DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12929 — 4,50 F. — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 23 AOUT 1986

Tchernobyl et l'erreur humaine

Il existe une subtile nuance entre le rapport sur la catastrophe de Tchernobyl remis par l'URSS à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et le compte rendu de l'événement donné le jeudi 21 août à Moscou par les responsables soviétiques. Ces deux versions ne se contredisent nullement, mais le poids et les conséquences de l'erreur humaine sont en évidence avec beaucoup plus de force dans la seconde. Si les spécialistes de l'AIEA sont amplement renseignés quant aux origines proprement techniques de l'accident — conception du réacteur et de sa protection, procédures d'opération et de contrôle, — le public moscovite et l'opinion internationale ont été clairement avertis pour leur part de ce qu'il en coûte lorsque ceux qui ont la charge des technologies les plus modernes se rendent coupables « d'irresponsabilité, d'incurie et d'indiscipline ».

Voilà bien les fléaux que M. Gorbatchev et son équipe s'efforcent de combattre du haut en bas de l'appareil de production soviétique, de la direction du Gospian jusqu'au niveau des ateliers en passant par tous les rouages d'une administration enkylosée. Il y a beau temps que l'on s'est habitué à vivre, en URSS, avec une dose plus ou moins incompressible de négligences et de laisser-aller. Passe encore — l'histoire est véridique — lorsqu'une grue géante commandée en RDA et destinée à un port de la Mer noire se retrouve « par erreur » à Vladivostok, faute, au demeurant, bien légère comparée à la formidable erreur de Tchernobyl, dont l'addition, en l'occurrence, apparaît de plus en plus lourde, et la leçon est assez claire pour frapper les esprits.

Toutefois, le message — comme l'avertissement — n'est pas seulement destiné à l'intérieur. Dès les semaines qui ont suivi l'accident de Tchernobyl, les Soviétiques en ont tiré argument pour mettre en garde l'opinion internationale contre les dangers du nucléaire, militaire aussi bien que civil, et appuyer ainsi leur proposition d'arrêt des essais comme un premier pas vers une réduction radicale des armements stratégiques. L'accident de la navette Challenger aux Etats-Unis et surtout les conclusions auxquelles a abouti l'enquête à son sujet — démontrant, là aussi, le rôle de l'erreur humaine — ont offert l'occasion d'un rapprochement, établi lundi dernier encore par M. Gorbatchev lui-même.

Ce que veut faire comprendre le chef du Kremlin est en définitive assez simple : si les deux superpuissances, Etats-Unis et URSS, ne dominent pas entièrement les technologies du nucléaire et de l'espace, si l'« accident » ne peut être exclu dans les deux cas à 100 %, est-il sage d'associer l'une à l'autre ces deux technologies et de courir ainsi le risque d'une catastrophe, dont l'erreur humaine serait encore responsable, mais auprès de laquelle Tchernobyl et la chute de Challenger feraient figure de vétilles ?

SIMPLE, l'argument est aussi simpliste. On comprend surtout l'usage qui en est fait au moment où les négociateurs soviétiques déploient tous leurs efforts pour obtenir du président Reagan qu'il renonce à son projet de « guerre des étoiles ». Le raisonnement pourrait néanmoins porter sinon sur les experts, du moins auprès d'une opinion pubique dont on a pu mesurer — en Europe en tout cas — la sensibilité à l'« effet Tchernobyl ».

(Lire nos informations page 20.)

La tension au Liban du Sud

La France saisit l'ONU du sort des « casques bleus »

Constatant une dégradation de la situation au Liban du Sud, la France a demandé, le 21 août, à l'ONU de procéder à « une réflexion d'ensemble » sur les conditions dans lesquelles les « casques bleus » de la FINUL exercent leur mission. Elle estime que ces conditions ne sont plus satisfaisantes, notamment depuis les affrontements, à la mi-août, entre le contingent français et des miliciens chiites.

La France est toujours disposée à participer au maintien de la paix au Liban du Sud dans le cadre de la FINUL, mais plus aux conditions actuelles : tel est, en substance, l'avertissement pressant adressé, jeudi 21 août, par le gouvernement français au secrétariat général de l'ONU, d'abord, mais aussi aux différentes parties intéressées sur le terrain. Avec, en filigrane, la menace, à peine voilée, d'un éventuel retrait du contingent français participant à la Force intérimaire de l'ONU au Liban — même si, de source autorisée, on assure qu'il est encore prématuré d'envisager pareille hypothèse.

Tirant les leçons des graves affrontements qui ont opposé les « casques bleus » français de la FINUL à des miliciens chiites du mouvement Amal du 11 au 13 août, le Quai d'Orsay a ainsi annoncé, jeudi, que « *le gouvernement avait décidé de saisir le secrétariat général des Nations unies et le président du Conseil de sécurité de la nécessité d'engager très rapidement une réflexion d'ensemble sur les problèmes de fond que pose l'accomplissement du mandat de la FINUL, en vue d'en tirer les conséquences appropriées* ».

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)

La préparation du budget 1987

L'abattement de 25 % rétabli pour les donations-partages

Le gouvernement achève la mise au point du projet de budget pour 1987. Les impôts seront allégés de 27 milliards de francs pour les particuliers et les entreprises. L'une des mesures les plus importantes — et la plus nouvelle — concerne le rétablissement de l'abattement de 25 % sur les donations-partages qui avait été supprimé en 1982 lors de la création de l'impôt sur les grandes fortunes.

Le montant des allégements fiscaux qui sera inscrit dans le projet pour 1987 a été arrêté jeudi 21 août au cours d'une réunion à l'hôtel Matignon.

Les réductions d'impôts atteindront l'année prochaine 27 milliards de francs. C'est moins que les 40 milliards de francs avancés dans la plate-forme commune RPR-UDF lors des élections législatives de mars dernier. C'est sensiblement plus que les 20 milliards de francs promis par le gouvernement jusqu'au début de l'été.

Ces 27 milliards de francs bénéficieront pour plus de moitié aux particuliers (15 milliards de francs) le reste, soit 12 milliards de francs, allant aux entreprises. Ce partage inégal — avantageux pour les ménages — semble contredire la priorité accordée aux entreprises, à leur santé financière, à leur capacité de créer des emplois et d'investir. Mais le choix qui a été finalement opéré s'explique par le rétablissement assez spectaculaire des comptes des entreprises depuis trois ans. Celles-ci bénéficient à la fois d'une baisse de leurs coûts intermédiaires — grâce au pétrole — et de la faible progression des coûts salariaux.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 17.)

Le bel été de M. Mitterrand

Condamné aux étés pourris depuis qu'il est président de la République, M. François Mitterrand est en passe de rompre cette mauvaise série. L'été 1986 — oublié le printemps coup de grâce qui a suivi la défaite socialiste aux élections législatives — lui a apporté, enfin, quelques satisfactions. En deux temps : intense activité diplomatique au début de juillet (rencontres avec M. Ronald Reagan à New-York, puis M. Mikhaïl Gorbatchev à Moscou) ; crise de cohabitation évitée sans difficulté et sans douleur à la mi-juillet (refus de signature de l'ordonnance sur les privatisations). Un troisième temps, bien que triste, lui a permis de manifester sollicitude et solidarité envers des Français dans la peine (incendies de forêts, tornade dans la Nièvre, naufrage de sauveteurs en mer dans le Finistère).

Cette démultiplication du chef de l'Etat sur des sujets positifs pour son image contraste avec ce qu'il a dû subir dans le passé. Seul l'été 1981 avait fait exception. L'été 1982 avait été tragique (attentat de la rue des Rosiers). Celui de 1983 aussi (attentat arménien d'Orly), et, de surcroît, militaire (crise au Tchad). En 1984, M. Mitterrand avait annoncé un référendum vite avorté, puis changé de premier ministre. L'été 1985 fut peut-être le pire : émeutes en Guadeloupe, polémique politique sur la Nouvelle-Calédonie, affaire Greenpeace.

Quelle présence, au plus creux du mois d'août ! Bien que le chef de l'Etat ne puisse être à proprement parler satisfait des raisons dramatiques qui l'ont conduit à s'affirmer *sur le terrain des catastrophes*, l'actualité lui a offert de rappeler qu'un socialiste est ou devrait toujours être proche de ceux qui souffrent, et qu'un président de la République qui se respecte se conduit en « père de la nation ». C'est aussi pour lui une manière de suggérer peut-être, sans le dire vraiment, que sa sollicitude pallie parfois celle du gouvernement.

Sa présence jeudi dernier auprès des sauveteurs en mer frappés par la mort de cinq d'entre eux au début du mois représentait, a-t-il noté, « *une façon de dire son mot, le cas échéant, pour faciliter autant que possible une réponse aux questions d'ordre matériel et financier qui se posent* ».

Ainsi M. Mitterrand a-t-il, depuis son refus de signature de l'ordonnance sur les privatisations laissé, les Français vaquer à leurs occupations estivales et ne s'est-il rappelé à leur souvenir que par des actions symboliques et humanitaires. La politique, c'est pour septembre, lorsque le président se prononcera sur le projet de découpage électoral élaboré par M. Charles Pasqua et ses amis de la majorité. Une fois le travail du ministre de l'intérieur achevé, en tout cas.

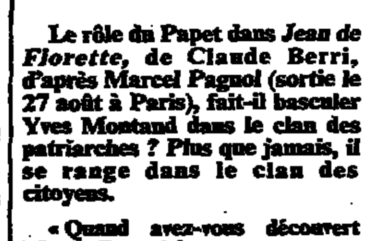
Bien que dépouillé depuis le 16 mars de l'essentiel des pouvoirs exercés par les présidents de la Ve République, M. Mitterrand dispose aujourd'hui d'une force accrue, la reconnaissance d'une majorité de Français. Détesté avant le 16 mars, il se taille la réputation d'un « président bien aimé ».

Cette percée spectaculaire dans l'opinion explique, selon son entourage, que la majorité cherche en priorité à atteindre ce chef d'Etat, ultime survivance d'une gauche socialiste qui serait parvenue au pouvoir par une sorte d'« accident de l'histoire ». Politiquement difficile à toucher — une crise ne lui serait pas forcément défavorable, — M. Mitterrand s'attend à devenir la cible principale d'« affaires » du genre Carrefour du développement. Ses proches estiment que l'« affaire Nucci » était destinée en fait à atteindre le chef de l'Etat et qu'elle est de ce point de vue voué à l'échec. La promesse faite par M. André Giraud d'éclairer les Français sur Greenpeace pourrait s'inscrire dans ce processus, bien que les proches du président assurent que les révélations annoncées *ne peuvent être d'aucune efficacité.*

JEAN-YVES LHOMEAU.

Entretien

Montand à l'heure de Pagnol



Le rôle du Papet dans *Jean de Florette*, de Claude Berri, d'après Marcel Pagnol (sortie le 27 août à Paris), fait-il basculer Yves Montand dans le clan des patriarches ? Plus que jamais, il se range dans le clan des citoyens.

« Quand avez-vous découvert Marcel Pagnol ?

— A travers *Marius*, le premier film de lui que j'ai vu. Et nous, gens du Midi, avec cette *suffisance* qui nous caractérise souvent, nous avons eu aussitôt l'impression que, grâce à Pagnol, le monde entier était suspendu à la Canebière, au soleil de Marseille et à la sardine qui bouchait le port. Pour ma part, je trouvais qu'on en rajoutait un peu, qu'on en faisait trop. Alibert « *triomphait à Paris* ». Non, il y avait seulement du succès. Vincent Scotto « *était le plus grand compositeur du monde* ». Non, sa fraîcheur naïve était unique, voilà tout... J'ai retrouvé cette nécessité de lutter contre l'exagération méridionale au début du tournage de *Jean de Florette*.

Daniel Auteuil qui joue superbement Ugolin, et qui est d'Avignon, était bien d'accord, il ne faudrait pas qu'on exagère « *avé l'assent* ». D'ailleurs, quand on lit Pagnol calmement, l'accent vient *tout seul*, parce que c'est écrit comme cela, ça chante...

— Mais, lorsque vous habitiez Marseille, vous avez tout de même eu l'occasion de rencontrer Pagnol ?

— Oui en 1942, Pagnol était propriétaire de ses studios, également d'un magazine, *les Cahiers du film*, à l'américaine ! Et dans *les Cahiers du film*, j'ai lu qu'il cherchait des figurants pour *la Fille du puisatier*. Il fallait se présenter avec « sa garde-robe ». J'ai pris ma petite valise en carton et je me suis amené vec mon costume de scène, la grande veste à carreaux, *bien longue*, que mon beau-frère m'avait fait acheter chez Thiéry, « *le magasin de l'homme chic* ». Mon rôle ? On ne me voyait que de dos, je servais de point de repère pour faire avancer le *travelling*. Mais je ne me rendais compte de rien, j'avais la lumière dans la figure, j'étais émerveillé, je faisais du cinéma !

» Le soir, on m'a présenté à Pagnol, dans la salle de projection, je lui ai chanté trois chansons et j'ai donné quelques imitations... Après, je ne l'ai plus vu du tout.

— Il a pourtant été témoin à votre mariage...

— C'est surtout Simone qui était en contact avec Jacqueline, la femme de Pagnol, elles avaient été au lycée ensemble. Et lorsque Simone a travaillé chez Harcourt *pendant quelque temps*, elle a vu arriver Jacqueline qui venait faire ses photos de star... Puis les *Pagnol ont acheté une propriété* près de Vence, et on n'a plus cessé de se voir.

Propos recueillis par DANIÈLE HEYMANN

(Lire la suite page 13.)

Etranger

BOLIVIE : la lutte contre les trafiquants de drogue

La participation de militaires américains suscite un tollé dans l'opinion

Un mois après le début de l'opération contre les trafiquants de drogue, menée par un détachement militaire américain – en accord avec le gouvernement de La Paz, – l'opinion bolivienne reste choquée. Les syndicats ont décrété une « journée de deuil » le 6 août pour dénoncer la *« présence de troupes d'occupation sur le territoire »*. Des manifestants ont défilé dans les rues en scandant *« Bolivie libre, oui. Colonie yankee, non »*.

LA PAZ
de notre correspondante

La Bolivie est-elle occupée ? C'est le 15 juillet qu'un appareil de transport américain du type Galaxie s'est posé sur la piste de Santa-Cruz, dans l'est du pays. Le général américain John Taylor, en uniforme, et cent soixante-dix rangers de la 793[e] brigade des forces spéciales de commando de l'armée de terre des Etats-Unis, ont débarqué leur matériel : six hélicoptères de combat.

Les Boliviens ont alors appris par le général Taylor que les Etats-Unis, pour des *« raisons de sécurité interne »* de leur pays, allaient participer, aux côté des léopards, le corps de police bolivien spécialisé dans la lutte anti-drogue, à une opération-commando contre les trafiquants de cocaïne.

Les chefs de l'état-major de l'armée bolivienne n'auraient pas été informés, ni les parlementaires, mis devant le fait accompli. En revanche, quarante-huit heures avant l'arrivée du général Taylor, les envoyés spéciaux de la presse américaine étaient déjà à pied d'œuvre.

La réprobation des Boliviens est générale. Les parlementaires ont protesté contre la *« violation de la Constitution »*. L'opposition a interpellé quatre ministres. Les paysans ont tenu des meetings dans les principales capitales de province. La centrale ouvrière a parlé de *« dignité nationale bafouée »*. Les communistes ont vu dans cette intervention une *« répétition générale avant l'invasion du Nicaragua... »*.

Vingt-huit organisations syndicales, vingt-cinq institutions civiques et académiques, vingt-six partis politiques et deux cents personnalités ont créé un conseil de défense de la souveraineté nationale chargé de *« mettre fin à la présence de troupes étrangères »*. *« Nous craignons que cette intervention militaire américaine ne convertisse notre patrie en un Honduras du Sud... Les Etats-Unis cherchent à installer une base militaire en Bolivie. C'est un ballon d'essai pour étudier les réactions des peuples face à une éventuelle intervention directe dans un pays frère »*, a dit un porte-parole du conseil.

Le gouvernement bolivien, lui, a justifié cette intervention américaine. *« Face au pouvoir des trafiquants et à l'internationalisation du problème de la drogue,* dit-il, *la coopération est indispensable. Il n'y a pas violation de la Constitution car l'opération n'est pas militaire. C'est une opération de police. Les hélicoptères sont un appui logistique. »*

Mais que représentent six hélicoptères pour contrôler plus de 600 000 kilomètres carrés et plusieurs centaines de pistes d'atterrissage ? Six moustiques perdus dans la forêt vierge. Le trafiquant-vedette Roberto Suarez, le « roi de la cocaïne », qui a proposé de prendre en charge le remboursement de la dette extérieure bolivienne de 4 milliards de dollars, se vante de posséder douze appareils militaires et un avion du type Harrier à décollage vertical...

Le bilan de l'opération contre les trafiquants semble encore modeste. Roberto Suarez est toujours libre. Aucun de ses acolytes n'a été inquiété. Le seul Bolivien capturé par les rangers au cours d'une incursion dans une ferme du Beni s'appelle Lucas. Il a dix-sept ans... !

« Comme des oiseaux... »

Un instructeur américain a dit : *« Les trafiquants sont comme des oiseaux, quand le terrain devient hostile, ils volent vers un autre ciel. »* La presse bolivienne a spéculé sur le départ pour Panama de dizaines de membres de la mafia. Pour les gens du Beni, c'est absurde : *« Où se sentir mieux en sûreté que chez soi ? »*

L'ambassadeur américain à la Paz, Edward Rowell, estime pourtant que l'opération est un succès : six laboratoires de cocaïne ont été détruits, ainsi que trente-quatre installations pour produire de la pasta, ou sulfate de cocaïne, et deux cent cinquante-cinq puits de macération de la feuille de coca. Mais il y a des centaines de « laboratoires » en Bolivie (il suffit d'un pressoir, de récipients plastiques et de bidons de kérosène) et des milliers de puits de macération...

Dans le Chapare, les léopards boliviens ont, de leur côté, arrêté plusieurs dizaines de petits trafiquants en possession de quelques kilos de cocaïne. Ils ont aussi fait fuir quatorze mille familles (sur cinquante mille producteurs de coca) qui ont abandonné précipitamment leur cabane au toit de palme mais en empilant les coffres de leurs luxueuses voitures, réfrigérateurs et appareils électro-ménagers.

On doit admettre que l'opération contre les trafiquants a provoqué une certaine perturbation dans les milieux de la Mafia, du moins pour le moment, et désarticulé le marché de la drogue. Pour l'ambassadeur des Etats-Unis, il n'est pas question de mettre fin à l'intervention *« car il ne faut pas laisser le champ libre aux trafiquants »*. Cette déclaration a relancé la polémique avec le Conseil de défense de la souveraineté. *« Que se passera-t-il,* disent ses membres, *si les Américains décident d'envoyer des renforts dans le cas d'un semi-échec de leur opération ? »*

NICOLE BONNET.

CHILI

Le colonel enlevé a été libéré

Santiago. – Le Front patriotique Manuel-Rodriguez (FPMR, branche armée du Parti communiste interdit) a libéré, jeudi 21 août, le colonel Mario Rivadeneira Haeberle,qu'il détenait depuis lundi. Le colonel a été retrouvé sain et sauf dans la quartier de Nunoa, à l'est de Santiago. *« Nous avons libéré le colonel car nous considérons que nos objectifs (réveiller la conscience des militaires et montrer que le FPMR est capable de mener ce genre d'actions) ont été atteints »*, a déclaré un membre du Front à une agence de presse. Il a ajouté qu'ils avaient décidé de libérer le colonel après l'appel que leur avait lancé jeudi le cardinal de Santiago, Mgr Juan Francisco Fresno.

Ce dernier avait demandé aux ravisseurs de faire un tel geste pour faire avancer *« la recherche de la paix et de la fraternité entre Chiliens »*. Près de huit mille soldats, policiers et agents de sécurité avaient participé aux recherches pour retrouver l'officier, premier responsable militaire à avoir été enlevé depuis le coup d'Etat du général Pinochet en 1973.

Par ailleurs, les documents de l'ambassade d'Espagne à Santiago détournés par la police secrète chilienne concernaient la situation politique au Chili, les tensions entre Santiago et Washington et l'affaire des deux jeunes étudiants brûlés par la police ; c'est ce qu'ont annoncé jeudi 21 août deux anciens députés démocrates-chrétiens chiliens, MM. Carlos Dupre et Sergio Paez. Ils ont présenté une bande vidéo montrant deux agents de la Centrale nationale d'informations (CNI, police secrète chilienne), qui ont déserté le 14 août dernier et gagné l'Espagne.

Ces deux agents, Patricio Geldres et Victor Enriqui, avaient affirmé mercredi à un quotidien espagnol que la CNI avait espionné les ambassades d'Espagne, des Etats-Unis, d'Italie, des Pays-Bas, du Venezuela et d'Uruguay à Santiago. Un responsable du ministère espagnol des affaires étrangères avait indiqué que son gouvernement était déjà au courant de ces activités, mais qu'aucun document important n'avait été détourné (*le Monde* du 22 août). – *(AFP, AP, Reuter.)*

Diplomatie

Le contrôle des armements

Les consultations soviéto-américaines auront lieu les 5 et 6 septembre à Washington

La Maison Blanche a confirmé, jeudi 21 août, à Santa-Barbara (où le président Reagan est actuellement en vacances) que les experts américains et soviétiques du désarmement se rencontraient les 5 et 6 septembre, à Washington, pour continuer les consultations qu'ils ont entamées la semaine dernière à Moscou.

Le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a toutefois indiqué qu'il n'était pas prévu de parler à cette occasion de la date d'un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev. Selon le *Washington Post*, Soviétiques et Américains discuteraient actuellement d'une possible rencontre entre le 17 novembre et le 5 décembre prochain aux Etats-Unis. S'agissant du sommet, a dit M. Speakes, *« la balle est dans le camp des Soviétiques »*. Le porte-parole a évoqué la série *« peut-être sans précédent »* des consultations soviéto-américaines en cours, soulignant qu'il y avait *« des progrès dans beaucoup de ces conversations »*.

Selon les sources citées par le *Washington Post*, les conversations de la semaine dernière à Moscou auraient permis de dégager deux domaines d'accord potentiel. L'un réside dans une proposition d'accord intérimaire sur une réduction des missiles nucléaires de moyenne portée pendant qu'un accord plus large de désarmement serait discuté. L'autre concernerait la création, à Washington et à Moscou, de *« centres de réduction des risques »* destinés à améliorer la circulation des informations militaires entre les deux pays et de réduire ainsi les risques de conflit accidentel.

Enfin, Washington serait prêt à se joindre aux Soviétiques pour mettre au point des techniques de vérification d'un accord sur les essais nucléaires – dont M. Gorbatchev a souhaité lundi dernier la signature.

A Moscou, la *Pravda* s'insurge ce vendredi 22 août contre les « fuites » d'informations aux Etats-Unis sur les consultations soviéto-américaines en cours. Le journal avertit que *« cela ne peut que nuire considérablement »* au déroulement de ces échanges de vues. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : regain de tension

L'été du sectarisme

LONDRES
de notre correspondant

Le « mur », à Belfast, a gagné en hauteur et en longueur ces dernières semaines. Chacun y est allé de son rajout, afin de mieux se protéger, de mieux marquer la frontière entre quartiers protestants et catholiques. Dans le nord de la ville, des parpaings ont été ajoutés à la paroi qui court sur près de trois kilomètres, séparant le bastion républicain de Falls des foyers unionistes de Shankill. A Battenberg Street, les résidents, parant au plus pressé, ont dressé à la hâte une clôture. Ces petits faits donnent la mesure de l'actuel regain de sectarisme et de tension en Ulster, au moment où s'achève la saison des défilés, parades et rassemblements qui, chaque année, entretiennent les passions, de Pâques jusqu'à l'été.

Le scénario est invariable. Juillet est le mois des parades unionistes. Elles commémorent en fanfare la victoire, il y a trois siècles, de Guillaume d'Orange sur les catholiques. Les grosses caisses sont là *« pour faire trembler les maisons des papistes jusqu'à l'écroulement »*. Fifres et tambourins en tête, les processions républicaines assurent la relève en août.

Bilan du rituel pour 1986 : des blessés par centaines, trois cent six arrestations, et neuf morts : six hommes des forces de l'ordre et trois habitants, tués lors d'attentats ces deux derniers mois. Et pourtant, les autorités affichent une relative satisfaction : le pire a été évité. Chacun s'était préparé à des débordements plus violents encore.

Catholiques et protestants avaient annoncé que l'été verrait l'aboutissement de neuf mois de campagnes respectives contre l'accord anglo-irlandais d'Hillsborough Castle. Les républicains de l'Ira ont juré son abolition, et pour cause : ils sont les premiers visés par les dispositions antiterroristes du texte. La majorité protestante d'Irlande du Nord y voit une trahison, le premier pas vers la réunification de l'île sous la tutelle de Dublin.

La saison des marches d'achève et l'accord anglo-irlandais a passé l'épreuve apparemment indemne. Londres et Dublin n'ont-ils pas annoncé la convocation, en septembre, d'une septième réunion de la conférence intergouvernementale qui sert de cadre aux consultations conférant à la République d'Irlande un droit de regard sans précédent dans les affaires de l'Ulster. D'ores et déjà, comme pour souligner son désir d'aller vite, le gouvernement de Mme Thatcher a annoncé l'adoption prochaine d'*« une série de mesures substantielles »*, qui, selon diverses indiscrétions, viseraient toutes à fournir des gages à la minorité catholique d'Ulster.

Bon an mal an, Londres peut se prévaloir d'avoir maintenu la loi et l'ordre pendant la saison des marches. Mais le prix politique est élevé. La paix, toute relative, a été préservée grâce à un engagement de l'armée britannique inégalé depuis treize ans. A Belfast comme à Londonderry, des soldats étaient postés partout, le doigt sur la détente.

Les campagnes d'intimidation

Mais il y a plus grave encore. La saison a eu pour effet d'ériger un autre mur, dans les mentalités celui-là. Il se dresse désormais entre la communauté unioniste et ce qui était encore voici peu « sa force » : la RUC, la police à majorité protestante. L'incompréhension a fait place à la haine quand les policiers ont tiré sur les leurs à l'aide de balles en plastique, dans les rues de Kilkeel, Portadown et Londonderry. Des affrontements sérieux sont désormais à redouter. Dans la communauté protestante, on envisage de plus en plus ouvertement le développement des groupes paramilitaires « loyalistes ». Des groupes prêts à faire le coup de feu, y compris contre la police accusée d'imposer *« l'accord scélérat »*.

Et puis, pour ajouter encore aux tensions, les extrémistes des deux camps se sont lancés au même moment dans une campagne d'intimidation qui pourrit l'atmosphère en Ulster et menace d'aggraver une situation économique caractérisée par la récession et un chômage record de 21,5 %.

L'armée républicaine irlandaise a pris l'initiative en menaçant d'exécuter tous ceux qui, dans la province, collaborent de près ou de loin avec *« les forces d'occupation »*. Deux jours après venait la riposte du groupe clandestin protestant UFF (Ulster Freedom Fighter). Il a promis la mort aux sympathisants et membres de l'IRA : *« Cela fait du monde, si l'on considère que cent mille personnes ont voté pour le Sinn Fein* [branche politique de l'IRA] *aux dernières élections en Ulster »*, a commenté Andy Tyrie, leader de l'Ulster Defence Association (UDA, extrémiste).

Le but avoué des républicains de l'IRA est d'isoler au maximum les forces de sécurité dans la province. Le cas de l'assassinat de John Kyle, à la fin du mois de juillet, est à cet égard exemplaire. Avant même son enterrement, la société à laquelle il appartenait dénonçait un contrat pour la construction d'un poste de police dans le comté de Tyrone.

Le procédé éveille les pires craintes. On estime en Irlande du Nord qu'un salarié sur dix travaille dans un secteur en contact avec la police ou l'armée. Des dizaines de milliers d'autres employés travaillent pour des sociétés mises en demeure de se débarrasser qui des salariés protestants, qui des catholiques, selon la provenance des menaces. Dans les ateliers de construction aéronautique Short Brothers de Belfast, des mains anonymes ont déchiré les fiches de pointage des quelques catholiques fondus dans la masse des sept mille ouvriers protestants.

Devant ces passions sectaires grandissantes, les autorités n'ont plus guère qu'à espérer un sursaut salutaire. Jeudi, 21 août, les fonctionnaires des services sociaux de Belfast étaient appelés à voter une motion condamnant les récents chantages à l'emploi. Ils l'ont fait, catholiques et protestants confondus.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Nouvelle-Zélande

Prochaine visite d'un émissaire soviétique

Wellington. – M. Mikhaïl Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères pour les questions asiatiques et du Pacifique, se rendra la semaine prochaine en Nouvelle-Zélande, a annoncé, ce vendredi 22 août, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange. M. Kapitsa s'entretiendra avec des ministres et des responsables à Wellington les 25 et 26 août. Il quittera la Nouvelle-Zélande juste avant l'arrivée, le 27 août, de M. Richard Lugar, président du comité des relations étrangères du Sénat américain. – *(Reuter.)*

Pakistan

Washington et Tripoli accusés d'ingérence dans les affaires intérieures

Islamabad. – Les ambassadeurs des Etats-Unis et de la Libye, à Islamabad, ont été convoqués, jeudi 21 août, au ministère des affaires étrangères où il leur a été fait part de *« l'inquiétude et du profond regret »* des autorités pakistanaises pour la prise de position de Washington et de Tripoli désapprouvant l'arrestation de centaines d'opposants, dont la dirigeante du Parti du peuple pakistanais (PPP), Mlle Benazir Bhutto.

En ce qui concerne les troubles, aucun incident grave n'a été signalé jeudi dans le Sind, au sud du Pakistan, seule province où des affrontements sérieux avaient eu lieu depuis lundi. Quant aux manifestations prévues par l'opposition dans le reste du pays, elles se sont soldées par des échecs. L'opposition a, cependant, appelé à participer, ce vendredi à Karachi, à une prière pour les victimes des incidents de Lahore du 14 août et des violences dans le Sind. A Rawalpindi, à 15 kilomètres au sud d'Islamabad, où un meeting de l'opposition devait se tenir, la police quadrillait la ville et seules une trentaine de personnes ont tenté de manifester : seize d'entre elles ont été immédiatement arrêtées. A Lahore, capitale de la province du Pendjab, une manifestation rassemblant quelque cinq mille personnes s'est déroulée dans le calme, pour la quatrième journée consécutive, mais cinq personnes ont été arrêtées pour des raisons inconnues. – *(AFP.)*

● **AFGHANISTAN : purge à Kaboul.** – Le politburo du PC afghan, réuni jeudi 21 août à Kaboul, a décidé l'expulsion de M. Aziz Ahmed, responsable du parti pour la capitale, pour *« fautes graves dans l'exercice de ses responsabilités »*. Selon Radio-Kaboul, le bureau politique a également décidé l'expulsion *« pour sérieuse faiblesse »* de M. Abdoul Rahim, responsable du PC dans la province Jauze Jan, frontalière avec l'Union soviétique.

Les dernières purges, au sein du politburo remontent au mois de mai, à la suite de l'accession au pouvoir de l'ancien chef de la police secrète, M. Najibullah, et avaient frappé quatre de ses membres. – *(AFP.)*

● **CHINE : incident de frontière avec l'URSS.** – L'ambassade de Chine à Moscou a reconnu, ce vendredi 22 août, qu'un incident de frontière sino-soviétique avait bien eu lieu le 12 juillet, sans autre précision. Cette mise au point a fait suite à l'annonce, par le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, qu'un soldat chinois avait été tué et un autre blessé sur la frontière entre le Kazakhstan soviétique et le Xinjiang chinois. – *(Reuter).*

● **INDE : gouvernement provisoire au Mizoram.** – M. Laldenga, ancien commandant du Front national du Mizoram, est devenu, le jeudi 21 août, le chef du nouveau gouvernement provisoire de ce territoire du nord-est de l'Inde. Le gouvernement est composé de neuf membres, quatre représentants du Front et cinq membres du parti du Congrès de M. Ghandi. Il devrait fonctionner jusqu'aux prochaines élections législatives dans cette région (*le Monde* du 14 août), conformément à l'accord conclu le 30 juin et qui a mis fin à vingt années de guérilla menée par le Front. – *(AFP.)*

Philippines

Grand rassemblement pour le troisième anniversaire de l'assassinat de Benigno Aquino

Manille *(AFP, Reuter)*. – Banderoles, coups de canon et prières ont marqué, jeudi 21 août, le troisième anniversaire de l'assassinat de Benigno Aquino. Plus de cinquante mille personnes ont écouté sa veuve, la présidente Aquino, les exhorter à *« ne pas gaspiller la liberté que nous avons conquise »*. Accompagnée de Mme Coretta King, la veuve de Martin Luther King, la présidente a également inauguré, à l'aéroport de Manille, à l'endroit précis de la piste où son mari fut tué, une plaque à sa mémoire.

La journée n'a pas été fériée, mais les écoles, de nombreuses administrations et entreprises privées avaient néanmoins fermé leurs portes. Dans la soirée, un incident technique, selon les responsables, a privé d'électricité pendant une heure et demie la capitale et la plus grande partie de l'île de Luçon.

Négociations avec les séparatistes musulmans

Manille. – Des représentants du gouvernement ont quitté, mercredi 20 août, Manille pour Djeddah (Arabie saoudite), afin d'y rencontrer les responsables en exil des sécessionnistes musulmans philippins, a annoncé l'agence officielle PNA. L'un des représentants est le beau-frère de la présidente Corazon Aquino, M. Agapito Aquino.

Les négociateurs rencontreront M. Misuari, dirigeant de la principale faction du Front national de libération Moro (MNLF), qui combat depuis quatorze ans en vue d'établir un Etat musulman indépendant dans le sud du pays. Ils espèrent le convaincre de se rendre à Manille pour y négocier avec Mme Aquino. – *(AFP.)*

URSS

Nouveau responsable de la propagande du comité central

Moscou. – M. Alexandre Iakovlev, secrétaire du comité central du PCUS, a été remplacé à la tête du département chargé de la propagande par M. Iouri Skliarov, a-t-on appris, jeudi 21 août, auprès du comité central. M. Skliarov, soixante et un ans, était rédacteur en chef de la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*, l'organe théorique, très dogmatique, des partis communistes, édité à Prague. M. Iakovlev, un homme associé de près au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev depuis 1983, aurait, en fait, vu croître ses responsabilités en abandonnant la direction effective du département de la propagande. Il chapeauterait, désormais, l'ensemble des secteurs de la culture et de la propagande, selon des diplomates occidentaux. Ce mouvement pourrait expliquer le délai de près de deux mois qui s'est écoulé avant la récente nomination d'un nouveau ministre de la culture.

La promotion de M. Skliarov est particulièrement nette. Alors qu'il n'est que membre suppléant du comité central, il se voit confier la charge d'un département de première importance. – *(AFP.)*

● **ERRATUM.** – Ce n'est pas le 15 avril, comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 22 août, mais le 15 août, que le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, s'est rendu en Haïti.

● **PRÉCISION.** – Dans nos éditions du 19 août, nous avons publié le verdict rendu à l'issue du procès des personnes accusées d'avoir participé à des attentats à Brazzaville en 1982. Un des deux condamnés français, M. Michel Le Cornec, a été présenté comme *« en fuite »* par les autorités congolaises. Il nous précise qu'il *« a appris sa condamnation par la presse »* et qu'il ignorait faire l'objet d'une procédure ayant pu se rendre au Congo et en repartir librement un an après les faits qui lui sont reprochés.

هكذا من الأصل

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : l'application de l'état d'urgence

Plus de douze mille personnes auraient été incarcérées depuis le 12 juin

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Près de deux mois et demi après la déclaration de l'état d'urgence le 12 juin, on ignore toujours le nombre exact des personnes détenues dans les prisons sud-africaines. Au début de la semaine, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a rendu publique au Parlement une liste de 8551 noms sans aucune autre précision. Une addition de patronymes, sans mention d'âge, de lieu, de motif ni de durée d'incarcération.

M. Le Grange s'est ainsi plié aux exigences de la loi qui contraint les autorités à publier dans les quatorze jours les listes des personnes arrêtées. Cela n'avait pu être fait en juin, car le Parlement avait ajourné ses travaux treize jours après l'entrée en vigueur du régime de l'état d'urgence. L'ouverture, le 18 août, de la session extraordinaire a donc permis de révéler officiellement ce chiffre, qui, selon Mme Helen Suzman, député du Parti fédéral progressiste (PFP), est *« une terrible preuve de l'incapacité du gouvernement à maintenir l'ordre par le processus normal du respect de la loi »*.

Un chiffre qui dépasse celui du précédent état d'urgence, du 21 juillet 1985 au 7 mars 1986, au cours duquel environ huit mille personnes avaient été appréhendées. Mais la liste fournie est incomplète. N'y figurent pas notamment ceux qui ont été emprisonnés pour une durée inférieure à trente jours ni ceux qui ont été arrêtés au cours du dernier mois précédant le jour de la publication.

247 morts depuis le 12 juin

Selon plusieurs organismes de défense des droits de l'homme, de douze à treize mille personnes au total ont été interpellées et incarcérées depuis le 12 juin. Un chiffre qui témoigne de l'ampleur de la répression à travers tout le pays, mais qui, pour le quotidien progouvernemental *Citizen*, ne permet pas de parler de *« vague de résistance contre le régime de l'apartheid »* — formule utilisée par Mme Suzman, — si on le compare à la population noire totale, soit 25 millions de gens.

A cela, il faut ajouter 2200 hommes et femmes arrêtés depuis le début de l'année en application des lois sur la sécurité interne. Ce qui porte à quelque 15000 le nombre de personnes qui, cette année, ont séjourné ou séjournent encore dans les prisons. Sur les 8551 Sud-Africains, dont les noms ont été révélés, M. Neil Ross, du PFP, qui tente de recenser les *« personnes manquantes »*, estime que près d'un tiers ont moins de dix-huit ans.

Malgré les coupes claires opérées parmi les forces vives de la contestation du pouvoir blanc et en dépit de la présence policière et militaire dans les townships, l'agitation, si elle a décru, est loin d'avoir cessé. 247 morts ont été dénombrés officiellement depuis le 12 juin. Selon le bureau de l'information, qui contrôle toutes les nouvelles concernant les troubles, les forces de l'ordre n'ont été responsables que de 27% des décès. Les autres seraient dus à des violences entre Noirs. Des pourcentages et des chiffres qu'il est impossible de vérifier en raison de la difficulté d'enquêter sur ce qui se passe dans les cités noires.

M. Dave Venter, directeur adjoint du bureau de l'information, a indiqué mercredi que 335 personnes avaient péri par le « supplice du collier », depuis que ce moyen a été utilisé, au début de 1985, pour éliminer les opposants d'un bord comme de l'autre.

Les écoles sont gardées par l'armée ou par la police. Les réunions sont interdites. Beaucoup de dirigeants sont en prison. Rien n'indique que le gouvernement ait l'intention de desserrer le carcan imposé le 12 juin. L'état d'urgence restera en vigueur aussi longtemps que ce sera nécessaire, répètent les ministres.

Dans quelques jours, le 3 septembre, l'Afrique du Sud entrera dans sa troisième année de tourmente après l'explosion qui a embrasé les townships en 1984. 2200 Noirs environ ont déjà péri au cours de ces deux années sans que l'on entrevoie le moindre signe de solution à ce conflit, qui, chaque année, continue de faire des victimes.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Le Lesotho expulse une quarantaine de réfugiés sud-africains.** — Les autorités de Maseru ont expulsé une quarantaine de réfugiés politiques sud-africains le week-end dernier vers une destination non précisée, a-t-on appris jeudi 21 août. Plus de deux cents membres présumés du Congrès sud-africain (PAC) et du Congrès national africain (ANC) ont déjà été expulsés du Lesotho depuis l'arrivée au pouvoir du général Metsing Lekhanya, en janvier. — (AFP.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 456 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Asie

JAPON : la rentrée politique et la prépondérance du PLD

M. Nakasone et la « baleine blanche »

Le premier ministre voudrait bien dominer le Parti libéral-démocrate comme celui-ci domine la scène politique.

TOKYO
de notre correspondant

Depuis l'écrasante victoire de son parti (PLD) aux élections du 6 juillet, M. Yasuhiro Nakasone, le premier ministre, affiche la sérénité la plus parfaite. Il est assuré qu'à l'expiration de son mandat de président du Parti libéral démocrate (PLD), fin octobre, celui-ci sera au moins prolongé pour une durée limitée, et il conserve l'espoir de pouvoir en briguer un troisième. Mais cela, pour l'instant, demeure du domaine de l'hypothèse, car un nouveau mandat exigerait la révision des règlements internes du PLD.

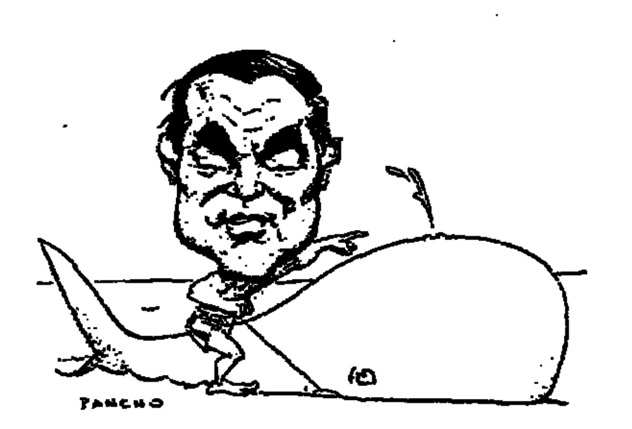
Soucieux en tout cas de ne pas créer d'émois inopportuns, M. Nakasone s'est abstenu, le 15 août, jour anniversaire de la reddition japonaise, de se rendre au sanctuaire Yasukuni, où reposent, parmi les cendres des soldats de l'armée impériale, celles de criminels de guerre. L'année dernière, la visite de M. Nakasone à Yasukuni avait provoqué de vives protestations de la part de la Chine et de la Corée du Sud. Cela étant, l'initiative la plus remarquée du premier ministre au cours de l'été a été d'enjoindre à ses ministres de prendre des vacances : il a d'ailleurs donné l'exemple et restera en congé jusqu'à la fin du mois.

Dans la torpeur moite de l'été nippon, les politiciens, moins confiants en l'avenir que M. Nakasone, ne s'en affairent pas moins à préparer la rentrée parlementaire. Ainsi, les membres du Nouveau Club libéral, une formation mineure, dissidente du PLD, ont-ils décidé, après dix ans d'une aimable fronde contre une majorité coupable à leurs yeux des turpitudes de la corruption et des excès du monopole du pouvoir, de rejoindre ses rangs, précisément au moment où cette suprématie se renforce, sans que ses pratiques aient vraiment changé.

Quant aux socialistes, les grands vaincus des élections du 6 juillet (le PS, principale formation d'opposition, a perdu vingt-quatre sièges), ils essayent de gérer leur déroute. Le PS élira, fin septembre, un nouveau président en remplacement de M. Ishibashi, qui a annoncé sa démission, assumant ainsi la responsabilité de la défaite. Son successeur pourrait être une femme, Mme Takako Doi, actuelle vice-présidente. Dans un pays comme le Japon, où les femmes sont rarement appelées à tenir des rôles de premier plan, l'initiative des socialistes ne manque pas d'originalité. Reste à savoir si la « recette » inaugurée par les conservateurs anglais avec Margaret Thatcher aura les mêmes effets sur un parti vieilli, tiraillé par les rivalités internes, où les courants oscillent entre un marxisme-léninisme des plus dogmatiques et des idées sociales-démocrates des plus pragmatiques.

En février dernier, ayant pris tardivement conscience que son passéisme condamnait le PS à l'immobilisme et à l'effritement de son électorat ainsi que de sa base syndicale, sa direction essaya, laborieusement, de se doter d'une nouvelle plate-forme politique « sociale-démocrate ». Le 6 juillet, les électeurs n'ont pas paru convaincus par ces velléités réformatrices et le PS a essuyé la plus cuisante défaite de son histoire depuis 1969.

Plus encore que la victoire des conservateurs, ce recul du PS restera le fait historique de ces élections. Non seulement ce parti est la première formation d'opposition mais encore il a représenté pour toute une génération (celle de l'après-guerre) le point de cristallisation des espoirs de changement : en particulier au cours des années 60, lorsque les socialistes bénéficiaient du soutien de 30 % de l'électorat.



Le gouvernement et le parti

Pendant que le PS panse ses plaies pour affronter, l'année prochaine, les élections locales, les libéraux démocrates se préparent, eux, à leurs traditionnelles luttes internes pour le pouvoir : même si son échéance a été reculée et demeure incertaine, la succession de M. Nakasone reste à l'ordre du jour.

Le premier ministre a constitué, milieu juillet, un cabinet qu'il a parfaitement en main, composé en majorité d'hommes de son clan et de celui de M. Tanaka. Ce dernier est, certes, *« hors jeu »* depuis qu'une hémorragie cérébrale l'a cloué sur son lit, mais sa faction n'en demeure pas moins la plus puissante du PLD.

M. Nakasone a, notamment, nommé aux affaires étrangères un homme, M. Tadashi Kuranari, qui n'a pratiquement aucune expérience en matière diplomatique, ce qui laisse supposer qu'il entend bien contrôler lui-même la politique extérieure japonaise. Le problème de l'excédent commercial avec les Etats-Unis et les perspectives d'un réchauffement des relations avec l'URSS, que devraient concrétiser des visites réciproques de MM. Gorbatchev et Nakasone, sont les deux grandes questions de politique étrangère des prochains mois.

M. Nakasone s'est, en outre, assuré, à l'éducation nationale, de l'appui d'un ultranationaliste, M. Fujio, qui a déjà suscité l'irritation de Pékin et de Séoul par des remarques aussi intempestives que délibérées sur l'absence de responsabilité du Japon dans la dernière guerre. M. Fujio est la personne tout à fait désignée pour faire avancer la politique de *« moralisation »* du système éducatif nippon, qui, selon M. Nakasone, serait *« trop laxiste »* en matière de discipline.

M. Nakasone a peut être un gouvernement *« à sa main »*, mais il ne contrôle pas aussi bien son parti. Sans doute a-t-il neutralisé l'un de ses grands adversaires, M. Miyazawa, en lui confiant le portefeuille des finances, mais ses principaux rivaux, M. Abe, ancien ministre des affaires étrangères, et M. Takeshita, ex-ministre des finances, ont pris, eux, les rênes du PLD : le premier comme président du comité exécutif et le second comme secrétaire général. Or, c'est le parti qui *« fait »* les premiers ministres.

M. Nakasone conserve son mandat : l'affaire est entendue. Mais pour combien de temps ? Rien n'est encore décidé. Dans l'entourage du premier ministre, on affirme qu'il faut lui donner le temps de mener à bien une entreprise de longue haleine à laquelle il s'est attelé et dont il entend faire le grand œuvre de son passage au pouvoir : la réforme administrative. C'est là un serpent de mer, vieux de dix ans, dont la composante la plus originale est une politique de privatisation, commencée avec la compagnie des téléphones et qui doit se poursuivre surtout par celle des chemins de fer nationaux, l'une des grandes questions de la prochaine session parlementaire. Donner le temps à M. Nakasone de réaliser cet ambitieux programme revient à lui accorder un nouveau mandat.

MM. Abe et Takeshita ne l'entendent pas de cette oreille. L'un et l'autre ont, certes, besoin de consolider leur pouvoir au sein de la majorité. M. Abe a formellement hérité du clan de M. Fukuda, qui le lui a légué juste après les élections en affirmant qu'il fallait *« faire place aux nouvelles générations »* ; une remarque indirectement adressée à M. Nakasone. Quant à M. Takeshita, il a pris le contrôle de la puissante faction Tanaka. Les deux hommes devront faire concorder leur stratégie au début de septembre, afin de décider notamment la limite de la prolongation du mandat de M. Nakasone. Seule une entente, assez peu probable, entre les deux nouveaux hommes forts du PLD pourrait permettre une réforme des statuts du parti majoritaire autorisant M. Nakasone à briguer un troisième mandat : une telle réforme exige en effet la majorité des deux tiers du parti.

Avec le recul de l'opposition et la nouvelle suprématie acquise par le PLD, la scène politique japonaise est moins que jamais appelée à évoluer ; elle reste dominée par le jeu du pouvoir au sein de la majorité.

La composition des gouvernements comme le maintien ou non au pouvoir d'un premier ministre reflètent moins les opérations politiques que l'état des forces des factions au sein de cette *« baleine blanche »* qu'est le Parti libéral démocrate à la tête du Japon depuis 1955.

PHILIPPE PONS.

● **Le projet de visite de M. Gorbatchev.** — M. Nakasone a indiqué, jeudi 21 août, que janvier 1987 serait *« un période appropriée »* pour une visite officielle au Japon de M. Gorbatchev. Le premier ministre japonais a précisé que ce projet serait évoqué avec M. Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, attendu à Tokyo du 27 au 29 août. Le ministre japonais des affaires étrangères a annoncé, de son côté, le séjour au Japon, du 7 au 13 septembre, de M. Guy Marchouk, vice-premier ministre soviétique et président de la commission des sciences et technologies. — (AFP.)

Proche-Orient

La France saisit l'ONU du sort des « casques bleus »

(Suite de la première page.)

Comme, pour l'heure, ce sont les « casques bleus » français qui restent dans la position la plus menacée à la suite des affrontements de la mi-août, au cours desquels dix-sept d'entre eux ont été blessés, le communiqué du ministère des affaires étrangères ajoute : *« Le gouvernement a marqué au secrétariat des Nations unies qu'il importait, dans l'immédiat, que le contingent français, qui a été gravement exposé, reçût de la communauté internationale, du secrétariat des Nations unies et des autres contingents de la FINUL, tout le concours politique, moral et matériel indispensable. »*

En clair, Paris estime que la situation actuelle ne peut durer et entend mettre l'ONU face à ses responsabilités. La question avait déjà été évoquée, mercredi, en conseil des ministres par le ministre des affaires étrangères. M. Jean-Bernard Raimond avait observé que s'il *« n'était pas question pour la France de retirer unilatéralement son contingent »*, il était, cependant, *« indispensable que l'ONU prenne toutes ses responsabilités pour assurer une exécution correcte de la mission »* de la FINUL. Dès le 13 août, M. Mitterrand avait lui aussi tiré la sonnette d'alarme, mettant en garde le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, contre *« l'évolution très préoccupante de la situation au Liban du Sud »*, tout en l'assurant que la France *« demeurerait fidèle à ses engagements »*.

De fait, la situation sur le terrain n'a cessé de se dégrader ces derniers mois. Jeudi, c'est le contingent irlandais qui a été touché. Une patrouille irlandaise a sauté sur une mine près de la localité de Haddatha (une centaine de kilomètres au sud de Beyrouth) sur un route longeant la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban du Sud : un lieutenant, Aengus Murphy, a été tué et deux de ses hommes ont été blessés. Une bombe a été découverte et désamorcée le même jour sur le territoire du même bataillon.

L'activisme du Hezbollah

Depuis son arrivée au Liban du Sud, en 1978, la FINUL (près de cinq mille huit cents hommes en provenance de neuf pays) a eu cent vingt-six morts, dont dix-huit parmi les « casques bleus » français qui, avec quelque mille quatre cents soldats, constituent le noyau principal de la force. La France a, d'ores et déjà, entamé un retrait partiel, puisque deux cent vingt « casques bleus » français — essentiellement chargés de tâches d'intendance — ont commencé à être relevés par des Suédois.

Chargée par le Conseil de sécurité en mars 1978 — résolution 425 — de superviser le retrait des troupes israéliennes après leur première invasion du Liban du Sud et d'aider le gouvernement central à rétablir son autorité sur cette région, la FINUL a d'abord été bien accueillie par les différentes milices locales. Ce fut particulièrement le cas du contingent français. Très ferme dans son opposition aux opérations israéliennes — après la deuxième invasion du Liban par Israël en 1982, — ce contingent est longtemps resté en bons termes avec la population chiite et la principale milice locale, Amal.

Mais le rôle des « casques bleus », qui sont seulement équipés d'armes légères, est aussi d'ampêcher les infiltrations de commandos en direction d'Israël, et, à cette fin, de contrôler les mouvements des différentes milices. Or, celles-ci rivalisent aujourd'hui dans leur opposition à Israël et à l'Armée du Liban du Sud (ALS), la milice armée et financée par l'Etat hébreu pour contrôler la « zone de sécurité » installée à la frontière. Amal est ainsi en butte à l'activisme des miliciens du Hezbollah (le Parti de Dieu, extrémistes chiites pro-iraniens) qui entendent lui contester sa prédominance sur la région. Il semble, d'ailleurs, qu'au Liban du Sud, les hommes du Hezbollah — qui ne cachent pas leur hostilité à la France — aient largement infiltré les rangs d'Amal — ce qui est peut-être une des explications des affrontements de la mi-août. Dans le camp palestinien, c'est aussi la compétition entre factions pro et anti-Arafat pour monter des opérations anti-israéliennes. *Dans ces conditions* — constate la France, — la mission de la FINUL a changé et ses hommes se trouvent pris dans le champ clos de diverses rivalités qui rendent plus périlleux encore son rôle de force d'interposition. C'est ce que signifiait mercredi le ministre de la défense, M. André Giraud, en observant : *« Il faut que les Nations unies fassent ce qui est nécessaire pour que la mission et les moyens soient mis en conformité l'un par rapport à l'autre (...) nous n'acceptons pas de laisser nos soldats dans n'importe quelles conditions. »*

Il est difficile, dès lors, de ne pas évoquer la possibilité d'un retrait français de la FINUL, d'autant que, depuis son arrivée à Matignon, M. Chirac ne cache pas ses plus expresses réserves sur le maintien d'une forte présence française au Liban, civile ou militaire. Dès avril, les « casques blancs » français, arrivés à Beyrouth en 1984 pour superviser l'application d'un cessez-le-feu dans la capitale libanaise, ont été retirés, en plein accord d'ailleurs avec l'Elysée ; le nombre de coopérant français à Beyrouth-Ouest (secteur musulman) doit être réduit ; et, enfin, pour la première fois depuis 1982, il n'y a plus, depuis quelque temps, de bâtiments de guerre français croisant le long des côtes du Liban...

ALAIN FRACHON.

Politique

Le découpage électoral prend du retard

Le Conseil d'Etat doit en principe être saisi le lundi 25 août – soit une semaine plus tard que prévu initialement – du projet d'ordonnance relatif au nouveau découpage électoral. Pour l'examen du projet en conseil des ministres, la date du 17 septembre est désormais le plus souvent évoquée.

Il paraît en effet difficile de s'en tenir à la date du 10 septembre : des voix nombreuses se font entendre au Conseil d'Etat afin que ce dernier dispose d'un délai raisonnable pour examiner ce lourd projet. D'autre part, le conseil des ministres du 10 septembre devrait être consacré pour l'essentiel à la présentation du budget.

D'autre part, le *Journal officiel* du 26 août devrait publier l'avis de la commission des sages ainsi que le projet qui leur avait été initialement soumis par le gouvernement.

En attendant, réactions, avertissements et pressions en tous sens se multiplient de tous bords. M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement (et président du Parti radical), affirme dans un entretien publié par *la Croix* du 22 août que si le président de la République refuse de signer l'ordonnance électorale, *« nous répliquerons de la façon la plus solennelle à ce qui serait une provocation. Et sans perdre de temps. Il y aurait une session extraordinaire, car je ne vois pas comment le président s'y opposerait. Le texte serait alors rapidement voté. A une décision politique du président nous répondrions par une initiative politique et solennelle »*.

M. Rossinot n'en dit pas plus sur cette éventuelle *« initiative politique et solennelle »*. Plus disert, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, menace l'opposition, si le projet d'ordonnance est récusé par le chef de l'Etat, d'un découpage aggravé qui serait soumis au Parlement et bien sûr adopté. Quant au retard pris dans l'élaboration du texte, M. Gaudin n'hésite pas à l'attribuer à M. François Mitterrand. Une manière sans doute d'« associer » malgré lui, comme tente déjà de le faire depuis plusieurs jours le ministre de l'intérieur M. Charles Pasqua, le chef de l'Etat à cette élaboration.

A propos de ce projet de découpage électoral ou du moins *« ce qu'il en connaît »*, M. Lionel Jospin a estimé, jeudi 21 août à Villemur (Haute-Garonne) au cours d'une conférence de presse, *« qu'il respecte la démographie, mais pas la démocratie, puisqu'il ne tient pas compte, en Haute-Garonne notamment, de l'économie et des régions naturelles de ce département. On taille des circonscriptions pour des hommes dont tout le monde connaît les noms »*.

Enfin, le PC a fait parvenir le 19 août au président de la République *« l'ensemble des propositions visant à un découpage juste et honnête »* que les fédérations et les parlementaires communistes avaient transmises aux préfets en juin dernier, a annoncé jeudi 21 août à Bagneux (Hauts-de-Seine) M. Plissonier, secrétaire du comité central.

Intervenant au cours du traditionnel rassemblement des sections communistes sur le placement de la vignette de la fête de *l'Humanité*, M. Plissonier a estimé qu'il appartenait au président de la République de *« prendre ses responsabilités envers la démocratie, aujourd'hui et devant l'histoire »*. Il a estimé que *« M. Mitterrand a toute latitude pour renvoyer sa copie à M. Pasqua et exiger, s'il le veut, des modifications d'élémentaire justice »*.

● **Le Parti radical et les élections présidentielles.** – Dans un entretien au journal *la Croix*, le président du Parti radical et ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Rossinot, n'exclut pas la présence d'un candidat de son parti au premier tour de l'élection présidentielle. *« Ou bien,* dit-il, *nous soutiendrons une personnalité de la majorité mais dans le cadre d'une démarche contractuelle. Ou bien il y aura une candidature issue du radicalisme. »* Selon M. Rossinot, cette seconde hypothèse pourrait favoriser *« la vocation naturelle du radicalisme à se réunifier »*.

L'élection législative partielle en Haute-Garonne

Les radicaux de gauche persistent à refuser une liste commune avec les socialistes

TOULOUSE
de notre correspondant

Les radicaux de gauche de la Haute-Garonne campent sur leurs positions. Après deux heures d'entretien, jeudi après-midi 21 août, avec une délégation socialiste conduite par M. Lionel Jospin, le MRG maintient le principe d'une liste autonome pour l'élection législative partielle du 28 septembre prochain. *« Il n'a jamais été question de faire machine arrière ; je dis et je répète que la situation est différente du 16 mars »* commentait M. Henri de Lassus, président départemental du MRG et premier de la liste radicale, à l'issue de cette réunion convoquée dans une discrète bourgade, à une trentaine de kilomètres de Toulouse.

« Si le MRG de la Haute-Garonne ne revient pas sur sa décision, j'annonce solennellement que, l'avenir, dans ce département, il devra compter sur ses propres forces à l'occasion de toutes les élections. Nous présenteront les candidats socialistes à toutes les occasions. » La réponse de M. Jospin est tombée comme un couperet sous les voûtes majestueuses des greniers du roi à Villemur, ville dont le maire est M. Léon Eckhoutte, sénateur socialiste et président du conseil général du département.

Manifestement, les socialistes souhaitaient un accord. M. Eckhoutte, qui a l'oreille de tout le petit monde politique du département, avait prêté son concours. Le PS avait même proposé aux radicaux une place (la huitième) sur sa liste. Le 16 mars dernier, les radicaux ne figuraient que sur la liste des régionales. Mais rien n'a ébranlé la détermination de M. de Lassus, décidé à compter ses voix à défaut de se faire élire.

Un choix vigoureusement dénoncé par M. Jospin qui a rappelé les accords passés, tout en précisant qu'il n'avait pas lié la position du MRG de la Haute-Garonne à l'attitude des socialistes, dans les autres départements, en Tarn-et-Garonne notamment, où l'on prête à M. Jean-Michel Baylet, président d'honneur du MRG, l'ambition de devenir sénateur.

D'autre part, le premier secrétaire du PS a évoqué la situation des quelque trois mille exploitations agricoles du département gravement touchées par la sécheresse. Pour leur venir en aide et après les mesures arrêtées par le conseil général, M. Jospin, se souvenant qu'il était encore élu de Paris, propose au gouvernement un moratoire sur les remboursements d'emprunts par report des annuités 1986-1987, faisant remarquer au passage que si *« la CEE a déjà arrêté des décisions,* [ce n'] *est pas encore le cas du gouvernement »*. Il a également condamné les déclarations de M. Jacques Chirac concernant les conditions de livraison par la France d'un réacteur nucléaire à l'Irak. *« Après Giscard, Chirac dégage sa responsabilité. Cela révèle une certaine incapacité sur le plan de l'Etat. Et cette affaire n'a pas contribué au renom de la politique extérieure de la France »*, a-t-il déclaré.

GÉRARD VALLÈS.

● **HAUTE-GARONNE : suites judiciaires.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation, saisie par le procureur de la République de Toulouse d'une requête en désignation de juridiction, a confié, jeudi 21 août, à la chambre d'accusation de la cour de Grenoble l'instruction de la plainte déposée le 28 juillet dernier pour *« infraction au code électoral, et faux »*. A la suite de l'annulation par le Conseil constitutionnel, le 8 juillet dernier, des élections législatives en Haute-Garonne, les cinq élus de la majorité avaient porté plainte car ils estimaient que la réalisation d'un faux avait permis l'inscription simultanée d'un candidat, M. Salvan, à l'insu de ce dernier, sur la liste de M. Houteer, en Haute-Garonne ainsi que sur une liste des Hautes-Alpes, et que le préfet de la Haute-Garonne n'avait pas respecté le code électoral en ne saisissant pas le tribunal administratif de Toulouse de cette irrégularité.

M. Giraud laisse entendre qu'il pourrait y avoir de nouvelles révélations sur l'affaire Greenpeace

En présentant à la presse son nouveau secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Boyon, jeudi 21 mars, M. André Giraud a souligné qu'il avait réclamé un adjoint *« dès le début, comme le ministre des affaires étrangères »*. Mais ce n'est pas pour lui confier des tâches dont il se déchargerait, car les deux hommes vont *« travailler ensemble sur tous les domaines de la défense »*. M. Boyon portera toutefois une *« attention particulière »* aux problèmes de liaison entre l'armée et la nation et s'attachera à déterminer *« comment peuvent être employés au mieux les effectifs et les installations militaires »*.

M. Giraud a observé qu'il n'avait pas de projet de réforme du service militaire, mais il a admis que *« l'organisation du service national mérite réflexion »*. Pour le ministre, le service national doit être tout d'abord une *« année de solidarité »*, qui peut prendre des formes diverses, y compris la coopération, pourvu que l'on n'envoie pas un appelé *« vivre comme un nabab dans un poste diplomatique »*. Il doit être fait *« un bon emploi de la jeunesse française »*, a poursuivi M. Giraud, *« mais on n'est pas obligé de proposer un service « militaire » à 450 000 appelés »*.

M. Giraud a refusé de répondre aux questions portant sur l'avenir des forces françaises au Liban, *« qui relève du Quai d'Orsay »*, mais il a annoncé qu'il allait étudier le dossier Greenpeace à la lumière des auditions des faux « époux Turenge », actuellement en poste dans l'île d'Hao, en Polynésie française. *« Les Français ne comprendraient pas qu'on ne leur dise pas tout ce qu'il est possible de révéler sur cette affaire »*, a-t-il observé.

Anticipant sur les résultats de son étude du dossier, M. Giraud a estimé que l'action des services *« était une opération qui, techniquement, n'était pas mal montée du tout »*, mais qu'elle avait échoué *« sur un détail »*, et qu'elle avait ensuite subi les effets de *« bobards lancés sciemment »*, comme *« l'épisode farfelu du Zodiac acheté en Angleterre »*.

● **Précision.** – Dans nos premières éditions du 22 août, à propos de la visite du président de la République dans les Hautes-Alpes, un lapsus nous a fait écrire que Gap, comme Paris, avait été libéré il y a *« quarante-quatre ans exactement »*. Il fallait, bien sûr, lire quarante-deux ans.

POINT DE VUE

Ce libéralisme n'ira pas loin

Par trois fois au cours de l'été, des parlementaires de l'UDF ainsi que des présidents de fédération départementale de l'UDF, déclarant être au total une quinzaine, se sont retrouvés pour engager une réflexion commune sur l'avenir de leur confédération. Leur constat est sévère. Selon eux, deux motifs essentiels d'inquiétude, l'emprise du RPR, qu'ils jugent de plus en plus forte sur la majorité, et les répercussions politiques sur celle-ci de l'expérience de la cohabitation. Ces personnalités de l'UDF, sous la signature de leur ancien secrétaire général, M. Michel Pinton, viennent de faire parvenir une lettre au président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, pour tirer la sonnette d'alarme. C'est cette lettre que M. Pinton nous a transmise et que nous publions ci-dessous.

par Michel PINTON
ancien secrétaire général de l'UDF

EN apparence, la période présente est marquée par plusieurs certitudes : la coalition RPR-UDF a effacé, par sa victoire électorale de mars dernier, ses désastres de 1981. Elle tient solidement le pouvoir. La cohabitation tant redoutée avec un président socialiste se passe sans accroc majeur, puisque ce dernier en est réduit à une opposition de coups d'épingle.

En apparence encore, la coalition RPR-UDF a réussi à changer le cours de l'évolution de notre société. C'en est fini du socialisme rampant qui a marqué notre histoire pendant un demi-siècle. Le libéralisme, dans son retour triomphal, brise les féodalités d'Etat les plus enracinées, rend à l'initiative privée ce qui n'aurait jamais dû cesser de lui appartenir, et insuffle une nouvelle vitalité à notre pays.

En apparence enfin, l'opinion publique est à ce point réceptive, ou résignée, au nouveau cours de la politique que les groupes de pression hostiles, à commencer par les syndicats de salariés, n'osent même pas engager d'épreuve de force, tant ils sont certains de la perdre.

Tant d'apparences souriantes provoquent comme une douce ivresse dans bien des têtes d'hommes politiques. Puisque tout va bien, les espoirs les plus grands ne sont-ils pas permis ? A commencer bien sûr, par l'espoir d'une conquête facile de l'Elysée dans moins de deux ans ?

Nous sommes convaincus, nous, que ces apparences sont trompeuses, que la situation de la coalition RPR-UDF est périlleuse, et celle de notre pays encore plus, ce qui, on l'admettra, est au moins aussi grave.

Allons droit au cœur du débat : depuis près de vingt ans, depuis mai 1968, le problème qui domine tous les autres dans notre société, le mal qui provoque les pires difficultés économiques et sociales, l'ennemi politique qui a ébranlé de Gaulle, jeté Giscard à terre, discrédité les socialistes, bref, cette grave question qui nous est posée à tous, c'est de trouver de nouvelles relations entre la personne humaine et le travail dans notre société. Faute d'avoir su y répondre depuis vingt ans avec la générosité, l'imagination qui eussent été nécessaires, nous payons nos routines, nos égoïsmes et nos aveuglements par plus de deux millions de chômeurs, une somme incalculable de gâchis humains et financiers et un redoutable engourdissement des énergies de notre peuple.

Le libéralisme du gouvernement actuel est-il la réponse à ce gigantesque défi ? Non. Nous répondons non avec regret, mais par simple honnêteté d'esprit. La privatisation de divers organismes contrôlés jusqu'à présent par l'Etat, qui semble constituer le fer de lance de l'action gouvernementale, favorisera peut-être un essor en Bourse et la croissance d'un capitalisme de taille internationale, mais, pour ce qui est, par exemple, du problème du chômage, nour prédisons (sans beaucoup de mérite) que son impact sera nul, si ce n'est négatif.

Le libéralisme à l'honneur aujourd'hui est, face au grand débat de notre époque, un remède insuffisant. Il reste à la surface des vrais problèmes. Il n'apporte qu'un petit fragment de solution. Nous avons prédit l'échec total de la « solution socialiste » de 1981. Les événements ne nous ont pas donné tort, à ce qui semble. Nous prédisons avec la même tranquillité que le libéralisme, version 1986, n'ira pas bien loin, même s'il a le mérite de secouer certaines idées reçues depuis un demi-siècle et parfois plus.

Au moins pour cette raison, nous pensons que la coalition gouvernementale actuelle est menacée des mêmes blocages sociaux, de la même désaffection populaire et de la même paralysie politique que toutes les autres coalitions que l'ont précédée depuis dix ans. En vain, nous objectera-t-on que les sondages d'opinion lui restent, somme toute, assez favorables. Notre peuple a l'habitude de manifester son humeur profonde par des mouvements soudains que rien ne laissent prévoir en surface. Qu'on se souvienne de la surprise que furent les événements de mai 1968, la chute de Giscard ou le rejet du pouvoir socialiste. 1988 pourrait bien réserver une surprise aussi amère à la coalition RPR-UDF et à ses chefs.

Or, comme si ce défi gigantesque ne lui suffisait pas, voilà que le gouvernement Chirac s'est mis volontairement sur le dos un handicap en plus. Ce handicap s'appelle la cohabitation. Certes, la petite guérilla qui oppose Matignon et l'Elysée n'empêche pas le gouvernement d'avancer, mais elle énerve les volontés, elle contraint à des manœuvres sans fin et, plus que tout, elle interdit tout élan tant soit peu risqué.

La coalition RPR-UDF, malgré les apparences, s'y use bien plus que le président de la République, parce que c'est d'elle que l'opinion attend des initiatives. Quoi qu'affirment les sondages aujourd'hui, nous sommes convaincus que cette expérience laissera finalement aux Français un goût amer d'obscures disputes politiciennes et de médiocrité dans l'action dont tous ses protagonistes garderont la marque. Cette manière de gouverner n'est pas à la mesure des défis que la France doit relever, c'est le moins que l'on puisse dire.

Voilà pourquoi la situation politique présente est loin de nous satisfaire. Est-il possible d'y porter remède ? A court terme, certainement pas. Le jeu politique, depuis les élections de mars dernier, est complètement figé et l'expérience de la cohabitation ira à son terme, qui ne peut être que décevant. Mais au-delà ? Au-delà de cette regrettable péripétie, notre espoir demeure intact.

∴

Encore faut-il ne pas recommencer les fautes du passé. Nous estimons que la période dans laquelle la coalition RPR-UDF était dans l'opposition n'a pas été utilisée comme elle aurait dû l'être. Manifestement, la réflexion politique, économique et sociale du RPR et de l'UDF n'a pas été poussée à fond. Des décisions de tactique électorale hâtives ont bloqué son développement. En termes concrets, l'importance démesurée donnée aux slogans de l'« union » et de la « cohabitation » ont paralysé, stérilisé, l'effort de renouvellement humain et doctrinal du RPR et de l'UDF. Et ce n'est pas une des moindres ironies de la vie politique que d'observer à quel point ceux qui ont le plus poussé à cette union précipitée et à cette cohabitation forcée, expriment aujourd'hui leurs états d'âme sur le fonctionnement de cette cohabitation et de cette union.

De plus, une des conséquences les plus déplorables de l'« union » telle qu'elle a été mise en pratique est l'affaiblissement catastrophique de l'UDF. Peut-être certains, à l'état-major du RPR ou dans les appareils de partis membres de la confédération, jubilent secrètement devant la quasi-disparition d'un partenaire parfois incommode. Mais c'est un calcul à bien courte vue.

Une UDF forte est indispensable à la santé de la majorité actuelle. On mesurera vite désormais quelle perte en idées, en hommes et en rayonnement signifie la position humiliée de l'UDF. Le libéralisme qui s'exprime aujourd'hui de façon si bruyante gagnerait beaucoup à prêter l'oreille aux traditions humanistes que l'UDF contenait et tâchait d'exprimer. Ces traditions seraient aujourd'hui une source très féconde de compréhension et de solution aux malaises et aux déchirements de notre société.

Nous ne nous résignons pas. Nous savons que l'épisode de la cohabitation ne durera que deux ans. Nous voulons préparer dès à présent l'après-cohabitation. Nous lançons un appel à tous ceux qui partagent notre analyse et notre conviction pour qu'ils ne se résignent pas davantage. Nous entendons agir pour faire sortir cette UDF, que nous avons créée, de son insignifiance actuelle. Au-delà des limites de l'UDF, nous souhaitons que se retrouvent et dialoguent ceux qui, tout en appuyant loyalement, comme nous, l'action du gouvernement, savent qu'il est temps de préparer la suite.

Communication

Nominations, mutations et licenciements

Le malaise croissant de FR 3

Rien ne va plus à FR 3 : l'audience stagne (sa part de marché aux heures de grande écoute, du lundi 11 août au vendredi 15 août, était de 12 % contre 38 % pour Antenne 2, 36 % pour TF 1, 7 % pour la « 5 » et 5 % pour Canal Plus) ; le budget se réduit en peau de chagrin, alors qu'on prévoit pour la rentrée cinq heures de programmes quotidiens supplémentaires ; quelques déprogrammations – notamment une série réalisée par Cohn Bendit et coproduite par la chaîne – trahissent la frilosité des responsables ; et le climat se détériore, jusqu'à être qualifié de *« déplorable »* par un membre de la hiérarchie, lequel fait allusion à la restructuration en cours depuis la nomination, en avril dernier, de M. René Han comme directeur général délégué.

Cela a commencé par le remaniement des directions régionales : sur douze directeurs généraux, quatre seulement ont été maintenus, trois ont changé de région, cinq ont été remplacés (*le Monde* du 14 juin). Dénoncés par les syndicats comme une *« reprise en main par la droite »*, ces mouvements ont été suivis, à la mi-août, par une nouvelle vague de nominations et de permutations chez les chefs de bureaux régionaux d'information (BRI). Ainsi, à Rennes, Loïc Matthieu a remplacé Laurent Desprez ; à Nantes, Patrick Visonneau a remplacé Bernard Dussol, lequel s'occupera désormais du magazine « Thalassa » ; à Toulouse, Pierre Dangas prend la place de Patrick Visonneau; au Mans, Jean-Claude Marchand prend celle d'Hervé-Marie Plassart, lequel part pour Grenoble en remplacement d'Alain Dévé, qui va à Caen succéder à Henri Sannier, responsable de la tranche d'information « 19 H-20 H... »

Dans un document, qui sera bientôt rendu public, le Syndicat national des journalistes (SNJ) dénonce ce *« coup de balai prévisible »*, décrit comme un *« nettoyage politique subtil réalisé par M. Han pour le compte de ses amis du RPR »*. Il s'insurge contre *« la toute-puissance du lobby des directeurs généraux »*, ces *« douze seigneurs de la chaîne, qui forment un objet incontournable puisqu'ils détiennent la clé du verrouillage de l'information sur FR 3 »*. Les syndicats redoutent, en outre, un projet de suppression des directeurs de l'information, ainsi que la création d'un comité d'investissement, conçu, disent-ils, *« pour asseoir le pouvoir de M. Han face à la présidente de la chaîne, Mme Janine Langlois-Glandier »*.

A Paris, les couloirs résonnent de bruits alarmistes sur des licenciements en cours. Sylvie Fransten, chef de l'antenne, a déjà appris son remplacement par Janine Thiers, tandis que Bernard Mounier, directeur-adjoint des programmes, et Yvette Mallet, directrice des relations publiques et du service de presse, se sont vus notifier leur *« indésirabilité »*. Sans nier à la direction le droit de déplacer son personnel, les trois intéressés contestent la manière dont ils ont appris leur disgrâce et, surtout, l'absence de justification professionnelle. Ils font également remarquer l'étrange coïncidence qui fait d'eux des survivants de « l'ancien régime », mis en place par Serge Moati...

Interrogée, la direction récuse tout interprétation *« politique »* de cette *« réorganisation »*. Pour M. Charles Greber, directeur des affaires extérieures, les nominations des chefs des BRI, qui relèvent *« exclusivement de la responsabilité des directeurs généraux »*, font partie des *« mouvements propres à toutes les entreprises »*. Il nie l'hypothèse d'une éventuelle suppression des directeurs de l'information, et explique la création du comité d'investissement par *« la décision prise par la présidente de la chaîne d'établir une politique d'investissement plus cohérente »*. En revanche, M. Greber se refuse à commenter les remplacements – qu'il ne dément pas – de Sylvie Fansten, Bernard Mounier et Yvette Mallet, les décisions, dit-il, n'étant pas *« officielles »*. Ce n'est, en tout cas, nullement *« le fait du prince,* déclare-t-il, *mais le souci de remplir les postes par les personnes les plus qualifiées »*.

Le malaise qui gagne la troisième chaîne est aggravé par l'incertitude qui plane sur l'avenir de FR 3. Si le premier ministre a récemment assuré que cette chaîne demeurait *« un des piliers du service public télévisuel »*, M. Philippe de Villiers, le secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, n'exclut pas sa privatisation. Encore la future Commission nationale de la communication et des libertés aura-t-elle choisi alors le responsable de cette nouvelle étape...

ALAIN WOODROW.

Nouveaux actionnaires pour « le Matin de Paris »

A quelques jours du lancement de la nouvelle formule prévue le 26 août (*le Monde* du 14 août), *le Matin de Paris* indique, dans son édition de ce vendredi, la liste complète des vingt-sept actionnaires de la Société pour le développement de la communication et de la presse (SDCP), holding qui détient 52,2 % de la société éditrice du quotidien. Le communiqué de la direction précise que ces vingt-sept personnes *« gardant le contrôle qui permet de garantir la ligne et l'indépendance du journal »* pourront associer d'autres partenaires, notamment des personnes morales.

Aux côtés des actionnaires dont l'identité était déjà connue – MM. Jean-François Pertus (PDG du *Matin* depuis le mois de mars), Max Théret (ancien PDG, nommé président d'honneur), Bernard Villeneuve (éditeur-conseil), et Jean-Jacques Laurent (PDG de l'agence de publicité Laurent-Bénichou et associés) – figurent des personnalités politiques membres du Parti socialiste, des industriels, et des publicitaires qui en sont proches. Parmi eux, figurent les noms de : M. Paul Quilès, ancien ministre de la défense et député (PS) de Paris; M. Bastien Leccia actuellement sénateur socialiste et membre du comité directeur du PS après avoir été délégué pour les affaires corses auprès de Gaston Defferre, dont il était un intime; M. Pierre Castagnou, conseiller de Paris (14e arrondissement), qui fut conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République dès 1981, avant d'être nommé inspecteur général de l'industrie, le 8 janvier 1986; M. Pierre Aidenbaum, chargé de mission auprès du premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin; M. Jean Leclerc, ancien collaborateur de M. Quilès au ministère de la défense. Parmi les principaux actionnaires, on note également les noms de Mmes Simone Lafitte, épouse de M. Max Théret; Anne Chapoutot, de l'agence de publicité DDRB dont M. Jean-François Pertus fut vice-président; Christiane Fages, Christine Moreau-Pertus et de MM. Marcel Assoun, Rémy Devers-Dreyfus et Paul Barnaud.

● **Une édition européenne pour le *China Daily*.** – Six mille exemplaires du quotidien chinois en langue anglaise *China Daily*, seront imprimés à Londres par le groupe de presse de M. Rupert Murdoch, à partir du 1er septembre 1986. Diffusée dans quatorze capitales du Vieux Continent, cette édition de 8 pages – transmises chaque jour de Pékin par satellite – vise à terme une diffusion de 10 000 exemplaires.

هكذا من الأصل

L'enquête sur l'explosion de Toulon

Le président de la Maison du para a été arrêté

TOULON
De notre correspondant régional

Après cinq jours d'enquête, l'affaire de l'explosion d'une voiture à Toulon est en grande partie élucidée. Comme le supposaient, dès le départ, les policiers, l'association SOS-France – à laquelle appartenaient les quatre victimes – et le groupe clandestin Commandos de France ne formaient qu'une seule et même organisation. L'une étant la couverture légale de l'action violente de l'autre illustrée par six attentats racistes commis à Marseille et dans le Var en mai et juin derniers.

L'autopsie des victimes, pratiquée jeudi 21 août, a, d'une part, définitivement confirmé qu'elles ont trouvé la mort dans l'explosion inopinée de la ou des bombes qu'elles transportaient en vue de commettre un ou plusieurs plasticages dans la nuit du 17 au 18 août. La découverte, par les policiers, d'explosifs et de documents politiques a, d'autre part, mis en lumière le véritable visage de SOS-France, un groupuscule d'extrême droite entré de plain-pied dans l'activisme.

Un mouvement politico-militaire

Le président de la Maison du para de Toulon, M. Bernard Bagur, qui avait annoncé son intention de remplacer, à la tête de SOS-France, Claude Noblia, tué dans l'explosion – et qui se proposait de rendre des *« honneurs militaires »* aux victimes lors de leurs obsèques – a été inculpé le jeudi 21 août et placé en détention pour port d'arme prohibée.

Au moment même où les amis de Claude Noblia faisaient état d'une revendication de l'explosion de Toulon par une mystérieuse « Cellule Ibrahim Abdallah » (1), l'autopsie des corps des victimes infirmait, définitivement, la thèse de la voiture piégée. L'ex-président de SOS-France et ses trois compagnons d'équipée sont bien morts en manipulant un engin explosif à l'intérieur du véhicule dans lequel ils circulaient. Les médecins légistes ont, en effet, trouvé des fils électriques, au niveau d'une main, de l'abdomen et des pieds sur le corps de l'un des occupants de la voiture (l'état des restes macabres n'a pas encore permis l'identification formelle de chacune des victimes).

Les enquêteurs ont aussi découvert dans un local qui avait été loué par l'un des membres décédés de SOS-France, M. Yvon Ricard, à Ollioules, près de Toulon, une charge d'environ cinq kilos d'explosifs ainsi que divers éléments (fils électriques, montre, détonateur) nécessaires à sa mise à feu. Dès le début de leurs investigations, ils avaient saisi, d'autre part, au domicile de Claude Noblia, des documents concernant la création d'un mouvement politico-militaire qui se serait intitulé « Renouveau national ». Ce mouvement se serait composé de deux branches distinctes : l'une d'expression politique légale, et l'autre clandestine (les Commandos de France), qui aurait été son bras armé et dont les membres auraient mené des actions en uniforme... *Ce projet aurait marqué*, en quelque sorte, l'aboutissement des initiatives prises, précédemment, par Claude Noblia et ses amis dans la voie d'un activisme susceptible de séduire les « déçus du Front national ».

La tâche des enquêteurs est, *désormais, de démanteler*, complètement, une association dont les agissements semblaient suffisamment clairs aux yeux du secrétaire départemental du FN, M[me] Yann Piat, député du Var, pour qu'elle prenne le soin de « démissionner » de son parti Claude Noblia, en juin dernier.

L'interpellation d'une vingtaine de militants d'extrême droite et les perquisitions opérées à leur domicile par les policiers toulonnais, le jeudi 21 août, paraissent indiquer que l'on veut aller vite dans ce sens. C'est dans le cadre de cette opération que M. Bagur, un ancien officier du 1[er] régiment étranger de parachutistes, a été interpellé. Trouvé porteur, sans autorisation, d'un revolver Smith and Wesson, de calibre 38, il a été inculpé par M. Michel Cabaret, le juge d'instruction chargé du dossier de l'explosion de Toulon, et placé en détention. Cette arrestation risque, cependant, de durcir davantage un climat déjà très tendu. Le préfet du Var, M. Yvan Barbot, a ainsi dissuadé la communauté maghrébine de Toulon de *« tout acte de provocation »* après l'annonce faite par un ancien responsable local de SOS-Racisme, M. Ahmed Touati, d'une *« manifestation de solidarité »* dans la vieille ville sous la forme d'une distribution à la population de rubans verts à la couleur de l'islam.

GUY PORTE.

(1) Du nom d'un chef terroriste des Forces armées révolutionnaires du Liban (FARL) détenu en France *depuis deux ans. Le quotidien marseillais le Méridional* a également reçu ce communiqué, dont l'authenticité est, en l'occurrence, contestable.

Oubli

Quatre morts à Toulon. Faut-il, comme le suggérait le président de la Maison du para, aujourd'hui sous les verrous, *« leur rendre les honneurs militaires »*, ou seulement souhaiter qu'un apaisant oubli vienne recouvrir les nostalgies, les mythes, la frénésie qui menaient ces hommes dans une aventure odieuse.

La haine et les rancœurs ne peuvent tenir lieu de programme politique. La France est une nation multiraciale, les sangs et les cultures y sont mêlés, de longue date. *Une réalité profonde et* irréversible contre laquelle les entreprises expéditives prennent l'allure d'une dérisoire croisade.

Si l'oubli passe par la dissolution de SOS-France, il faut dissoudre. Même si le geste n'est que symbolique.

PIERRE TREY.

La mort du gardien de la paix lyonnais serait d'origine accidentelle

LYON
de notre bureau régional

La mort d'un gardien de la paix *atteint en pleine* tête dans les locaux du commissariat du premier arrondissement de Lyon, le mardi 19 août vers 14 heures, est très vraisemblablement « accidentelle » *(le Monde* du 21 août). *Ce policier*, Patrick Cardon – père de deux jeunes enfants, – se serait tué en manipulant son arme de service, un revolver Magnum 357.

Si, dans un premier temps, plusieurs éléments accréditaient la *thèse d'un suicide*, les enquêteurs ont, à présent, la quasi-certitude que Patrick Cardon n'était pas déterminé à se donner la mort. Au cours du déjeuner qu'il venait de prendre avec quelques collègues, il paraissait parfaitement insouciant et détendu, et son épouse ne lui connaissait aucune pulsion suicidaire.

Deux détails matériels confortent ces impressions : cinq cartouches non percutées ont été retrouvées à côté du corps, laissant penser que le gardien de la paix avait – incomplètement – vidé son barillet et, d'autre part, la balle mortelle qui a pénétré au-dessus de l'oreille droite est ressortie au sommet du crâne, *écartant* la *possibilité* d'un tir horizontal à « bout touchant ».

Au moment du coup de feu, un autre gardien se trouvait dans les vestiaires, mais, tournant le dos à son collègue, il n'a pu fournir d'indications déterminantes sur le geste fatal.

R. B.

La situation d'un réfugié italien en France

Un imbroglio administratif et judiciaire

Un réfugié italien, M. Salvatore Cirincione, trente et un ans, qui avait failli être expulsé en juillet, se trouve de nouveau dans une situation précaire.

Poursuivi en Italie pour tentative de vol à main armée, détention d'armes et séquestration de personnes, M. Cirincione, qui se définit comme « communiste libertaire », était sous le coup d'une arrêté d'expulsion, pris le 10 juillet, et avait été assigné à *résidence* en Lozère (*le Monde* du 16 juillet). Cette mesure avait cependant été rapportée un peu plus tard : M. Cirincione était, en effet, l'objet *d'une demande d'extradition*, et la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait demandé un supplément d'information à la justice italienne. M. Cirincione, dont *l'état de santé nécessite des soins* constants, avait alors pu regagner son domicile et obtenir une renouvellement d'un mois de son titre de séjour.

Se présentant à l'expiration de ce délai à la préfecture de police de Paris, M. Cirincione s'est vu signifier, le mercredi 20 août, la décision du ministère de l'intérieur de ne pas prolonger son *titre de séjour*. Selon son avocat, M[e] Isabelle Coutant-Peyre, les autorités considèrent que l'obligation faite à M. Cirincione par la chambre d'accusation de rester sur le territoire français dans l'attente de la réponse italienne vaut, en quelque sorte, titre de séjour.

L'avocat, qui a obtenu cette explication orale du directeur du huitième bureau de la préfecture, a demandé *au ministère de l'intérieur* une confirmation écrite de cette décision, pour que son client puisse au moins disposer d'un document administratif à présenter en cas de contrôle d'identité.

M. Cirincione est désormais tenu de rester en France mais sans titre de séjour.

C. Le.

● **Attentat à Anvers.** – Une bombe qui n'a pas fait de victimes a explosé ce vendredi 22 août dans le centre d'Anvers, à proximité d'un bâtiment appartenant à la Fédération *générale du travail* de Belgique (FGTB, syndicat proche du Parti socialiste) et d'un immeuble de la société américaine General Motors. L'attentat, qui n'avait pas été revendiqué en milieu de *matinée*, a *provoqué* d'importants dégâts matériels. – *(AFP.)*

● **Inculpation de deux gangsters corses.** – *Dominique* Chiapalone, trente-deux ans, et Jacques Castellani, vingt-quatre ans, les deux malfaiteurs arrêtés mardi par la PJ de Bastia en flagrant délit au cours d'un *hold-up dans une banque* de Macinaggio (Haute-Corse) (*le Monde* du 21 août), ont été *inculpés*, jeudi 21 août, de vol aggravé, vol avec violence et séquestration de personnes. Les deux hommes, qui appartiennent au gang dit de la « Brise de mer », *ont été écroués* à la maison d'arrêt de Bastia.

Du pétrole sous Montparnasse ?

ELF entreprend une campagne de prospection dans Paris

Les pétroliers arrivent dans Paris. Dans quelques semaines, vers la mi-septembre, les habitants du quartier de la porte d'Orléans verront passer sous leurs fenêtres un étrange convoi. Quatre véhicules de couleur crème, montés sur d'énormes pneus tous terrains, avanceront *lentement* à la queue leu leu, s'arrêteront tous les dix mètres, poseront une plaque de métal sur le macadam et enverront une courte rafale de vibrations *dans le sol. De 20* heures au petit matin, progressant de 500 mètres à l'heure, les engins exploreront les boulevards de ceinture et quelques artères pénétrant vers la place d'Italie *et Montparnasse*.

En novembre, ce seront les riverains des boulevards de ceinture du nord qui auront droit à ce défilé. Puis, en décembre, on verra le convoi traverser la capitale, de la porte Maillot à la porte de Vincennes, et de la porte d'Orléans à la porte de la Chapelle. En tout : cinquante kilomètres en dix nuits.

Les 75 décibels émis par les quatre moteurs de 200 CV réveilleront *certains dormeurs et les vibrations* feront trembler quelques lustres. Mais les vingt mille personnes qui pourraient être ainsi dérangées accepteront sans doute ce nouvel *événement de la nuit parisienne*, lorsqu'elles comprendront que sous leurs pieds se trouve peut-être un gisement d'or noir.

ELF-Aquitaine a en effet obtenu, au début de cette année, un permis de recherche de 1 820 kilomètres *carrés en* Ile-de-France. La capitale se trouve exactement au centre de la zone. Il y a trente ans déjà que l'on trouve du pétrole dans le Bassin parisien, mais les découvertes se sont multipliées ces derniers temps. La région produit à présent 2 millions de tonnes d'hydrocarbures par an, soit dix jours de consommation nationale. Jusqu'ici, on avait évité de prospecter dans les secteurs urbanisés. La perspective d'y trouver des gisements intéressants, les progrès accomplis dans la prospection et l'exploitation ont levé les hésitations.

Les engins *vibrateurs* ont *déjà* secoué sans dommages les rues de Pau, de Tarbes et de Strasbourg. Mais il fallait de l'audace pour s'attaquer à une capitale historique, fragile, et dont les habitants sont sensibles à la moindre agression nouvelle. *Les responsables* d'ELF-Aquitaine et les techniciens de la Compagnie générale de géophysique, qui travaillent pour eux, ont décidé de prendre le risque. Leur campagne, qui durera jusqu'à la fin décembre, a débuté le 18 août, sur les pistes de l'aéroport d'Orly. A la mi-septembre, ils arriveront dans Paris.

Conscients de leur témérité, les pétroliers ont pris mille précautions. D'abord, ils ont fait une courte campagne expérimentale en novembre dernier sur les boulevards extérieurs *(le Monde du 25 décembre 1985)*. Puis ils ont systématiquement exploré le véritable gruyère que constitue le sous-sol des rues de Paris : tuyaux d'eau, conduites de gaz, égouts, anciennes carrières, couloirs de métro... Ils en ont dressé la carte au décimètre près pour chacune des artères que leurs engins parcoureront. Les vibrations risquent-elles de provoquer des fissures, des effrondements ? *« Aucun risque, »* répondent-ils, *nous avons tout testé. »*

Les camions « renifleurs » du Gaz de France

Un réseau de gaz a été entièrement reconstitué sur un terrain du Bourget, pour éprouver sa résistance à la prospection sismique. Un expert d'Elf est descendu dans une carrière du bois de Vincennes, pendant que les camions secouaient le sol au-dessus de sa tête. *« Pas de problème »*, a-t-il dit, en remontant.

Pour *éviter* tout incident, on a décidé que les engins ne poseront jamais leurs plaques vibratoires à moins de deux mètres des cavités et à moins de cinq mètres des habitations. Les conducteurs ont, *sous* les yeux, la carte minutieuse de leur itinéraire, et celui-ci sera marqué sur le pavé, comme celui des blindés pour le défilé du 14 juillet. Enfin, des camions renifleurs du *Gaz* de France suivront la colonne pour détecter toute fuite *éventuelle*. La même surveillance sera exercée, dans les égouts et les carrières.

Les Parisiens concernés recevront, dans quelques semaines, une lettre personnelle leur expliquant le pourquoi et le comment de l'opération. Pourquoi, par exemple, la veille de la « nuit du pétrole » des équipes déroulent dans la rue des câbles jaunes ponctués de boules bleues ? Ce sont les microphones qui enregistent l'écho des ondes envoyées à 2 000 mètres sous le pavé. Un camion-laboratoire posté dans un *square recueille ainsi, nuit* après nuit, les fruits de la prospection.

Après le passage du convoi, il faudra patienter au moins un an avant que les experts qui analysent les millions *de données récoltées diagnostiquent* la présence éventuelle d'un « piège à pétrole ». Pour l'instant, les espoirs se portent sur la banlieue sud, ainsi que sur les 13[e] et 14[e] *arrondissements*, mais le nord de la capitale peut aussi se révéler prometteur.

Et si l'on découvrait une « structure favorable » sous Montparnasse, *par exemple ? Un coin de chantier* de 3 000 mètres carrés suffirait pour installer un derrick de 30 mètres qui enverrait une sonde d'exploration. Inutile d'être à l'aplomb de la poche. *On sait à présent forer en biais* jusqu'à 45°. Des prospecteurs ont dans ce but repéré et photographié certains coins de la capitale où pourrait s'installer leur trépan.

Si le pétrole jaillissait alors, les ingénieurs seraient à la fois ravis et embarrassés, car il leur faudrait trouver cette fois un hectare entier pour installer les pompes de la plate-forme d'exploitation. Mais ils ont déjà leur idée sur la question. Une dalle de 150 mètres sur le périphérique, un immeuble fictif pour dissimuler les installations, et le tour serait joué.

MARC AMBROISE-RENDU.

● **M. Carignon nomme un « Monsieur Pyralène ».** – Dans une interview à *la Croix*, M. Alain Carignon, ministre délégué à l'environnement, annonce qu'il a confié à M. François Chappuis, ingénieur chimiste, la mission *« d'accélérer le processus de recensement, de reconversion et de protection des appareils à pyralène »*. Commencé le 1[er] juillet, le *recensement* des transformateurs ou condensateurs à pyralène devait s'achever le 8 août. Quelque 120 000 appareils ont été dénombrés, mais les déclarations d'industriels *continuent à arriver au ministère* de l'environnement.

● **Accident à la centrale solaire de Tabernas (Espagne).** – Le directeur et un employé de la centrale solaire de Tabernas, dans la province d'Almeria (Espagne), ont été légèrement blessés lors d'un incendie *provoqué par une fuite de sodium gazeux*, survenue le 18 août au cours d'une réparation. Les dégâts sont importants. La centrale solaire de Tabernas, dont le projet est soutenu par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), est l'une des plus modernes d'Europe. – *(AFP.)*

L'affaire du meurtre sans cadavre de Nancy

L'identification d'un tronc humain pourrait relancer l'enquête

Un tronc découpé à la tronçonneuse et découvert il y a un an dans la Marne pourrait être celui de Bernard Hettier, un contremaître de Nancy, disparu le 22 juin 1985 après avoir *été aperçu* au domicile de son ancienne amie, Simone Weber. Si tel était le cas, le dossier de ce qui semblait jusque-là devoir rester un meurtre sans cadavre, dans lequel Simone Weber est inculpée d'homicide volontaire, pourrait singulièrement *s'éclaircir*.

En septembre 1985, un pêcheur *découvre dans un bras mort* de la Marne, à Poincy (Seine-et-Marne) une valise marron. A l'intérieur, un tronc humain, enveloppé dans un sac plastique et lesté de béton. M[lle] Dominique Laurens, juge d'instruction à Meaux, est chargée de ce dossier d'autant plus complexe que rien ne permet d'identifier le corps. Les experts estiment seulement que la mort doit remonter au début de l'été 1985.

Une commission rogatoire est délivrée au SRPJ de Versailles et un message *signifiant* l'existence de ce tronc diffusé à tous les services de gendarmerie et de police.

Un inspecteur du SRPJ de Versailles fait alors un rapprochement entre la découverte de Poincy et la disparition de Bernard Hettier, cinquante-cinq ans, ancien compagnon de Simone Weber, une femme énergique qui faisait du commerce de voitures avant d'animer à Strasbourg une agence matrimoniale *(le Monde* du 10 janvier 1986*)*. *Les* enquêteurs du SRPJ de Versailles se rendent, début août, à Nancy pour tenter de vérifier leur intuition. Ils saisissent plusieurs pièces et surtout une radiographie du torse de Bernard Hettier.

Pour M[lle] Laurent, comme pour le juge d'instruction de Nancy qui a inculpé M[me] Weber, M. Gilbert Thiel, *la plus grande prudence* est de mise. *« Aucun élément ne permet pour l'instant d'établir que le tronc retrouvé est celui de Bernard Hettier »*, précise M[lle] Laurens. Il faudra *attendre les conclusions des* experts chargés de comparer la radiographie de Nancy avec le torse jeté dans la Marne.

Quelques coïncidences peuvent néanmoins être relevées : le corps de Poincy a été sectionné à la tronçon*neuse. Or, une tronçonneuse* à béton a été découverte dans le coffre de la voiture de M[me] Weber. D'autre part, la valise marron qui contenait le tronc ressemblerait à un bagage *appartenant* à *Bernard Hettier*. Le modèle est toutefois très ordinaire.

M. Gilbert Thiel avait inculpé Simone Weber et sa sœur Madeleine – pour soustraction de documents afin d'empêcher la découverte de crimes et délits – après la découverte en novembre 1985 dans un garage de Cannes, loué par les deux femmes, du véhicule de Bernard Hettier. Le juge butait cependant sur l'absence *totale* de cadavre dans cette affaire. Au printemps dernier, il avait toutefois fait procéder à la fouille de la fosse commune du cimetière de Rosières-aux-*Salines*, près de Nancy. On ignore quels ont été les résultats des expertises et quels restes humains ont alors été exhumés.

C. Le.

● **Cinq enfants blessés lors** *d'une randonnée en montagne.* – Les gendarmes mettent en cause l'imprudence des moniteurs d'une colonie de vacances de la SNCF après que cinq enfants ont été blessés, jeudi 21 août près de Samoëns (Haute-Savoie), pour s'être *engagés dans un couloir dangereux* lors d'une marche en montagne. Alors que le groupe de vingt-deux enfants, âgés de huit à treize ans, se trouvait à flanc de montagne, trois animateurs ont proposé d'emprunter un raccourci. Il s'agissait d'un couloir étroit et très *raide, où les pierres roulaient* sous les pieds des enfants. La panique s'est alors emparée du petit groupe. Deux enfants, Carine François et Ludovic Collin, ont fait une chute de 50 mètres, se blessant grièvement à la tête. Trois autres ont été moins gravement atteints. Les gendarmes ont dû utiliser un hélicoptère pour évacuer le groupe.

Série noire pour l'aviation belge

Un pilote de chasse de l'armée belge a été retrouvé en bonne santé dans une ferme française, non loin de Maubeuge (Nord). Son appareil, un F-16 de conception américaine, avec *lequel il avait participé* à des manœuvres combinées aux côtés de l'armée de l'air française venait de s'écraser dans un pré, à la suite d'un incident technique. Le pilote avait *réussi à faire fonctionner son siège* éjectable.

C'est le cinquième avion militaire que l'aviation belge perd en deux mois : deux Mirage et un Fouga Magister de construction française et deux F-16. Depuis 1971 les forces aériennes belges ont perdu ainsi 49 appareils, alors qu'au total elles mettent en lignes 144 avions de combat. Cette série noire a obligé le gouvernement à renforcer les mesures concernant les couloirs aériens et à intensifier l'entraînement des pilotes *militaires*.

Envahissantes mouettes

Des centaines de mouettes ont envahi, depuis le 17 août, les abords de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, entraînant des perturbations dans le trafic. *Mardi 19 août, un Boeing 747* qui roulait à 150 kilomètres-heure sur la piste avant son décollage pour Pointre-à-Pitre a dû faire demi-tour parce que *deux de ses quatre moteurs* avaient été endommagés.

Plusieurs autres appareils ont été retrouvés maculés de sang et de plumes, malgré les dispositions prises par les responsables de l'aéroport pour tenter d'éloigner les oiseaux. *Ni les faucons* entretenus sur le site ni les coups de fusil abondamment tirés ces derniers jours n'ont réussi à venir à bout des mouettes, qui se *montrent de plus en plus hardies.*

Cette *prolifération* d'« oiseaux de mer », inhabituelle en été, est observée dans presque toute la France. Il n'est pratiquement plus de plan d'eau, aujourd'hui, *qui ne reçoive la visite de* ces gracieux mais bruyants volatiles, quelle que soit la saison.

Comme *les* étourneaux, les moineaux et les pigeons, les mouettes sont en passe de devenir des oiseaux « commensaux » de l'homme, à la ville comme à la campagne. Faut-il incriminer les décharges à ciel ouvert – que les mouettes affectionnent particulièrement ? Est-ce, au contraire, la suppression de ces dépôts d'ordures sur le littoral, comme ce fut le cas récemment à Brest, qui *pousse les* oiseaux de mer dans l'intérieur des terres ? Nul ne le sait.

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

33. Le devoir de vacances

Débrayer, décompresser, déconnecter...
Avec l'augmentation des congés payés,
les Français découvrent la mer et la montagne.
La civilisation industrielle crée la civilisation des loisirs.

DEPUIS 1936, le droit à la paresse revendiqué par Paul Lafargue aux temps héroïques du socialisme avait été obtenu par les salariés, sous la forme des quarante heures ouvrées et, mieux encore, des deux semaines de congés payés. On en était resté là pendant vingt ans. En un sens, on avait même assisté à une certaine régression, vu la multiplication des heures supplémentaires, faites en pleine légalité, encouragées par tout le système de production, avide d'une main-d'œuvre que raréfiaient l'arrivée des classes creuses dans la population active et la prolongation des études.

En 1956, le gouvernement Guy Mollet, au demeurant fort suspect quant à sa politique coloniale, redora son blason socialiste par l'octroi d'une troisième semaine de vacances. Le progrès par le farniente s'accéléra. A partir de 1963, la généralisation de la quatrième semaine et du week-end intégral porte à une moyenne de cent trente-cinq jours le temps annuel légalement chômé. N'allait-on pas tout droit *Vers une civilisation des loisirs*, comme le suggérait, en 1962, Joffre Dumazedier ? La sociologie du travail prenait le train d'une sociologie du non-travail. La croissance économique et les progrès techniques laissaient entrevoir des possibilités d'extension quasi illimitée du phénomène.

Ce nouveau sujet de réflexion repose sur des réalités mises en chiffres. Un peu plus de 40 % des Français quittent alors chaque été leur domicile pour une durée moyenne de trois semaines « au vert ». Ceux qui ne partent pas — ils sont encore 47 % en 1967 — se recrutent avant tout chez les paysans (exploitants comme salariés agricoles), dont neuf sur dix ne bougent jamais : c'est l'abstention par force majeure, les travaux des champs ayant leur maximum d'intensité au moment de l'exode estival. Mais bien des ouvriers et des artisans aussi sont dans l'impossibilité de répondre aux appels de sirène de la nationale 7, chantée par Charles Trénet : le nerf des vacances étant assimilable à celui de la guerre, on n'est pas d'attaque sans finances. Résultat pratique : le vacancier type, celui qui investit et s'investit le plus dans la fugue annuelle, est par excellence le cadre. La catégorie augmente en proportion du secteur tertiaire : il est aussi représentatif de la nouvelle société que pouvait l'être au temps de Louis XIV le bourgeois gentilhomme. A défaut d'un Molière, le cadre a pu trouver en Daninos un amateur de « physionomie », comme on disait à l'époque de Daumier, qui a composé peu à peu, de façon ironique, les traits de cette figure sociale dynamique, faisant les modes et donnant le ton, proie inévitable de tous les promoteurs en pierre et bon air, gogo de tous les modernismes et pionnier d'une « France en mouvement ».



Symbole de la civilisation des loisirs : le club Méditerranée. Un ton nouveau, une idéologie de liberté et d'égalité qui séduisent : soixante mille adhérents en 1960, trois cent mille en 1970.

LE PROBLÈME DES VACANCES

Les Français dépensent en un an pour leurs loisirs plus qu'ils ne produisent en un mois

DÉCLARE M. ALAIN PEYREFITTE

Présidant à Provins la distribution des prix du lycée, M. Alain Peyrefitte a traité du problème des vacances. Soulignant qu'en 1964 45 % des Français partent en vacances, contre 25 % en 1936 et 31 % seulement encore en 1958, il a fait valoir que « *l'accroissement du nombre des départs a été deux fois plus grand au cours des six dernières années que dans les vingt-cinq années précédentes* ». Le ministre de l'information a poursuivi :

« *Mais il faut arriver à ce que tous les Français sans exception puissent jouir du minimum vital de vacances. Des efforts particuliers doivent être entrepris pour que toutes les catégories sociales et professionnelles en bénéficient, alors qu'à l'heure actuelle ce sont les professions libérales qui sont les plus favorisées avec 85 % de départs en vacances, contre 8 % seulement des agriculteurs.*

» *Si le rythme qui s'est établi depuis six ans se poursuit, tous les Français valides iront en vacances d'ici vingt ans (...). En 1963, la part consacrée aux loisirs dans le budget des ménages a dépassé 30 milliards de francs actuels. Les Français dépensent en un an pour leurs loisirs plus que ce qu'ils produisent en un mois.* »

Les pouvoirs publics favorisent cette évolution, a assuré M. Peyrefitte, ajoutant : « *Toutefois, ne nous dissimulons pas que trente jours continus de vacances ; deux jours par semaine pendant les quarante-huit autres semaines et huit à neuf jours fériés porteraient les journées légalement chômées au niveau de 135 par an, c'est-à-dire plus d'une journée sur trois, les deux autres n'étant elles-mêmes consacrées au travail que pour un tiers.*

» *La part croissante des loisirs dans les préoccupations et le budget des Français est évidemment un signe de prospérité. Encore ne faut-il pas que l'accroissement des loisirs (comme l'accroissement des salaires) aille plus vite que l'accroissement de la production. C'est la tâche du gouvernement de maîtriser et de régulariser cette évolution.* »

POUR FAVORISER L'ÉTALEMENT DES VACANCES LES POUVOIRS PUBLICS VONT DONNER L'EXEMPLE

Des mesures seront prises en 1965 dans les administrations

M. Dumas, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a commenté mardi devant la presse les décisions qui ont été prises sur sa proposition par un comité interministériel pour favoriser l'étalement des vacances.

Plus que de décisions, il s'agit en fait de projets qui entreront en application seulement l'année prochaine. M. Dumas veut inciter par un certain nombre d'initiatives les professionnels du tourisme et les touristes eux-mêmes à prendre leurs vacances en dehors du mois de juillet et d'août.

LES QUATRE JEUDIS

Avec ses trois jours fériés assortis de « ponts » et prolongés de week-ends, le mois de mai, cette année, servira de répétition générale aux vraies vacances, proches déjà.

Du 1er au 18 mai — c'est-à-dire de la fête du travail au lundi de Pentecôte, en passant par le jeudi de l'Ascension — un grand nombre de salariés (que ne dédaigneront pas d'imiter les membres des professions libérales et maints commerçants) travailleront en moyenne un jour sur deux. Le nombre de ces bénéficiaires ?

Le ministère du travail semble s'être résigné à ne pas en dresser l'inventaire, tant sont diverses les conventions collectives, coutumes locales ou habitudes professionnelles qui déterminent les catégories de personnel pouvant obtenir ces jours de repos supplémentaires. La production — du moins telle que la reflètent les indices — n'en souffrira guère, cependant, ces heures sans travail étant souvent « récupérées »...

Cela n'ira toutefois pas sans perturbations. Les banques connaîtront jeudi les longues files d'attente des veilles de grands départ. Il sera préférable également d'annoncer votre visite au bureau de l'administration que vous souhaitez consulter...

Le jeudi de l'Ascension perd pourtant chaque année un peu plus son caractère de jour férié, dans le commerce surtout : de nombreux magasins, grands ou petits, lèvent leur rideau de fer et installent les inventaires dès 10 heures. Les revendications syndicales comme les mandements épiscopaux dénoncent régulièrement cet empiètement du travail sur le temps de repos. Ils n'ont guère été suivis d'effet jusqu'ici, s'ils ont même été entendus.

A. T.

(29 avril 1964.)

Sous sa direction, les vacances deviennent, de proche en proche, une des préoccupations les plus sérieuses de la vie. La part des dépenses qui leur est affectée croît régulièrement. Le surmenage, le tournis, le tracassin, tout ce qui accable quotidiennement les acteurs de la civilisation industrielle, soumis à des contraintes d'horaires, de rendement, de discipline en tout genre, doit trouver sa compensation dans une rupture aussi nette qu'obligatoire au terme d'une année d'ouvrage. Débrayer, décompresser, déconnecter : on a le vocabulaire idoine pour signifier son éloignement provisoire de la machine.

Le développement des vacances devient, d'autre part, un élément de choix dans la stratégie économique et sociale des pouvoirs publics. Les revenus du tourisme, déjà indispensables à l'équilibre de la balance des paiements, puisque près du tiers des estivants sont des étrangers (7 millions en 1965), sont utilisés comme un des moteurs de l'aménagement du territoire.

A cet égard, le meilleur exemple reste celui de la côte de Languedoc-Roussillon, entrepris au début de la décennie par le secrétaire d'Etat au tourisme Pierre Dumas, et dont l'achèvement est prévu en 1969. Visant à désengorger une Côte d'Azur saturée d'huile solaire (près de 1 million et demi de touristes), le projet prévoit l'aménagement de 135 kilomètres de littoral. Ce n'est pas rien : il faut chasser les moustiques, donc combler les lagunes, reboiser ; là-dessus, édifier sept sites balnéaires, pensés et conçus en fonction des nouveaux besoins citadins : les immeubles pyramidaux de La Grande-Motte et son port de plaisance transfigurent de façon symptomatique ces plages de papa qui, de Carnon à Palavas-les-Flots, étaient bornées par les cabanons où, entre deux baignades, on dérobait ses cuisses aux perfides insectes. Le Cap-d'Agde, Le Barcarès et quelques autres surrections balnéaires, dues notamment à l'effort de la Société immobilière de la Caisse des dépôts et consignations, répondaient en écho.

Les « soirées diapos »

Le droit à la neige perçait aussi comme un des nouveaux droits de l'homme, encouragé par l'initiative scolaire, l'éducation nationale inoculant le virus du ski à des myriades de bambins qui partaient apprendre à compter les edelweiss et calculer la vitesse des remonte-pentes en classe de montagne. Les parents, qui ne voulaient pas rester en dehors des pentes, prirent goût à leur tour au slalom, au schuss et à la godille, poursuivis ou précédés par les promoteurs, prêts à débiter la montagne en tranches. L'expérience de la station de Vars est, à ce titre, exemplaire. En 1958, les trois hameaux de la commune (Saint-Marcelin, Sainte-Marie et Sainte-Catherine) ne recensaient pas plus de 250 habitants. Dix ans plus tard, la station reçoit chaque saison plusieurs dizaines de milliers de skieurs, leur nombre s'accroissant chaque année de 10 % à 20 %.

On a pu dire par plaisanterie que la valeur des vacances tenait à la vacance des valeurs. Pourtant, les normes de la société industrielle *n'ont pas* complètement disparu des programmes de « repos ». La boulimie culturelle, alliée aux habitudes de la productivité, pousse au « forcing », surtout quand la voiture permet de passer si aisément de ville en ville. Dès lors, les vacances trouvent toute leur saveur une fois achevées, quand on peut exhiber les preuves photographiques d'une accumulation de lieux, de paysages et de chefs-d'œuvre artistiques. L'une des formes de la sociabilité amicale devient la séance souvent redoutée de projection de diapositives, commentées avec ferveur par celui ou celle qui les a prises comme autant de certificats de tourisme intelligent.

En ces années-là, rien n'est plus symbolique de la civilisation des loisirs que l'essor du Club Méditerranée. Modeste association créée en 1950 par Gérard Blitz, le Club prend son envol avec l'arrivée dans l'affaire d'un marchand de tentes de toile, des idées plein la tête, Gilbert Trigano. En 1961, il compte 60 000 adhérents ; en 1970, on les évalue entre 250 000 et 400 000. Ce n'est qu'une minorité, mais qui donne le ton, impose un style, et diffuse une idéologie, faite de liberté, d'égalité, d'hédonisme-édénisme, où tout un chacun puise les images d'un retour provisoire et nécessaire à la nature.

Le club offre tout à la fois l'abondance des nourritures terrestres, la permissivité sexuelle, l'exotisme, l'organisation des loisirs, et surtout peut-être un nouveau type de relations humaines, où le tutoiement entre GM (gentils membres) et GO (gentils organisateurs) et une application constante à la bonne humeur s'imposent. Plongés dans ce nouveau monde, les barrières sociales abattues, les cadres moyens vivent le fantasme d'appartenir aux couches supérieures de la société : *« La chasse sous-marine et le vin de Samos qu'ils pratiquaient en commun éveillèrent entre eux une profonde camaderie. Sur le bateau du retour, ils s'aperçurent qu'ils ne connaissaient l'un de l'autre que leur prénom et, voulant échanger leurs adresses, ils découvrirent avec stupeur qu'ils travaillaient dans la même usine, le premier comme directeur technique et l'autre comme veilleur de nuit. »*

Apologue cité par Jean Baudrillart.

Cela pourrait s'intituler : la fin de la société de classes par le pareo.

MICHEL WINOCK.

Demain : une euphorie prométhéenne

Le Monde

sans visa

TAMOULS
LES FILIÈRES DE L'EXIL

Coup d'audace réussi pour cent cinquante-cinq réfugiés tamouls de Sri-Lanka : repêchés au large de Terre-Neuve il y a quelques jours, ils ont forcé la main des autorités canadiennes et obtenu le droit d'asile. Mais comment les a-t-on trouvés si loin de leurs bases, si loin de cette île déchirée depuis trois ans par une guerre civile, guerre raciale aussi, qui les pousse à quitter le pays ? De camps en passeurs, les plus chanceux parviennent en Europe occidentale, via Berlin-Est le plus souvent. Tandis que les frontières se ferment de plus en plus, l'Atlantique ne peut plus sembler à ces errants un obstacle infranchissable.



Les gros titres de la presse ouest-allemande sur l'affaire de Terre-Neuve.



A Jaffna, une statue du fondateur des Tigres tamouls déboulonnée par l'armée régulière.

BERLIN-EST, PORTE D'OCCIDENT

S'ILS s'étaient embarqués pour cette longue, incertaine et très coûteuse *odyssée, c'est, dirent-ils,* parce qu'ils cherchaient un lieu où pouvoir définitivement se fixer. L'attente était trop longue en *République fédérale avant que l'on* statue sur leur sort : réfugiés politiques ou pas ? L'incertitude aussi : très peu des membres de *leur communauté sont* désormais reconnus comme réfugiés outre-Rhin. Certains craignaient qu'on ne les renvoyât *dans leur pays, peur qui* ne se fonde *sur* aucun précédent, mais que le débat sur les demandeurs d'asile en République fédérale avait *pu engendrer. Peut-être, enfin,* ceux d'entre eux qui avaient trouvé un emploi en RFA souhaitaient-ils simplement élire domicile dans un pays dont la langue et la culture leur soient plus familières.

Ces cent cinquante-cinq personnes repêchées *au large de* Terre-Neuve début août ne sont que quelques-uns des milliers de Tamouls qui, depuis quelques années, errent *entre différents* pays d'Europe occidentale et qui, chaque fois qu'une porte se ferme, vont frapper à celle d'à côté ou entrent sans frapper *et sans* être vus, en payant la plupart du temps quelqu'un qui se charge du passage.

Si plusieurs pays d'Europe occidentale (France, Pays-Bas, Grande-Bretagne puis RFA) ont pris ces dernières années des mesures spécifiques à *l'égard des Tamouls, c'est que* leur afflux croissant à partir du début des années 80 et surtout en 1984-1985 correspondait non seulement à un *regain* de violences à Sri-Lanka, mais aussi à la mise en place de filières organisées *de passeurs. Des agences de voyages* proposent aux Tamouls, pour des prix qui varient entre 300 et 3 600 dollars, passeports, visas, voire *faux* papiers. *La plupart des pays européens* ont ainsi demandé à leurs compagnies aériennes de ne plus vendre de billets au *départ de Colombo qu'aux* Sri-Lankais *munis* d'un visa délivré par leur ambassade dans l'île. Cela eut pour effet de freiner le nombre des arrivages « directs ».

Restait aux Tamouls qui cherchaient à quitter leur pays les vols d'Interflug, la compagnie aérienne *est-allemande, qui les amenait* (là encore par l'intermédiaire d'agences spécialisées) de Colombo à Berlin-Est, d'où ils pouvaient ensuite gagner Berlin-Ouest ou une frontière occidentale.

Berlin servant ainsi de véritable tête de pont, le nombre des deman*deurs d'asile s'était* particulièrement accru en RFA : trente-cinq mille Tamouls y vivent aujourd'hui ; les arrivées se faisaient *à un rythme de mille* huit cents par mois au cours du premier semestre 1985.

En juillet de cette même année, on apprit qu'un « arrangement » avait été trouvé *entre Bonn et* la RDA : cette dernière s'engageait à ne plus accorder de droit de transit sur son territoire aux Tamouls non *munis d'un visa délivré par une* ambassade occidentale à Colombo. Il est des « arrangements » dont on préfère, d'un commun accord, ne pas *révéler tout le contenu.*

Les négociations *avaient été extrêmement* discrètes. On remarqua simplement que l'accord était rendu public quelques heures seulement après que la République *fédérale* eut annoncé l'octroi de nouvelles facilités de crédit à l'Allemagne de l'Est. Pure coïncidence. C'*est le même arrangement* que la République fédérale cherche aujourd'hui à *étendre* à d'autres nationalités, bien qu'on démente à Bonn *que des négociations soient* en cours.

L'effet de freinage fut en tout cas très net : à partir de septem*bre 1985, le nombre des nouveaux* demandeurs d'asile tamouls en Allemagne de l'Ouest est passé de mille huit cents à trois cents par mois. Il s'est maintenu à ce niveau au cours des six premiers mois de 1986.

D'autre part, en décembre 1985, le tribunal *administratif fédéral,* qui avait à statuer en appel sur le sort de cent trente-six réfugiés tamouls, *estima que les persécutions subies* par cette communauté à Sri-Lanka étaient certes *« humainement tragiques »* mais que, pour autant, *n'étant pas ordonnées* par un Etat, elles ne donnaient pas un droit automatique et collectif à l'asile politique *en RFA. Chaque demandeur d'asile* tamoul doit désormais, pour obtenir le statut de réfugié, fournir la preuve qu'il faisait l'objet personnellement *de persécutions.* Le taux de reconnaissance est tombé de 40 % à 10 %.

Toutefois, même les Tamouls auxquels ce statut n'est pas *accordé ne sont* pas *dans* la pratique expulsés. Ils n'ont, en principe, pas le droit de travailler.

CLAIRE TRÉAN.

COLOMBO FACE AUX « TIGRES »

ETAT d'urgence sur l'ensemble du territoire, couvre-feu dans le nord du pays et à *Colombo,* la capitale, quelques semaines plus tard. Voilà un peu plus de trois ans, Sri-Lanka, paradis *des touristes, terre d'épices* et de plantations, plonge dans la guerre civile.

Des émeutes raciales font des centaines de victimes. Les concessions faites *à la minorité tamoule par le président* Jayewardene, réélu un an plus tôt, sont trop minces et viennent trop tard pour prévenir l'explosion de violence. Dans une prison de Colombo, trente-sept détenus tamouls sont même *massacrés par des codétenus.*

L'antagonisme entre Tamouls hindouistes et Cinghalais bouddhistes est séculaire. Dans le Nord, surtout dans la péninsule de Jaffna, *l'émigration* tamoule remonte à huit ou dix siècles. Au sein de cette communauté, la caste Vellalar, qui forme *la moitié* de la population tamoule, domine traditionnellement la vie sociale.

Dans les plantations, la situation est différente, puisque la *population tamoule y est formée* de travailleurs immigrés importés, au siècle dernier, par les colonisateurs britanniques. *Ils étaient, au moins au départ,* peu solidaires des Tamouls autochtones en dépit des persécutions *dont* ils ont été l'objet, *notamment* en 1977. *Dans* la province orientale et dans le Nord-Ouest, les Tamouls se retrouvent dans une situation encore *différente puisqu'ils* n'y sont *pas majoritaires face aux* communautés musulmane et cinghalaise.

Aucun gouvernement, depuis l'indépendance, n'a su faire face au problème que posaient cette *forte minorité* – 20 % de la population – et les ressentiments ainsi créés de part et d'autre. Les séparatistes ont su, par *exemple, exploiter l'amertume* des Tamouls de l'Est face à l'installation dans leur région, à l'occasion de grands travaux, de *Cinghalais. Parallèlement, la* montée d'un nationalisme cinghalais était attisée par une libéralisation de l'économie qui a *profité, dans une bonne mesure,* aux minorités et aux hommes d'affaires.

Ainsi, le pire n'a pas été évité. L'armée et les autres forces de l'ordre ont *quadrillé* les *régions* tamoules, sans *pour autant* garder pied dans certains fiefs des Tigres, les Tamouls qui luttent, *par les armes, pour la création* d'un Etat séparé (l'Eelam). Ces derniers bénéficient de nombreuses sympathies dans l'Etat indien voisin *de Tamil-Nadu et* y ont d'ailleurs installé leurs états-majors politiques.

Jusqu'ici, les tentatives indiennes de médiation, sans parler de pressions, n'ont abouti à rien. *La* violence a engendré la violence. *Représailles et contre*-représailles sont monnaie courante. La côte indienne se trouvant à une quarantaine de kilomètres de Jaffna, plus de *cent trente mille* Tamouls se seraient déjà réfugiés en Inde. Mais des milliers d'entre eux tentent d'aller refaire leur vie ailleurs, *notamment dans des pays* occidentaux.

Une nouvelle tentative de règlement est en cours depuis quelques semaines, les Tamouls *les plus modérés ayant accepté* un plan avancé par Colombo et leur offrant un large degré d'autonomie. *Mais* encore faudrait-il pouvoir rallier les Tigres de l'Eelam, qui ont déjà rejeté l'offre du président Jaye*wardene, lequel lutte pour* préserver l'unité de l'île tout en tentant de résister aux pressions, notamment des militaires, en *faveur d'une « guerre totale au* terrorisme ».

Mais même si un compromis pouvait se dessiner, Sri-Lanka ne serait pas au bout de ses peines. *L'économie, qui comptait sur* le tourisme et les investissements pour se développer, prendra du temps, quoi *qu'il* advienne, à se remettre de la guerre civile actuelle. Aux gens qui fuient pour des raisons de sécurité *s'ajoutent, aujourd'hui, ceux qui* sont des réfugiés à la fois économiques et politiques. A Sri-Lanka, on compte encore près *de trois millions de Tamouls,* et tant que la paix ne sera pas rétablie, certains d'entre eux continueront de partir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



l'enquête

CANADA : MAIN FORCÉE

DES « boat people » au large de Terre-Neuve... Depuis que l'Europe a commencé de fermer ses portes aux réfugiés de Sri-Lanka, les autorités canadiennes redoutent une recrudescence de l'immigration tamoule. Mais jamais, jusqu'à ce mois d'août, ils ne les avaient vus venir par la mer.

Bien que les occupants des canots aient tenté de faire croire qu'ils arrivaient directement du sud de l'Inde, on pense qu'ils ont traversé l'Atlantique dans les soutes d'un cargo, après avoir séjourné en Allemagne.

A main forcée, le Canada a fait jouer les lois de l'hospitalité. Non sans inquiétude. Pour les six premiers mois de 1986, plus de huit cents Tamouls ont demandé le statut de réfugié, affirme M. Harry Mueller, analyste travaillant pour le compte du ministère de l'immigration. Pour le seul mois de juin, on en a dénombré deux cent quarante. *« Leur nombre augmente considérablement et nous prévoyons qu'il s'accroîtra encore davantage »*, prédit M. Mueller, qui rappelle que mille six cents Tamouls sont arrivés au Canada en 1985.

Le Canada avait pourtant commencé à exiger à partir de 1983 un visa pour les Sri-Lankais désireux de s'établir sur son territoire. Mais paradoxalement les autorités canadiennes *n'accordent pas de visa à ceux qui se présentent à son haut-commissariat à Colombo*, assure Mme Joyce Yedid, une avocate spécialisée dans les questions d'immigration.

Des centaines de Tamouls réussissent quand même à s'envoler vers le Canada, débarquant pour la plupart à l'aéroport international de Montréal-Mirabel, où ils mettent les agents de l'immigration devant le fait accompli et réclament un statut de réfugié. Ils sont six cent cinquante-neuf à être entrés par cette voie au cours des quatre derniers mois. Selon Mme Yedid, le gouvernement canadien impose cependant de plus en plus d'amendes aux compagnies aériennes qui transportent ces immigrants illégaux. Plusieurs juristes montréalais soulignent que, loin de décourager les candidats à l'immigration, de telles mesures ne font qu'activer les réseaux clandestins d'entrée, ouvrant ainsi la voie à des situations comme celle qui s'est produite ces jours derniers à Terre-Neuve, d'autant plus que le Canada a pour politique de n'extrader aucun immigrant illégal provenant de certains pays (comme l'Afghanistan, le Guatemala, le Salvador ou encore Sri-Lanka) déchirés par la guerre civile ou affrontés à des violences incontrôlées.

S'ils demandent le statut de réfugié, les illégaux se voient immédiatement accorder un permis ministériel leur permettant de séjourner provisoirement au pays durant douze mois, dans l'attente d'une décision officielle statuant définitivement sur leur sort.

Le ministre canadien de l'immigration, M. Benoît Bouchard, ne cache pas son appréhension face à l'arrivée de ces « boat people » nouvelle vague, *« parce que les Canadiens sont autant concernés par la sécurité que par l'hospitalité »*. ■



ASSOCIATED PRESS

Recueillis au large de Terre-Neuve par un chalutier, l'*Atlantic Weaver*, alors qu'ils étaient entassés dans deux canots de sauvetage, les cent cinquante-cinq réfugiés tamouls ont d'abord prétendu qu'ils arrivaient directement de Sri Lanka.

GRANDE-BRETAGNE : CLOSED !

EN Grande-Bretagne, le coup de frein à l'immigration a été donné en mai 1985 : depuis, les Tamouls ne débarquent plus qu'au rythme d'une douzaine par mois à l'aéroport de Londres-Heathrow, pour rejoindre une communauté ne dépassant pas deux mille cinq cents individus au Royaume-Uni.

En fait, le gouvernement de Mme Thatcher a tôt fait de fermer les frontières au moment où se manifestait l'afflux consécutif à une recrudescence des troubles et de la répression à Sri-Lanka, en avril-mai 1985. Chaque Boeing en provenance du sous-continent indien amenait un contingent de cinquante à cent nouveaux arrivants, qui tous réclamaient le statut de réfugié. Après trois semaines seulement de ce régime, ils étaient mille quatre cents, la plupart du temps sans argent et sans adresse, à s'entasser dans les centres de transit et d'hébergement des services britanniques de l'immigration.

Du jour au lendemain, les autorités britanniques ont décidé de limiter les entrées, grâce à un régime de visas s'appliquant aux seuls Sri-Lankais. Tous les autres ressortissants du Commonwealth en demeurent – mais pour combien de temps ? – exemptés. L'effet a été radical. *« Aujourd'hui, les demandes de visas sont très peu nombreuses, au haut-commissariat britannique à Colombo »*, note un porte-parole au ministère britannique de l'intérieur. Le nombre des Tamouls admis en mai dernier a été *« inférieur à treize »*. Et pour cause. Selon D. Paul Sathianesan, lui-même Tamoul et responsable du conseil britannique aux réfugiés, *« se présenter au guichet du haut-commissariat, c'est prendre le risque de se faire remarquer par les autorités sri-lankaises, d'être interné, voire torturé »*.

Ceux qui cherchent à passer à travers les mailles du filet sont systématiquement refoulés, ou placés en *« centre de détention »*. Ils sont une trentaine à Latchmere-House, dans la banlieue de Londres, et une dizaine à Harmondsworth, près de l'aéroport d'Heathrow. Certains attendent depuis plusieurs mois la décision administrative qui réglera leur sort. *« Latchmere, c'est une prison. On y arrive les menottes aux poignets. Comme si les réfugiés étaient des criminels »*, dénonce D. Paul Sathianesan.

Pour Sureshleurmar Mehalingham, l'errance vient tout juste de prendre fin. Et encore, l'avenir est plein d'incertitudes. Arrivé au début de l'année en RFA, *via* New-Delhi, il a passé cinq mois dans un camp de transit, avant de tenter sa chance à Londres. Mais les services de contrôle sont vigilants, et il est remis sans autre forme de procès dans le premier avion pour l'Allemagne. La navette, au total, va durer soixante-douze heures. Trois jours pendant lesquels il rebondit à trois reprises sur les services d'immigration ouest-allemands. De guerre lasse, c'est Londres qui finit par céder.

Refuge précaire

Mais pas plus que l'écrasante majorité des deux mille cinq cents autres Tamouls de Grande-Bretagne, il n'a droit au statut de réfugié, et aux droits y afférents. Ce statut n'est accordé qu'avec une extrême parcimonie à ceux qui, en cas de retour à Sri-Lanka, s'exposeraient à *« une dure épreuve »*, selon la litote officielle. Le lot commun est un permis exceptionnel de séjour, d'une durée de six mois, déjà renouvelé pour un an dans la plupart des cas. Dans les faits, selon le *British Refugee Council*, la menace d'une éviction hypothèque sérieusement toute inscription à l'université, toute recherche d'un emploi stable ou d'un logement.

La Grande-Bretagne pouvait-elle accueillir l'immigration tamoule ? *« On a claqué la porte au nez de gens dont la vie était en danger »*, a protesté le député travailliste, M. Alf Dubs. Il eût été irresponsable d'agir autrement, *« de continuer de pratiquer la politique de la porte ouverte »*, selon le conservateur Terry Dicks : la Grande-Bretagne est une île aux contours limités, et aux prises avec près de trois millions trois cent mille chômeurs. ■

époque

NOUS SOMMES CINQ MILLIARDS

Le cap des cinq milliards d'individus vient d'être franchi.
Nous serons six milliards avant l'an 2000.
La population mondiale augmente.
Mais à quels rythmes, selon quelles lois ?
Un démographe répond.

Propos recueillis par Guy Herzlich

Entretien avec Jean-Claude Chesnais

« La population mondiale va-t-elle longtemps continuer à croître, notamment dans le tiers-monde ? Celui-ci va-t-il au contraire entamer – a-t-il déjà entamé – la « transition démographique » ? Tout le monde se pose aujourd'hui ces questions, notamment depuis la Conférence internationale de la population à Mexico en 1984.

– Ce que nous appelons « transition démographique » est un phénomène universel. C'est tout simplement une modernisation des comportements qui se fait en deux temps. D'abord la maîtrise de la mort avec l'élimination des famines, l'amélioration du niveau de vie et de l'alimentation. Elle provoque une explosion démographique, comme en Europe au dix-neuvième siècle.

» Intervient alors la deuxième phase, celle de la maîtrise de la vie. En limitant le nombre de leurs enfants, les couples tentent de rétablir l'équilibre que la baisse de la mortalité détruit : auparavant, la mort – les catastrophes, les famines, les épidémies, les maladies infantiles – opérait une régulation naturelle. La volonté individuelle se substitue au hasard, et l'on retrouve une croissance plus lente, voire une stabilisation, une baisse.

– C'est le cas de l'Europe...

» L'Europe est parvenue à ce dernier stade. Mais aucune région du monde n'a échappé à la première phase : il n'y a plus guère de pays où l'espérance de vie à la naissance soit inférieure à quarante-cinq ans, alors qu'elle était de l'ordre de vingt-cinq ans en France vers le milieu du dix-huitième siècle.

» Dans la plupart des pays, la mortalité a commencé à baisser au début du dix-neuvième, la fécondité à partir de 1870 : dans l'Europe du Nord-Ouest d'abord, puis en Europe centrale vers 1880-1890, en Russie vers 1900, comme en Yougoslavie et au Portugal. Plus l'on était loin du foyer de modernisation, plus le décalage a été important.

» Le calendrier a coïncidé assez fidèlement avec celui de la croissance économique : lorsque le revenu par tête augmente de façon à peu près continue, et avec lui le niveau d'hygiène et d'alimentation, la mortalité recule, et, à partir d'un certain seuil de revenu et d'aisance, le désir d'enfant change.

« Dans le passé, l'Europe a peuplé plusieurs continents. On peut aujourd'hui parier sur l'évolution inverse. »

– Pourtant, en France, les naissances n'ont-elles pas commencé à diminuer en même temps que les décès, ou même avant ?

– On a pu le croire, car la baisse de la natalité a commencé en France avant tous les autres pays : dès avant la Révolution française dans certaines provinces. Mais les travaux de démographie historique ont montré que dans les cinquante ans qui avaient précédé, la durée de vie moyenne avait progressé de six ans.

Cette précocité tient d'abord à une régression du sentiment religieux dans toutes les classes sociales, et avec elle de la soumission millénaire à l'ordre divin : la mort obéissant aux décrets de Dieu, il était auparavant immoral, voire sacrilège, de retarder l'échéance. Pour les enfants, on disait : *« Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a repris. »* Peu à peu, on a pris conscience de la possibilité d'agir soi-même. Ont joué ensuite des facteurs économiques, principalement la distribution des terres : la France se singularise au dix-huitième siècle par une forte densité rurale et une extraordinaire diffusion de la petite propriété rurale, souvent chèrement acquise : chaque génération s'efforce donc de la préserver.

– La limitation des naissances n'était pas inconnue auparavant...

– Alors que le potentiel biologique de reproduction peut être évalué à quinze enfants par couple dans les conditions sanitaires du passé, les plus fortes fécondités constatées sont de dix ou onze, au Québec ou dans certaines sectes. En fait, la religion imposait une certaine discipline sexuelle ; le mariage était tardif ; une fraction importante de la population (et pas seulement les prêtres) était condamnée au célibat : 20 %, 30 % parfois ; l'abstinence était de règle pendant de longues fêtes religieuses comme le Carême. La France est passée en dessous de cinq enfants par couple en limitant encore le mariage et en recourant à des pratiques anticonceptionnelles comme le coït interrompu.

– L'évolution a été beaucoup plus tardive en Grande-Bretagne.

– La baisse de la fécondité y a commencé un siècle plus tard, peu avant 1880, alors que l'évolution de la mortalité était comparable à celle de la France. A cela deux explications. D'abord le recours à l'émigration : tournée davantage vers l'extérieur, l'Angleterre a massivement exporté ses hommes pour réduire la pression démographique.

– C'est l'émigration qui a sauvé l'Irlande de la catastrophe après la famine de 1847 ?

– Elle n'a fait que la limiter. Il y eut tout de même un million de morts et un million de départs immédiats vers l'Amérique, pour une population d'environ 8 millions de personnes.

Deuxième raison : l'industrie britannique a utilisé massivement le travail des enfants. Comme ceux-ci apportaient très tôt des revenus à leurs parents, il n'était pas nécessaire d'en limiter le nombre. C'est seulement avec les lois limitant le travail des enfants et l'instauration – tardive – de l'école obligatoire que l'on a vu la natalité fléchir.

– Aujourd'hui, après des évolutions décalées dans le temps, les courbes paraissent se rejoindre dans tous les pays occidentaux.

– Jusque vers 1960 subsistaient en effet des différences importantes de fécondité. L'après-guerre a ouvert une parenthèse d'une vingtaine d'années, une sorte de revanche de la vie, d'optimisme extraordinaire. Puis le mouvement antérieur a si bien repris que tous les pays occidentaux sont parvenus à peu près aux mêmes chiffres de mortalité et de fécondité – 20 % au-dessous du seuil de renouvellement des générations. Seuls les pays germaniques ont une fécondité encore plus basse.

: CLOSED!

l'enquête







Les nouveaux arrivants font jouer la solidarité de la communauté tamoule. Ici, des familles installées à Paris.

STEVENS/SIPA – BONO/GAMMA – BONO/GAMMA

SRI, DE KARAINAGIAR A PARIS

SRI a les mains dans l'eau de vaisselle et la tête ailleurs, très loin de Paris. Quand il lave assiettes et couverts dans ce restaurant du Marais où il travaille depuis un an, c'est à Karainagiar qu'il pense, son village de Sri-Lanka. C'était, il n'y a pas si longtemps, un village de pêcheurs et de petits cultivateurs, entouré d'eau. 5000 personnes, des Tamouls pour la plupart, y vivaient paisiblement.

Et puis une base navale s'est installée à proximité. Et puis les rebelles tamouls, les fameux « tigres », ont attaqué la base. Les rebelles sont morts et des soldats aussi. Les soldats se sont vengés sur Karainagiar, où plusieurs centaines de villageois sont morts, en représailles. Dans la famille de Sri, il n'y eut qu'un mort, un tout petit mort : un bébé de deux ans, qui, lui, ne courait pas assez vite.

Depuis, la base navale a absorbé le village, brisé, fui par ses habitants. Il dit cela avec un sourire tout doux, Sri. Sa moustache légère ne parvient pas à vieillir ses vingt ans. A grand renfort de gestes, il raconte aussi comment son père est mort, tué par des civils au cours d'émeutes. Il fait le geste de se trancher la gorge : voilà comment il est mort, en pleine rue. Sa mère morte elle aussi, il est resté seul avec ses deux sœurs de vingt-quatre et dix-huit ans.

A Sri-Lanka, il avait un travail et des espoirs : *« De 8 heures à 17 heures, je travaillais dans le textile. Et puis après j'étudiais les ordinateurs ».* De temps en temps — il n'a rien d'un soldat, dit-il presque en s'excusant, — il donnait la main à un journal tamoul. Il n'est sûrement pas un terroriste, ni même vraiment un militant : il est tamoul, tout simplement. A ce titre, il a été arrêté trois fois, et de cela il ne veut pas trop parler.

L'exil, en attendant

C'est sa sœur aînée, professeur, qui un jour a décidé que trop c'était trop : Sri, le dernier homme de la famille, devait quitter ses parents. Elle a réuni les économies, organisé une collecte, et Sri est allé acheter un billet d'avion : Colombo-Bangkok; Bangkok-Berlin Est. De l'Est à l'Ouest, il n'y a qu'un mur, qui semble facile à franchir pour des réfugiés que l'Allemagne de l'Est ne tient pas à abriter. C'était la dernière étape avant Paris, qu'il a atteint au bout de sept jours de voyage.

Le réseau de solidarité tamoul a fonctionné. Des amis lui ont prêté un peu d'argent, lui ont trouvé un logement, *« petit, mais je suis seul, et j'ai le téléphone »,* dit-il fièrement. Il a aussi consulté un avocat, qui a entamé les démarches pour lui faire obtenir le statut de réfugié politique. Le dossier est à l'instruction. Alors, en attendant, Sri fait la plonge.

Veut-il rester en France ? Son *« non »* est catégorique. *« Dès que ce sera arrangé là-bas, je rentre chez moi. J'aime trop mon pays. »* Mais quand ? Ses sœurs viennent de quitter Sri-Lanka. Elles sont pour le moment dans un camp de réfugiés en Inde. Dès qu'elles auront réuni l'argent nécessaire, elles partiront. Direction : Paris.

AGATHE LOGEART.

époque

» Ce mouvement déborde le cadre européen, s'étend à l'Amérique du Nord, à l'Asie orientale et même à certains pays d'Amérique latine. Une transformation des mentalités s'est produite dans tous les pays industrialisés, indépendamment des législations, des structures économiques, du taux de chômage, et même du degré de présence des femmes sur le marché du travail. La Sicile ou l'Italie du Sud, que l'on comparait naguère à certaines régions sous-développées, à certains pays africains, ont aujourd'hui une fécondité comparable à celle de la France. Et l'Espagne du Sud évolue dans le même sens.

— Malgré l'émigration aussi...

— Cette émigration, longtemps massive dans le Mezzogiorno italien, vers les Etats-Unis, puis vers le Nord, est aujourd'hui terminée. L'Italie accueille un million d'étrangers. L'Espagne, le Portugal, la Grèce même ont cessé d'être des pays d'émigration nette... Dans le passé, l'Europe a peuplé plusieurs continents, on peut aujoud'hui parier sur l'évolutin inverse. Non seulement la présence européenne a déjà beaucoup régressé dans les pays d'Afrique ou d'Orient — et le mouvement paraît appelé à se poursuivre. Surtout l'immigration en provenance de ces deux continents ne fait que commencer. La récession économique mondiale n'a fait que ralentir ce processus séculaire...

— Il semble que certains pays du tiers monde vivent aujourd'hui les mêmes événements que l'Europe encore plus rapidement.

— On peut parler d'une contraction de l'histoire. La mortalité a commencé à baisser il y a un siècle en Amérique latine et au Japon, vers 1920-1930 en Afrique. Mais la baisse s'est accélérée après la deuxième guerre mondiale, par suite du transfert des techniques médicales occidentales, notamment dans la lutte contre les maladies infectieuses. Une baisse de la mortalité qui a pris plus d'un siècle en Europe s'est faite en quelques décennies.

» A Ceylan, par exemple, grâce à une action internationale concertée sur le plan sanitaire et à des distributions gratuites d'aliments aux couches les plus pauvres de la population, on a pu en quelques années gagner dix ans d'espérance de vie — notamment par l'éradication de la malaria.

» Si l'on ne connaît pas ailleurs de progrès aussi rapides, plusieurs pays d'Extrême-Orient ont déjà rejoint les pays scandinaves en tête du classement mondial : le Japon, Hongkong, Singapour, Formose. Hong-Kong détient depuis 1984 le record de l'espérance de vie féminine — quatre-vingt-un ans ! Ce petit rocher sans ressources, qu'on dit le pays du capitalisme sauvage, a réalisé des performances extraordinaires sur le plan de la santé publique comme sur le plan économique !

» La fécondité, elle, a commencé à baisser dans ces pays au cours des années 60, un peu plus tard dans les pays de la zone caraïbe sous influence américaine, Porto-Rico et la Jamaïque par exemple. Le virage décisif a été pris vers 1970 : les grands pays ont basculé, comme la Chine, l'Indonésie, le Brésil, le Mexique, l'Egypte, la Turquie... seuls sont restés à l'écart l'Afrique noire et la plupart des pays islamiques.

— Pourtant la population du tiers monde continue à croître, plus vite qu'en Europe autrefois.

— Cela tient à la vitesse acquise. La rapidité de la baisse de la mortalité été telle que la croissance de la population a pu atteindre près de 3 % par an, alors qu'en Europe, elle n'a jamais dépassé 1,5 % à 2 %. La structure par âge — la jeunesse de la population — prolonge cette croissance. Mais la baisse de la fécondité, est entamée et peut, elle aussi, être très rapide et prendre un quart à un demi-siècle au lieu d'un siècle.

» En Chine, cette transition semble s'être opérée en une quinzaine d'années. Mais s'étant faite sous la contrainte — en fixant des quotas de naissances pour chaque couple — un retour en arrière n'est pas impossible, s'il y a un relâchement de la pression. Le taux de fécondité y est comparable à celui de Taiwan, malgré l'important écart de développement économique.

« Au Brésil, on parle de planning familial à la télévision. Ce qui eut été inconcevable il y a dix ans. »

» Outre la mondialisation des échanges commerciaux et surtout des contacts culturels (avec l'occidentalisation des mœurs qu'elle implique), plusieurs autres phénomènes contribuent à accélérer l'évolution de la natalité : l'aide des organismes internationaux spécialisés et, plus encore, l'effort des pouvoirs publics, voire l'appui des autorités religieuses, y compris en Amérique latine. Au Brésil, on voit maintenant à la télévision des émissions sur le planning familial, ce qui eût été inconcevable il y a dix ans. De façon générale, la télévision joue un grand rôle dans l'évolution des consciences même dans les régions les plus reculées de la planète...

— Avec l'existence des moyens modernes d'éradication des maladies et de contrôle des naissances, l'évolution démographique suit-elle autant qu'autrefois le développement économique ?

— On constate encore une bonne corrélation. Ainsi le Japon, qui a amorcé un important décollage économique au dernier quart du dix-neuvième siècle, est arrivé dans l'entre-deux-guerres avec un niveau de développement supérieur aux autres pays du tiers-monde ; il a été le premier à connaître une baisse de fécondité dans les années 40. Il a été suivi par les pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine qui ont participé au premier boom des échanges économiques mondiaux lors de la période 1870-1914. En dehors du cas particulier de la Chine, les pays qui sont les plus avancés dans le processus de transition démographique sont d'ailleurs ceux qui ont le plus participé au boom de l'économie mondiale depuis 1950. Le destin de ces pays n'est pas exceptionnel. Les *« trente glorieuses »* n'ont pas été limitées aux pays industrialisés ; si le cas de plusieurs pays d'Asie orientale (le Japon et ses satellites de l'ASEAN) est bien connu, il ne doit pas faire oublier l'allure du mouvement d'ensemble ; or, sans être aussi spectaculaire que dans cette région du monde, celle-ci n'en est pas moins relativement rapide par rapport aux rythmes séculaires antérieurs... Les pays où la croissance économique n'a pas suivi (ou avec peine) l'accroissement démographique sont plutôt l'exception ; et, contrairement à l'opinion commune, ils ne se rencontrent pas dans l'Asie surpeuplée, mais dans certaines zones à faible densité d'Afrique noire, souvent caractérisées par l'instabilité politique et la mauvaise gestion économique.

— Dans les pays arabes, la fécondité reste très forte, malgré la croissance économique et, au Maghreb, malgré la volonté des gouvernements...

— Cela résulte du poids de l'héritage culturel, du statut donné à la femme dans ces pays. L'intégrisme peut retarder encore la mutation. Mais tôt ou tard elle se produira, par suite de la pression du nombre. D'ailleurs la fécondité a déjà baissé dans plusieurs pays musulmans. Le cas le plus clair est celui des républiques musulmanes d'Asie soviétique, où un important développement socio-économique s'est produit. Inversement, les pays du golfe Persique, devenu très riches n'ont pas eu le temps d'achever leur évolution culturelle. Même la mortalité y a baissé moins qu'on aurait pu l'attendre. L'hygiène, la façon d'élever les enfants, l'alphabétisation, n'ont pas suivi. Or elles entraînent un changement d'attitude, notamment à l'égard des filles. Le choc pétrolier à rebours aura peut-être un effet incitatif.

— La crise entraînerait une prise de conscience ?

— Des ruptures aussi fortes peuvent en effet changer les esprits. Cela s'est vu. En Thaïlande, on a vu le nombre d'enfants par femme baisser spontanément de moitié en quatre ou cinq ans, à la suite d'une mauvaise récolte, ou d'une crise, dans certains villages où les autorités croyaient impossible de convaincre les femmes... Au Brésil, pays structurellement endetté, lorsque le taux de croissance économique a chuté, que le chômage a monté brutalement dans les villes (ce qui pouvait de surcroît entraîner une instabilité politique), l'opinion et les pouvoirs publics ont estimé qu'il fallait juguler la natalité. Dans de nombreux pays, la pression devient telle sur tous les fronts : sur les infrastructures urbaines comme sur les ressources alimentaires, qu'il est de plus en plus difficile d'y faire face. Si le Mexique, qui a eu la plus forte croissance démographique pendant un quart de siècle jusque 1970 (3,5 % par an) y est parvenu, c'est parce que plusieurs circonstances favorables ont joué : sa dotation naturelle, ses espaces libres, sa grande stabilité politique et enfin le boom industriel mondial. Mais la situation a évolué... Que va-t-il se passer au Kenya, où la croissance démographique avoisine actuellement les 4 % ?

» Cependant il n'est pas impossible que, même en Afrique, la fécondité baisse déjà, notamment dans les villes côtières. Nous constatons toujours les évolutions avec retard, après coup. En Europe, les baisses de fécondité ont toujours commencé par un retard de l'âge au mariage. Or dans la plupart des pays en voie de développement, l'âge du mariage augmente rapidement sous l'effet des progrès de la scolarisation féminine. » ■

▶ Auteur d'une *Histoire de la violence* (Hachette, 1982), Jean-Claude Chesnais est maître de recherches à l'Institut national d'études démographiques. Il publiera prochainement : *la Transition démographique* (PUF, coll. Cahiers de l'INED).

jeux

échecs

N° 1191

LE CAVALIER DE L'APOCALYPSE

(Huitième partie du match de championnat du monde, Londres, août 1986)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : V. KARPOV
Gambit - D. Variante d'échange.

1. d4	d5	17. Cf5! (o)	Dé6
2. ç4	é6	18. Fh6!! (p)	Cé8 (q)
3. Cç3	Fé7 (a)	19. Dh5! (r)	g6
4. çxd5! (b)	éxd5	20. Dg4	Cé5
5. Ff4	Cf6 (ç)	21. Dg3 (s)	Ff6
6. é3 (d).	0-0	22. Fb5!! (t)	Cg7
7. Fd3 (é)	ç5	23. Fxg7	Fxg7
8. Cf3 (f)	Cç6	24. Td6	Db3 (u)
9. 0-0	Fg4 (g)	25. Cxg7	Dxb5 (v)
10. dxç5!	Fxç5	26. Cf5! (w)	Ta-d8
11. h3	Fxf3 (h)	27. Tf6!	Td2 (x)
12. Dxf3	d4! (i)	28. Dg5	Dxb2 (y)
13. Cé4!	Fé7 (j)	29. Rh1	Rh8 (z)
14. Ta-d1 (k)	Da5 (l)	30. Cd4 (aa)	Txd4
15. Cg3!! (m)	dxé3	31. Dxé5 (ab)	
16. fxé3	Dxa2 (n)		

NOTES

a) Ce développement apparemment inoffensif du F-R, qui évite la suite usuelle du Gambit-D, (3..., Cf6 ; 4. Fg5), est survenu dans la douzième partie du match de championnat du monde de 1963 entre Botwinnik et Petrossian : avec les Noirs, Petrossian voulait provoquer la sortie du C-R en f3 avant celle du F-D en g5 et éviter la variante 3..., Cf6 ; 4. çxd5, éxd5 ; 5. Fg5, ç6 ; 6. é3, Ff5 ; 7. Df3! tout en cherchant à entrer dans la continuation 3..., Fé7 ; 4. çxd5, éxd5 ; 5. Cf3, ç6 ; 6. Ff4, Ff5.

b) Un choix judicieux au plan psychologique du champion du monde ; en effet, il convient de se souvenir que cette ligne de jeu (4. çxd5, éxd5 ; 5. Ff4) est beaucoup plus facile à jouer avec les Blancs qu'avec les Noirs et cela, Karpov le sait bien, lui qui subit deux cuisantes défaites en 1978 contre Timman à Bugojno et contre Kortchnoi à Merano en 1981. Karpov le sait tellement qu'il joua cette variante avec les Blancs à trois reprises contre Kasparov à Moscou en 1985 et dans la 7e partie de ce match.

ç) Bien qu'ayant réussi à annuler contre Kasparov dans la vingt et unième partie du match de Mocou en 1985, Karpov préfère renoncer à la suite 5..., ç6 ; 6. é3, Ff5 ; 7. g4! (une idée de Botwinnik), Fé6 ; 8. h4 (Korchnoi poursuivit par 8. h3, Cf6 ; 9. Fd3, ç5 ; 10. Cf3, Cç6 ; 11. Rf1), Cd7 ; 9. h5, Cb6. A noter que 5..., Cf6 a été choisi par Kasparov dans la vingtième partie de Moscou.

d) Ou 6. Dç2, 0-0 ; 7. é3, ç5 ; 8. dxç5, Fxç5 ; 9. Cf3, Cç6 ; 10. Fé2, d4!

é) Dans la vingt-deuxième partie de Moscou, 1985, Karpov joua 7. Cf3 afin d'inciter son adversaire à sortir son F-D en f5 et obtint une bonne partie après 7..., Ff5 ; 8. h3, ç6 ; 9. g4, Fg6 ; 10. Cé5, Cf-d7 ; 11. Cxg6, fxg6 ; 12. Fg2.

f) Après quatorze minutes de réflexion 8. h3 est trop long : 8..., çxd4 ; 9. çxd4, Té8!

g) 9..., çxd4 semble plus simple.

h) Après 11..., Fh5 peut arriver 12. Fg5, d4 ; 13. Fxf6, Dxf6 ; 14. Cé4, Dé7 ; 15. Cxç5, Dxç5 ; 16. éxd4 et les Blancs ont gagné un pion (si 16..., Cxd4 ; 17. Fxh7+ et 18. Dxd4 et si 16..., Fxf3 ; 17. dxç5).

i) Réglant ainsi le problème du pion isolé. Les Noirs semblent sortir de l'ouverture avec des chances égales.

j) Si 13..., Cxé4 ; 14. Fxé4 menaçant 15. Dh5.

k) Interdisant 14..., dxé3 à cause de 15. Cxf6+ et de 16. Fxh7+ avec gain de la D.

l) Un déclouage opportun. Karpov a sans doute réfléchi aussi à 14..., Db6. La position est moins simple qu'on peut le croire. Les quatre pièces blanches (deux F+C+D) recèlent un potentiel agressif en direction du R noir. D'où cet énorme temps consacré par Karpov à ses deux derniers coups (cinquante minutes). La menace de gain du pion a2 suffit-elle à donner aux Noirs la possiblité d'organiser leur défense ?

m) Dix-sept minutes de réflexion pour ce retrait du C avec un objectif visible : la case f5 et de là les points vulnérables en é7 et g7. Il y a bien de l'orage dans l'air. Kasparov le sent, lui qui abandonne ses pions de l'aile-D. Un pur pressentiment de champion du monde.

n) Si 16..., Cb4 ; 17. Cf5! Karpov essaie moins de gagner le pion a2 que de rapatrier sa D en é6, à proximité du R menacé.

o) Sans hésiter, le sacrifice d'un deuxième pion. Les dés sont jetés.

p) Le premier coup de tonnerre.

q) Si 18..., gxh6 ; 19. Dg3+, Cg4 ; 20. Dxg4+, Fg5 ; 21. h4, Cé5 ; 22. Dg3 avec gain d'une pièce.

r) Menace 20. Fxg7, Cxg7 ; 21. Cxé7+ suivi du mat en h7.

s) Avec le gain imparable de la qualité.

t) Quel style superbe de grand chasseur ! Le champion du monde exige plus que le gain prosaïque de la qualité et menace 23. Fxé8, Tfxé8 ; 24. Td6.

u) Seule case pour la D en raison de la menace 25. Cxg7 et 26. Dxé5.

v) Forcé. Si 25..., Rxg7? ; 26. Dxé5+.

w) Le terrible C de l'Apocalypse menace encore 27. Td5! (si 27..., Dxd5 ; 28. Cé7+).

x) En plein désarroi, en proie à une crise de temps insurmontable (seulement trois minutes ! pour les treize derniers coups), le challenger tente désespérément de s'opposer au cours du temps et de parer les coups de son adversaire.

y) Contrôlant la diagonale a1-h8 et la deuxième rangée.

z) Le Cé5 ne peut quitter le contrôle de la case f7.

aa) Menace le Cé5.

ab) Cinq secondes passèrent et le drapeau de la pendule tomba, pour la première fois dans la carrière de Karpov. De toute façon, la position des Noirs était intenable : si 31..., Td2 ; 32. Dé7, Td-d8 ; 33. Txf7, Txf7 ; 34. Txf7 suivi d'un gain facile. Une magnifique victoire du champion du monde.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1190

V. A. BRON. « Chakhmaty », 1929

(Blancs : Rh6, Tç3. Noirs : Ré8, Pg4 et f3. Nulle.)

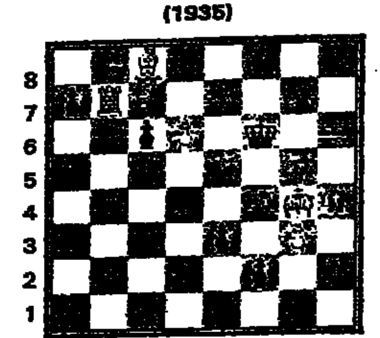
Il n'est pas facile pour les Blancs, de lutter contre les pions liés ; la première menace est 1..., f2.

1. Tç8+!, Ré7! (en effet, le R noir ne peut rien faire d'autre : si 1..., Rd7? ; 2. Tf8! et si 1..., Rf7? ; 2. Tç4!) : 2. Tç7+, Ré6 ; 3. Tç6+, Ré5 (si 3..., Rd5 : 4. Tf6, Ré4 ; 5. Rg5, g3 ; 6. Tf4+, Ré3 ; 7. Rg4! nulle) : 4. Tç5+, Ré4! ; 5. Tç4+, Ré3 ; 6. Txg4, f2 ; 7. Tg3+, Ré4 ; 8. Tg4+, Ré5 ; 9. Tg5+, Ré6 ; 10. Tg6+, Ré7 ; 11. Tg7+, Rf8 ; 12. Tg5!, f1=D ; 13. Tf5+, Dxf5. Pat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

V. KOROLKOV (1935)



BLANCS (5) : Rg4, Tb7, Fç8, Pd6 et g3.

NOIRS (6) : Rf6, Fh4, Pa7, ç6, é3, f2.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1189

CHERCHEZ L'ERREUR

Cette manche avait été réussie grâce à une petite erreur de la défense, mais le déclarant, le célèbre champion Crawford, aurait pu trouver une solution imparable pour faire dix levées.

```
            ♠ A D 10 9 5 3
            ♥ A D V 2
            ♦ 4
            ♣ 7 5
♠ 7                        ♠ R 2
♥ 6 4 3          N         ♥ R 10 9 7
♦ D 9 3       O     E      ♦ A R 10 8 7 5
♣ R V 10 8 3 2   S         ♣ D
            ♠ V 8 6 4
            ♥ 8 5
            ♦ V 6 2
            ♣ A 9 6 4
```

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	1 ♦	passe
2 ♣	contre	2 ♥	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau, Est avait pris avec le Roi et il avait contre-attaqué la Dame de Trèfle sèche. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Voici comment, à l'époque, Easley Blackwood raconta le coup dans une de ses chroniques : « *Les exigences techniques pour une mise en main manquaient, mais Crawford estima qu'Est avait les deux autres Rois et qu'Ouest avait six Trèfles pour avoir dit 2 Trèfles avec une main faible. Il y avait alors un moyen de s'en tirer avec un peu d'aide de la part d'Est : après avoir pris la Dame de Trèfle avec l'As, Crawford coupa un Carreau, puis il tira l'As de Pique et* rejoua Pique *pour le Roi d'Est qui, n'ayant plus de carte noire, tira l'As de Carreau (alors qu'il aurait mieux valu jouer un petit Carreau). En tout cas Crawford en profita pour fournir son dernier Carreau et, au lieu de couper du mort,* il défaussa le dernier Trèfle. *Il laissa ainsi Est en main et l'obligea à se jeter dans la fourchette à Cœur du mort ou à continuer Carreau dans coupe et défausse...* »

Or il y avait une solution imparable qui aurait permis à Crawford de gagner quelle que soit la défense : après avoir pris la Dame de Trèfle, le déclarant essaie *l'impasse à Cœur*. Est fait le Roi et rejoue le 10 de Cœur. Le déclarant prend avec le Valet, puis il tire l'As de Pique et l'As de Cœur, ensuite, il coupe le 2 de Cœur du mort et le dernier Carreau de sa main. Enfin *il met Est en main à Pique* pour l'obliger à jouer Carreau pour la coupe de Sud et la défausse du dernier Trèfle...

Une forte pression

Dans de nombreux contrats il manque une levée, mais il ne faut pas désespérer, surtout si l'on peut exercer sur l'adversaire une forte pression, comme dans cette manche réussie par le fameux champion américain Hamman.

```
            ♠ 8
            ♥ D 6 5 2
            ♦ R 9 8 6 5
            ♣ R 8 5
♠ V 2                      ♠ R D 9 7 6
♥ R V 10 4 3     N         ♥ 9 7
♦ D V 2       O     E      ♦ 9 3
♣ 6 4 2          S         ♣ D V 10 9
            ♠ A 10 5 4 3
            ♥ A 8
            ♦ A 10 7
            ♣ A 7 3
```

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Larsen	Wolff	V. Porten	Hamman
passe	passe	2 ♠	2 SA
passe	3 ♠	passe	3 SA...

Ouest a entamé le Valet de Pique (resté maître) et a continué avec le 2 de Pique. Sud a pris la Dame de Pique au deuxième tour et il a affranchi les Carreaux en laissant faire à Ouest le Valet de Carreau. Ouest ayant contre-attaqué le 6 de Trèfle, *comment Hamman a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Notes sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Piques » était un Deux faible, mais même en troisième position la couleur aurait dû avoir *six* cartes. La surenchère de « 2 SA » sur un Deux faible est naturelle et correspond à une solide ouverture de 1 SA. Le cue bid à « 3 Piques » avait pour but de rechercher le meilleur contrat de manche et promettait en principe quatre cartes à Cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 283

LA MANIÈRE ACTIVE

Championnat d'URSS 1986, (Minsk, février 1986)
Blancs : Tchegolev
Noirs : Boezjinski
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	20-25	16. 39-33	9-13
2. 37-32 (a)	15-20	17. 44-39	3-9
3. 41-37	10-15	18. 50-44	19-24! (e)
4. 46-41	5-10	19. 45-40	14-20
5. 31-26b	20-24	20. 40-34	10-14
6. 36-31	15-20	21. 47-41	18-22! (f)
7. 41-36	18-23	22. 31-27 (g)	22x31
8. 34-29!	23x34	23. 36x27	17-21! (h)
9. 39x30! (c)	25x34	24. 26x17	11x31
10. 40x29	12-18	25. 37x26	24-29! (i)
11. 43-39	7-12	26. 34x23* (j)	12-17 (k)
12. 29-23	18x29	27. 15x24	17-22
13. 35-30	24x35	28. 28x17	13-19
14. 33x15 (d)	1-7	29. 24x13	8x46!! (l)
15. 49-43	13-18	Abandon.	

NOTES

a) Ou 2. 33-29 (17-21) a1 ; 3. 39-33 (21-26) ; 4. 44-39 (11-17) ; 5. 37-32 (26x37) ; 6. 42x31 (7-11) ; 7. 41-37 (1-7) ; 8. 46-41 (19-23) ; 9. 28x19 (14x23) ; 10. 32-28 (23x32) ; 11. 37x28 (10-14) ; 12. 41-37 (5-10) ; 13. 50-44 (14-20) ; 14. 37-32 (20-24) ; 15. 29x20 (25x14) ; 16. 34-29 (14-19) ; 17. 29-24 (19x30) ; 18. 35-24 (9-14) ; 19. 47-42 , etc. [Lewina-Sakalauskaïte, championnat du monde féminin 1986, Cannes].

a1) 2. ... (17-22) ; 3. 28x17 (11x22) ; 4. 37-32 (6-11) ; 5. 41-37 (12-17) ; 6. 39-33 (8-12) ; 7. 44-39 (3-8) ; 8. 46-41 (1-6) ; 9. 50-44 (19-23) ; 10. 32-28 (23x32) ; 11. 37x28 (16-21) ; 12. 41-37 (14-20) ; 13. 31-26 (11-16) ; 14. 37-31 (20-24) ; 15. 29x20 (25x14) ; 16. 34-29 (14-19) ; 17. 40-34 (10-14) ; 18. 35-30 (5-10) ; 19. 30-24 (19x30) ; 20. 34x25 (18-23) ; 21. 29x27 (21x23) ; 22. 42-37 (14-19) ; 23. 47-42 (10-14) ; 24. 37-32 (13-18) ; 25. 44-40 (9-13) ; 26. 32-27 (7-11) ; 27. 40-34 (2-7) ; 28. 49-44 (4-9) ; 29. 44-40 (15-20) ; 30. 40-35 (20-24) ; 31. 34-29 (23x34) ; 32. 39x30 (18-23) ; 33. 45-40 (17-21) ; 34. 26x17 (12x32) ; 35. 38x27 (11-17) ; 36. 43-38 (7-12) ; 37. 48-43 (13-18) ; 38. 38-32 (9-13) ; 39. 42-38 (17-21) ; 40. 31-26 (23-29) ; 41. 26x17 (12x21) ; 42. 36-31 (21-26) ; 43. 33-28 (26x37) ; 44. 32-41 (16-21) ; 45. 27x16 (18-23) ; 46. 28-22 (8-12) ; 47. 41-37 (12-17) ; 48. 22x11 (6x17) ; 49. 43-39 (13-18) ; 50. 37-32 (18-22) ; 51. 40-34 (29x40) ; 52. 35x44 (24x35) ; 53. 38-33 (23-28) ; 54. 32x23 (19x28) ; 55. 33-29 (28-32) ; 56. 29-24 (32-37) ; 57. 24-20 (14-19) ; 58. 20-15 (37-41)!, nulle entre les deux GMI féminins soviétiques, actuellement intouchables, E. Altsjoel et Sakalauskaïte (championnat du monde 1986, Cannes).

b) Autre suite tirée du championnat du monde féminin 1986, à Cannes : 5. 34-30 (20x34) ; 6. 39x30 (20-25) ; 7. 44-39 (25x34) ; 8. 39x30 (15x20) ; 9. 49-44 (20-24) ; 10. 44-39 (18-23) ; 11. 40-34 (12-18) ; 12. 30-25 (10-15) ; 13. 34-29 (23x34) ; 14. 39x30 (18-23) ; 15. 50-44 (13-18) ; 16. 31-27 (7-12) ; 17. 44-40 (8-13) ; 18. 37-31 (2-8) ; 19. 41-37 (17-22) ; 20. 28x17 (11x22) ; 21. 31-26 (22x31) ; 22. 36x27 (24-29) ; 23. 33x24 (23-28) ; 24. 32x23 (18x20) ; 25. 37-32 (1-7) ; 26. 43-39 (13-18) ;) ; 27. 27-21 (16x27) ; 28. 32x21 (9-13) ; 29. 39-33 (4-9) ; 30. 21-16 (6-11) ; 31. 47-41 (19-23) ; 32. 33-29 (23x34) ; 33. 40x29 (13-19) ; 34. 30-24 (19x30) ; 35. 25x34 (20-25) ; 36. 41-37 (14-19) ; 37. 37-32 (9-14) ; 38. 42-37 (14-20) ; 39. 48-42 (3-9) ; 40. 37-31 (9-13) ; 41. 31-27 (11-17) ; 42. 45-40 (20-24) ; 43. 29x20 (15x24) ; 44. 42-37 (24-30) ; 45. 35x24 (19x39) ; 46. 27-21 (18-23) ; 47. 37-31 (13-18) ; 48. 40-34 (39x30) ; 49. 38-33 (8-13) ; 50. 33-28 (23-29) ; 51. 31-27 (29-34) ; 52. 27-22 (18x38) ; 53. 28-22 (17x28) ; 54. 21-17 (12x21) ; 55. 26x17 (34-39)!) ; 56. 17-11 (39-43)!) ; 57. 11x2 (43-49)!.+. Partie bien conduite par la Française Y. Bonnefoy, qui s'inclina, si proche de la nulle, face à la Soviétique Lewina qui jouait avec les Noirs. A noter l'intensité dramatique de ce final, où les deux camps dament dans le même temps.

c) Ote aux Noirs la faculté du deux pour deux, car si 9. 40x29 (19-23) ; 10. 28x30 (25x23), retour au centre sans aucun pion faible.

d) Profonde avancée réciproque suscitée par l'ex-champion du monde qui, ultérieurement, devrait révéler la raison de cette initiative.

e) Rendant coup pour coup par l'occupation de cette case, dont l'intérêt stratégique est de contenir l'aile droite adverse.

f) Face à Tchegolev, virtuose de combinaisons légendaires, le conducteur des Noirs tente de prendre son adversaire à son propre génie.

g) Un faux pas, exceptionnel en vingt-cinq ans, de l'ex-champion du monde.

h) Les Noirs exécutent une très jolie combinaison en sept temps, à variante.

i) La pointe de la combinaison : si 26. 33x24 (20x49), dame,+.

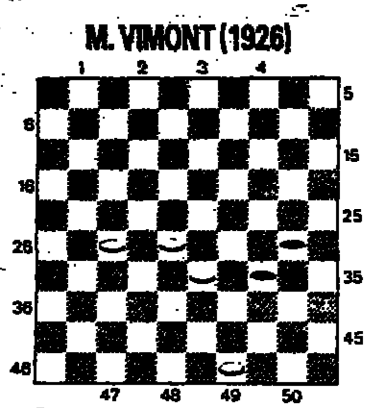
j) Forcé.

k) L'exploitation d'un temps de repos créé par le mécanisme de la combinaison : c'est la manière active de se procurer un temps de repos.

l) Les Noirs dament et les Blancs ne possèdent pas de perspectives de contre-jeu.

JEAN CHAZE.

M. VIMONT (1926)



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION (peu d'effectifs et beaucoup de finesses) : 49-44!! [montre en main, combien de rotations de la grande aiguille pour ce seul premier coup ?] (30-35,a) 28-22! (34-40,b) 44-39 (40-45) 27-21!! [la grande aiguille...] (35-40,c) 21-17! (45-50) 33-28 (50x33) 28x39 (40-45) 17-11 (45-50) 22-17 (50x33) 11-6!,+.

a) (34-39) 28-22! (39x17) 44-40,+ par double opposition.

b) (34-39) 44-40!! [une finesse d'une technicité moyenne] (39x17) 40-34!,+ par double opposition.

c) (45-50) 33-28 (50x33) 28x39 (35-40) 27-21, etc., + comme dans la première manche.

mots croisés

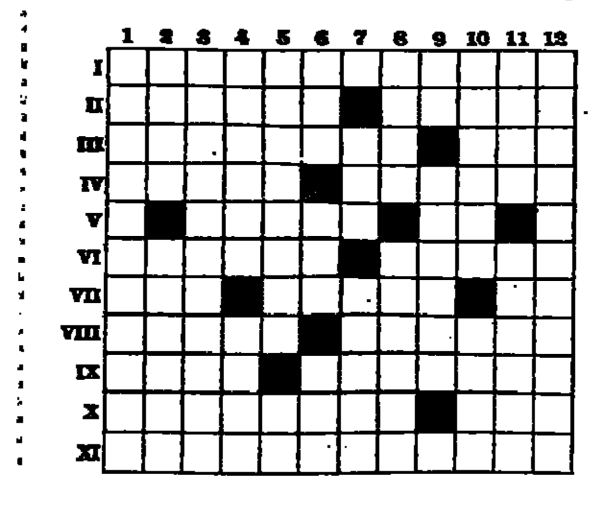
N° 420

Horizontalement

I. C'est le secret qui les lie, au moins théoriquement. – II. Prédicateur. C'est une chaîne sans fin. – III. Elles n'ont pas paru. Propre. – IV. Pique-assiette. S'empresse de partir. – V. Touche à la tête. Participe. – VI. Elles ont la tâche facile. Le jaune est toujours parmi les premiers. – VII. Chez moi. Respirent avec un tube. Joue rouge et noir. – VIII. En pays flamand. Bons pour les animaux. – IX. Peut être celle-ci. Grande est sa compétence. – X. Chaque meuble a un secret pour lui. N'a rien d'une approbation. – XI. S'il le faut, ils prennent la mesure des dégâts.

Verticalement

1. Ils sont, ici, rarement à la une. – 2. Dans un alphabet. C'est un Américain du Sud. – 3. En la voyant ainsi, on ne peut que l'imaginer grandeur nature. – 4. Nature. L'avoir c'est bien, mais contre c'est menaçant. – 5. Hélaient. Dans le théorème. – 6. Suite de jeux. Dans cet ordre, et doublé, c'est menaçant. S'impose. – 7. En vedette. Complètement partis. – 8. Découpe. Dans le Massif Central. – 9. Dans le coup. On a beaucoup varié sur l'objet de cette chasse. – 10. Arrangeait. Prend tranquillement son repas, en remontant. – 11. Il eut son bâton de maréchal. Elle devient idiote. – 12. Mises en orbites.



SOLUTION DU N° 419

Horizontalement

I. Feu d'artifice. – II. Ossifié. Odon. – III. Os. Effraient. – IV. Tasse. Rosace. – V. Bilerai Olut. – VI. Ami. Manon. Se. – VII. Lapsi. Erne. – VIII. Li. Ores. Apt/re. – IX. Eticer. Union. – X. Contentent. – XI. Relativisées.

Verticalement

1. Footballeur. – 2. Essaimait. – 3. Us. Slip. Icl. – 4. Dièse. Socoa. – 5. Affermirent. – 6. Rif. AA. Erti. – 7. Terrines. EV. – 8. Ao. Or. Uni. – 9. Foisonnants. – 10. Idéal. Epiée. – 11. Conçus. T/rôue. – 12. Entêtements.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 420

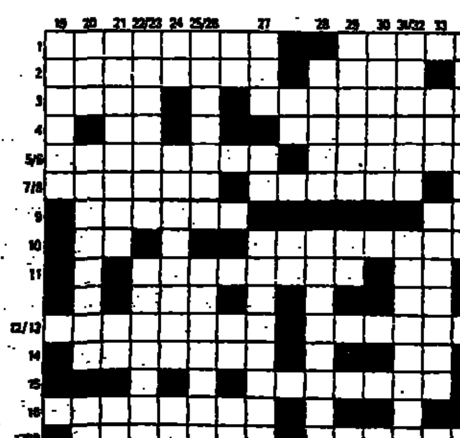
Horizontalement

1. AEKLNOSY. – 2. ADEEIRTU (+ 1). – 3. BEIIQTUU. – 4. EIRRSUU. – 5. ADEITTTU. – 6. AEERTT (+ 1). – 7. AIILRS. – 8. EEHRUZ. – 9. EORRSS. – 10. AACELSTY. – 11. ADEEMRSS (+ 2). – 12. AEILMSSV. – 13. ACEEHH. – 14. AEIINNS. – 15. AAIMRTX. – 16. ADEHLLNO. – 17. AEERSSS. – 18. AEGSST.

Verticalement

19. AACHLR. – 20. AAIILLRT (+ 2). – 21. EKNNOORT. – 22. AIRSTTY. – 23. AILMOOV. – 24. EIINRSST (+ 2). – 25. DEEIOSU. – 26. DEGINSS. – 27. CEENRSTU (+ 3). – 28. AACEHMST (+ 1). – 29. BOQRRU. – 30. EIORTU (+ 1). – 31. EIILPZ (+ 1). – 32. ACGHINTY. – 33. EEISSUX. – 34. AEERSSST (+ 3).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 419

Horizontalement

1. ISOGONE, qui a des angles égaux. – 2. UNANIME. – 3. SAGACITÉ. – 4. AHURIRAI. – 5. GAVOTTE. – 6. USANTES (SUANTES). – 7. MOLDAVE. – 8. MARIALS (AMARILS). – 9. ÉGÉENS (GENÈSE GÊNÉES). – 10. CESIUM. – 11. RÊVASSA. – 12. ESTANCIA, propriété de l'Amérique latine (CASAIENT). – 13. OSERAIS (ASSEOIR ESSORAI RASSOIE). – 14. ATTERRI (TRAITRE, etc.). – 15. NÉRÉIDE. – 16. SITUASSE. – 17. DIÉRÈSE, dissociation d'une diphtongue (SIDÉRÉE DÉSIRÉE). – 18. INFÉODA.

Verticalement

19. ISOGAME. – 20. LÉONARD, du pays de Léon. – 21. OGRESSE. – 22. OGIVALE (VOILAGE VOLIGEA). – 23. UTÉRINE. – 24. GANOIDE. – 25. NAISSE (NIASSE SAINES SANIES ANISÉS). – 26. ÉCIDIES. – 27. ÉTHÉRÉ. – 28. GRISETTE (TERGITES). – 29. ACÉTATES. – 30. REVENT (VENTER VENTRE). – 31. NÉANTISA (ANÉANTIS ANTENAIS NANTAISE). – 32. SÉMÈME. – 33. INITIAIS. – 34. ÉCLUSIER (CISELEUR CISELURE RECUEILS SÉCULIER). – 35. SMALTINE (ALIMENTS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Voyages



VAUTIER-DE NANXE

UN CHINEUR A SINGAPOUR

par
Alain Hervé

« SINGAPORE, *Singapore...* », le mot malais roule des haut-parleurs comme une incantation tropicale, ricoche sur les murs de marbre blanc de l'aérogare, le long des cascades artificielles. Singapore comme touffeur, vapeur et stupeur pressenties hors de la bulle d'air climatisée, glacée. Il fallait autrefois six mois en voilier et contourner le cap de Bonne-Espérance pour voir émerger dans l'air tremblant de chaleur, le « Boat Quay » de la colonie britannique fondée en 1819 pour le bénéfice de la British East India Company, *par* un homme qui était né en mer, Stamfort Raffles.

Dix heures du soir... minuit, Orchard Road, cœur de néon d'un micro-Etat, d'une île de 620 km², palpite. Deux *millions six cent* mille habitants descendent dans la rue avec la fraîcheur de la nuit. Sommerset Maugham disait : *« C'est le rendez-vous de toutes les races »*. Visages chinois, malais, indiens, laotiens, sri-lankais, pakistanais. *Cœur d'Asie* où l'on célèbre la fête de l'opulence. Même si la crise est passée en 1984 avec une brutale récession, on n'a pas désappris les *gestes de la consommation*. Les shopping centers, sur une dizaine d'étages, avec des centaines de boutiques chacun, aspirent les badauds au son de musiques rock *ou d'aigres mélodies chinoises*. En cinq ans, depuis mon dernier passage, la ville a gonflé comme une fleur de papier dans un verre d'eau. Les immeubles de trente et *soixante-dix étages sont la signature* métallique du succès sur le ciel noir.

J'ai *rendez-vous* au *petit matin* au jardin botanique de Holland Road, avec un arbre : le talipot. Un palmier qui fleurit une seule fois après soixante ans de vie et meurt. *Un talipot de Singapour* est en fleur. Le docteur Tan Wee Kiat, spécialiste des palmiers, me l'a appris hier soir au téléphone. Il m'attend dans les bureaux des conservateurs où sont accrochés les portraits, encadrés d'acajou, des directeurs successifs du jardin. La règle semble être, dans cette position privilégiée, de vivre *près de cent ans*.

Parmi eux, un seul est devenu célèbre : le « fou de Ridley » ou « Rubber Ridley », Ridley Caoutchouc. En 1888, Henry Nicolas Ridley arrive d'Angleterre, nommé directeur. Il trouve dans l'inventaire onze hévéas du Brésil expédiés *en* 1877 dans de petites serres portatives, *via* le jardin botanique de Kew, près de Londres. La vision de Ridley est d'imaginer, devant les arbustes, l'avenir du caoutchouc : le matériau, disait Alphonse Allais, doté de *« cette propriété élastique qui le rend impropre à tant d'usages »*. Tous les planteurs du Sud-Est asiatique en sont encore au café. Ridley, en vingt-neuf ans, les convainc et distribue sept millions de graines. En 1920, la Malaisie, dont Singapour faisait alors partie, produit la moitié du caoutchouc mondial.

Il n'y a rien à voir dans cette ville. Tous ceux qui, en route pour Bali, y ont fait escale une nuit dans une chambre climatisée vous le diront. Et pourtant...

La fleur du talipot

Nous arrivons au talipot ou *Corypha umbraculifera*. Non, ce n'est pas l'élégante division du rachis de ses palmes au départ du tronc ni l'usage de ses folioles comme ancêtre du papier dans les manuscrits bouddhiques et encore dans certaines écoles en Inde qui *font sa réputation. Non, c'est sa* fleur. Il est banal de répéter, avec les Anglais, qui aiment les records, qu'il s'agit de la plus grande du monde, avec 6 mètres de haut. Dans la lumière lavée du matin, c'est la beauté pure, volant *au sommet de l'arbre, formée de* milliers de grappes blanches.

Folie reproductrice d'une plante qui épuise dans un dernier jaillissement toutes ses énergies, *tout son* albumen et meurt dans un premier et dernier, très lent, orgasme de six mois, *le temps que* dure sa fleur. J'arrive pour la fin du feu d'artifice. Déjà les inflorescences ont pris une teinte jaune pâle qui annonce le flétrissement. Dans un mois, *l'élan mousseux* sera retombé et l'arbre va fructifier avant de mourir.

Satisfaction un peu ambiguë de ne pouvoir que griller un rouleau de pellicule et regarder en partant à reculons, ce que depuis des années l'on attendait, et s'en aller voir d'autres palmiers plus chastes qui dévalent un grand gazon au bas duquel on donne parfois des concerts classiques. Je retrouve l'*Areca catechu*, le palmier qui donne la noix de bétel ; le petit palmier éventail que les Chinois riches de Singapour aiment disposer, dans des potiches jumelles de vieille faïence, de part et d'autre de leur perron ; le massif *Elais guinensis*, qui donne l'huile ; le hirsute *Arena Sacchari fera*, qui donne le sucre à une grande partie de l'humanité ; le *Lodoicea*, avec son fruit géant ; le coco de mer, originaire de l'île de Praslin, aux Seychelles, qui fut longtemps un arbre mythique sous le nom de *Sylphium* et que l'on soupçonnait, jusqu'à l'époque romaine, de pousser sous la mer.

Je cherche l'épaisseur de Singapour, des traces de sa mémoire. La durée, seule, donne à une ville ce qu'escamotent, le temps du *passage d'un bulldozer*, les ravages hygiénistes de l'urbanisme. Il ne reste de Chinatown et de la vieille ville coloniale que des lambeaux. Bugis Street avec ses travestis s'est évanouie. Keong Siak Road avec ses grands *numéros* lumineux aux portes est silencieuse. La ville a perdu en odeurs ce qu'*elle* a *gagné* en hauteur, en caractère ce qu'elle a gagné en confort.

Les jardins sont entrés dans la ville. Nulle part au monde on n'a *planté autant d'arbres, jusqu'à* supprimer le bitume de certaines rues pour y substituer de l'herbe, des fleurs, des buissons. La jungle toute proche, de la réserve de Timah, envoie des pseudopodes verts entre les immeubles. Les arches de béton des autoroutes disparaissent sous les feuilles minuscules du *Ficus pumila*. La municipalité dépense chaque année 50 millions de dollars pour le seul entretien des plantes.

Kipling disait : *« Nourrissez-vous au Raffles »*, le vieil hôtel légendaire. Il avait raison. Mais pour s'éblouir de feux d'artifices d'épices, mieux vaut aller ailleurs. Chez Bibi's, par exemple. Avec un décor de vieux meubles, de *miroirs ouvragés* et de *photos* jaunies, Bibi's est le restaurant du Paranakan Place, consacré à cette culture intermédiaire née de la rencontre et des mariages des Chinois avec les Malais.

Épices et caramels

Si vous savez qu'un *baba* est un homme et une *nonya* une femme, *vous pouvez passer à table pour* déguster la cuisine nonya. Un ange passe sur vos papilles. Commencez avec *laksa*, des pâtes au lait de coco, terminez avec bubor *cha cha*, des *morceaux* de *yam*, de patate douce dans du lait de coco avec de la crème glacée et du sirop de palme, préparés par le chef, originaire de Malacca. Le *petit musée, la porte à côté*, est une restauration d'une maison baba du début du siècle. Raffinement dans le détail, telles ces pantoufles brodées au « point interdit », car si ténu que les ouvrières perdaient la vue à le pratiquer. *Luxe dissimulé*, avec un judas dans le plafond du porche pour examiner le visiteur qui frappe, avant de lui ouvrir la porte.

Ensuite, on goûte les cuisines de Chine : *cantonaise avec le poulet* en papillote à l'Union Farm Eating House ; pékinoise, avec la soupe froide d'ailerons de requin à l'Eastern Palace ; *du Setchouan*, avec des intestins de porc frits au Min Jiang. On trouve à Singapour toutes les cuisines du monde et même, peut-être, en cherchant, de la cuisine anglaise.

Mon appareil digestif a subi un soir l'émotion de son séjour à Singapour *dans une sorte d'usine* carrelée de blanc, au bord de la mer, à l'East Coast Sea Food Center. Un éclairage de camp de concentration et les portraits de Mona Lisa en Kodachrome délavé, alternant avec ceux de pandas, n'ont pu me distraire de ce qui se passait dans mon assiette.

Entrée : sotong, des poulpes, gros comme *l'ongle, caramélisés*. Ensuite, pattes de crabe couleur de toit de vieux temple, à décortiquer avec des baguettes. Ensuite, pomfret, un poisson à la vapeur. Ensuite, soupe de « bouquets ivres » au whisky dans un pot de terre.

(Suite page 12.)

escales

UN CHINEUR A SINGAPOUR

(Suite de la page 11.)

Recette : les bouquets vivants sont jetés dans l'alcool pendant quelques minutes, puis cuits dans une soupe d'herbes. Au dessert, durian.

Si vous n'avez jamais mangé de durian, vous n'avez jamais rien mangé qui ressemble au durian. Un fruit crémeux, à l'odeur de vieux fromage à l'ail, qui ne manifeste ses exceptionnelles qualités qu'une fois arrivé au contact intime des terminaisons nerveuses de votre bouche. Le *Durio zybethinus* des botanistes pousse à même le tronc de l'arbre : il a la taille d'une tête d'enfant, et s'achète au son que produit le noyau dans la pulpe mure lorsqu'on agite le fruit, à l'étal du marché de nuit, dans China Town. Il a, bien sûr, de supposées vertus aphrodisiaques. Au jardin botanique de Tahiti, les jeunes Chinois dorment au pied de l'arbre pour ne pas manquer la chute du fruit mûr, qu'ils vendront à prix d'or à leurs vieux concitoyens désarmés.

Il n'y a rien à voir à Singapour. Tous ceux qui, en route pour Bali, ont fait escale une nuit dans une chambre climatisée, au trentième étage d'un hôtel, le répètent. Mais je ne sais pas où, ailleurs qu'à Singapour, j'aurais trouvé un musée de cire en marbre, blanc comme le Taj Mahal, réfrigéré de manière polaire (ce doit être pour la cire), où quinze hommes sont assis autour d'une table pour signer la reddition britannique devant les Japonais en 1942. Le détail des expressions, japonaises et « british », vaut la lecture d'un bon roman. On ne les lâche plus jusqu'à ce qu'on apprenne que dans la salle suivante se trouvent quinze hommes assis autour d'une table pour signer la reddition nippone devant les Alliés en 1945. Parmi eux, un type humain assez exotique en ce lieu. A la moustache et à l'uniforme, on reconnaît un militaire français comme les aimait Giraudoux. Je déchiffre, dans la légende écrite en chinois, deux mots en clair : *« général Leclerc »*.



MIREILLE DUPUIS

Figures de cire dans le jardin du Tiger Balm.

Bribes d'empire

Comme Bangkok avec l'Oriental, Singapour est une étape littéraire avec le Raffles. Y ont logé et écrit, entre autres, Kipling, Maugham, Conrad, Hermann Hesse, James Michener, Norman Mailer. Un écrivain anglais, qui y vit en permanence, Raymond Flower, le décrit comme un croisement néo-renaissance d'un palais florentin et d'un château de la Loire, et les vérandas, comme la métaphore tropicale d'un collège oxfordien. On y sert le petit déjeuner devant la piscine. Huit oiseaux chanteurs dans leurs cages donnent un concert. J'ai rencontré, dans le hall du Raffles, un personnage de soixante-cinq ans avec une énorme serviette. Je lui ai demandé en anglais : *« Que transportez-vous là dedans par cette chaleur ? »* Il m'a répondu, en français : *« De la soie. Je suis représentant en tissus de Lyon. Je vends de Tombouctou à Pékin tout au long de l'année »*. Il a ajouté : *« Les choses ne sont plus ce qu'elles étaient »*.

Il est vrai que, depuis 1929, on n'a plus vu de tigre dans l'enceinte de l'hôtel Raffles. Le dernier a été fusillé sous le billard. Il venait de s'échapper d'un cirque. Mais en 1931, deux hommes furent mangés dans les faubourgs. C'est ce que me raconte Roberto Pregaz, le directeur italien, dont la mère habite Trieste. Son rôle consiste à vendre l'image d'un Raffles de rêve à de pleines « autocarées » de touristes japonais. Le soir, à la fraîche, sous les palmiers du voyageur, les *Ravenala madagascarensis*, ils communient à la boisson sacrée, le *Singapour sling*, qui fut inventé ici même, en 1915, par un barman ivre ou distrait qui s'était trompé de bouteille.

Ainsi continuent de vivre des bribes de ce que fut l'empire britannique. Je retrouve une carte postale représentant l'intérieur du Raffles. Des couples en habit dansent sous les lustres et les ventilateurs avec cette légende : *« 1930. La salle de bal la plus fraîche du Sud-Est asiatique. »*

Assis sur la peluche rouge des fauteuils de l'aéroport, en attendant l'avion pour Penang, je me suis régalé à suivre sur un écran de télévision un interminable débat entre le premier ministre Lee Kuan Yew et son opposant J.B. Jeyaretnam. Combat au finish de deux vieux et excellents acteurs qui exécutent toutes les figures imposées du répertoire.

La veille, égaré dans la banlieue est de la ville, j'avais assisté à un wayang, un opéra de rue chinois. De généreux donateurs avaient offert aux « esprits affamés » une représentation. Quelques spectateurs, dix enfants, trois matrones et moi-même bénéficiaient de l'aubaine. Vingt acteurs sur scène chantaient et dansaient pour apaiser les esprits. Au maquillage près, j'ai cru revoir le même spectacle avec mes deux hommes politiques : protestations, hurlements, faux retraits, indignation, douce romance, gémissements, menaces. L'opéra, c'est la vie. ■

REPÈRES

▶ Pour séjourner à Singapour, soit les vieux hôtels, le Raffles ou le Goodwood, soit les gratte-ciel : le Westin Plaza, le Shangrila, le Méridien, le Dynasty, avec son toit de pagode. Pour les petits budgets, le YMCA, qui est un véritable hôtel avec piscine, et le Sloane Court Hotel, avec un air d'auberge anglaise. Le prix des hôtels a baissé de 30% depuis 1985.

▶ Pour les repas, les stands en plein air, à tous les coins de rue, excellents et peu chers. Notez le nom de ce pâtissier, Tan Hock Seng, 16, China Street, c'est le meilleur.

▶ Pour les antiquités, dans un vieil et admirable hôpital aux toits en bague, le Old Thong Chai Medical Institution, building 3, Wayang Street.

Ne manquez pas le jardin botanique, c'est le plus beau d'Orient.

Pour les maladies de peau, la pommade de crapaud chez Veo Swee Hong, 54, Upper Cross Street. Souvenez-vous que les cheveux longs sont interdits à Singapour et qu'il en coûte 1 000 $ d'amende de fumer sur le bac qui vous mène à l'île de Sentosa, soit l'équivalent de trois mois d'un salaire local.

▶ Autres renseignements : Office du tourisme de Singapour, 168, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-97-16-16 et, sur place, au 131, Tudor Court, Tanglin Road. Tél. : 235-66-11.

la table

MAITRE ECKART AUX FOURNEAUX

Par La Reynière

A lire l'admirable ouvrage de Jean des Cars *les Châteaux fous de Louis II de Bavière* (Perrin édit.), qui n'aurait envie d'aller sur place visiter Nymphenburg, Hohenschwangau, Neuschwanstein, Linderhof, Herrenchiemsee et Starnberg ?

Ce peut être aussi l'occasion de découvrir une cuisine (n'oublions pas qu'un « axiome » bavarois assure que *« la viande est le meilleur des légumes » !)* dont le porc est l'élément dominant. Ce qui ne doit pas faire oublier les douceurs, strudel ou dampfnuiden.

Point ne sera non plus besoin d'attendre l'Octoberfest pour se régaler des innombrables bières. Et si la Bavière ne produit que quelque 100 000 hectolitres de vin, la majorité des mille sept cents brasseries d'outre-Rhin *ne sont-elles pas ici ?* Märzenbier de la fête automnale ou *Weissbier printanière, blonde et légère,* que certains parfument d'une rondelle de citron, *brune Bockbier* enfin que j'ai tant aimé goûter sur ce plat typique baptisé *« Himmel und Erde »* (ciel et terre), de pommes, en effet, de terre et de ciel, poêlées, assaisonnées de poivre et de sucre, puis nappées de lardons maigres et d'oignons sautés !

Ce ne sont pas de ces plats que vous trouverez à la carte magnifique de M. Witzigmann. Je l'ai connu chez les Troisgros, à Roanne, où il se perfectionnait. Eckart est à présent installé à *l'Aubergine* (8, Max-Josephstrasse à Munich, tél. 59-81-71, fermé le dimanche). Witzigmann *m'a confié les recettes* de quelques-uns de ses plats, dont *une soupe de crevettes en gelée à la* menthe, des filets de sole à l'oseille *et radis rose, et un soufflé de camembert.*

Plus simplement, à Munich, vous irez aussi au *Bistro Terrine* (89 Amalienstrasse, tél. 28-68-41). Et, pour point d'attache, vous pourrez choisir un « relais et châteaux », *l'Alpenhof Murnau* (8, Ramsachstrasse, tél. 08-841-10-45 à Murnau-Oberbayern) *au pied des* Alpes bavaroises.

Sans quitter Paris, vous vous initierez à cette cuisine au *Vieux Berlin* (32, avenue George-V, tél. 47-20-88-96) tandis que, à la Boutique de la Maison d'Allemagne qui le complète (45, rue Pierre-Charron, tél. 47-20-35-20), vous trouverez de nombreux produits de là-bas (avec peut-être cet étonnant jambon fumé de Basse-Bavière et le fameux Pumpernickel, ce pain de gruau de seigle presque noir, goûteux en diable.)

SEMAINE GOURMANDE

LA TRUFFE NOIRE A NEUILLY

Vieille enseigne, mais désormais c'est « la Truffe Noire chez Chantal et Jenny Jacquet », et dans une maison transformée, un événement puisque voilà peut-être né le meilleur restaurant de Neuilly !

Jenny Jacquet, découvert rue de la Pompe (oubliez l'adresse), élève du cher Augereau et comme lui du val de Loire, a su rajeunir complètement cette vieille baraque, en faire une maison claire, agréable, coquette, fleurie, où l'on retrouve, en entrée, ses dés de poisson en bouillabaisse (60 F), la mousseline et chair de brochet beurre blanc (70 F), le merlan de petite pêche au plat (70 F), un râble de lapereau rôti moutarde (85 F), etc., de beaux desserts. Dans la carte des vins, choisissez un « pays » du chef patron, un saint-nicolas-de-bourgueil 1985 (85 F). Et comptez 300-350 F. A l'apéritif, l'Optimiste, méritant son nom.

▶ *LA TRUFFE NOIRE*
2, place Parmentier à Neuilly, tél. 46-24-94-14. Fermé samedi midi et dimanche. Parking avenue du Roule et porte Maillot.

LA COCOTTE

Au fin fond du dix-huitième, une petite salle ornée de cocottes de tout plumage où officient deux frères, dont l'un, en cuisine, travailla avec Roland Magne. Cuisine un peu moderne qui doit bien surprendre les gourmets du coin (salade de crabe aux mangues, crevettes pâtes fraîches aux pêches), mais aussi foie de veau sauce bacon et gigot crème d'ail. Compter 150 F.

▶ *LA COCOTTE*
93, rue Duhesme (18e), tél. 42-54-58-56. Fermé dimanche. Parking proche rue Versigny.

LE COCHON D'OR

Le Cochon d'Or des Halles et d'illustre mémoire (la chère Mme Saunière en cuisine — elle y revient quelquefois, nostalgique ! — faisait merveille). Après plus de bas que de haut, l'actuel propriétaire, M. Viart, a su s'entourer d'un chef (qui travailla avec Raymond Oliver au Véfour) et d'un adjoint de salle adroit et aimable. Et l'on retrouve les classiques, les belles viandes solides, la terrine de queue de bœuf succulente, la grillade de porc à l'ail, la sole meunière et les frites à discrétion, avant le clafoutis. Bon beaujolais. Compter 200-250 F.

▶ *LE COCHON D'OR*
31, rue du Jour (1er), tél. 42-36-38-31. Fermé samedi midi et dimanche. Parking Saint-Eustache.

LA FERME SAINT-HUBERT

Jouxtant la boutique d'un des meilleurs affineurs de Paris, Henry Voy, cette mini-salle nous régale, outre les classiques raclettes (suisse et savoyarde) et fondue, et les assiettes fromagères, de bons plats : feuilleté au rocamadour, soufflé au roquefort, croquettes de camembert, andouillette façon fromager, rôtie au maroilles, etc. Cœur à la crème et fontainebleau en desserts et, avec quelques vins (dont un fendant helvétique), un bon cidre fermier. A noter pour les avant-théâtre et cinéma. Compter 150 F.

▶ *LA FERME SAINT-HUBERT*
21, rue Vignon (8e), tél. 47-42-79-20. Fermé dimanche et lundi, mardi, mercredi soir. Parking Madeleine. Service dès 18 h 45.

L.R.

هكذا من الأصل

Culture

CINÉMA

Montand à l'heure de Pagnol

Grimé, des sillons creusés au crayon pour approfondir ses rides naturelles, une fausse moustache rêche, plus sel que poivre, un chapeau de feutre gris bien culotté par le sueurs et les saisons, tel apparaît Yves Montand, vieilli de quinze ans, dans Jean de Florette. *Passé en beauté, sans apparent regret, dans le clan des patriarches, ressemblant plus au vieux Dominici qu'à n'importe qui. Comment a-t-il abordé ce grand virage irréversible de sa carrière ? Pourquoi l'a-t-il accepté ?*

Pour rendre hommage à Marcel Pagnol, témoin de son mariage avec Simone Signoret, qui selon lui « n'est pas seulement régional et pittoresque, qui est universel et dont l'œuvre ressemble à une tragédie grecque revue par Charlie Chaplin ». *Sans doute. Pour démontrer avec éclat que l'éventuel possible futur candidat à la présidence de la République est d'abord, est encore un grand acteur ? Aussi. Pour participer à une entreprise considérable, la réalisation d'un film d'une ambition énorme, à l'échelle française : huit mois de tournage, un budget de 110 millions de francs. Certainement.*

A l'origine de ce pari spectaculaire, il y eut déjà un film, de Marcel Pagnol, Manon des sources, *en 1952. Puis, dix ans plus tard, deux romans,* Jean de Florette *et* Manon des sources, *qui reprenaient, développaient le thème de la sécheresse des jardins et des cœurs et étaient publiés sous un titre général,* l'Eau des collines.

C'est de ce double roman que Claude Berri a tiré ses deux films, dont le premier, Jean de Florette, *sort le 27 août, et le second,* Manon des sources, *le 19 novembre. Yves Montand, César Soubeyran, le « papet », savoureux et rocailleux comme la garrigue, est présent dans les deux épisodes.*

Place Dauphine, les gros fauteuils, le divan près de la cheminée, là où s'asseyait Simone Signoret, sont recouverts de housses blanches. Bien sûr, puisque c'est l'été. Mais tout de même, ces fantômes vous serrent le cœur. Montand balaye d'un geste tendre le paysage familier. Il dit : « La vie continue. »

D. H.



« C'est de l'intérieur qu'il faut s'habiller... »

(Suite de la première page.)

» C'était fou d'écouter parler ce mec, aussi beau que d'écouter parler Picasso, ou Sartre, ou Prévert – pour ne citer que des gens que j'ai connus. Pagnol avait été instituteur, il lui en restait quelque chose, il semblait s'adresser à ses élèves (ou peut-être était-ce seulement à mon intention, je ne sais pas), en tout cas, j'ai beaucoup appris avec lui. *Et* puis il était drôle...

» *C'était l'époque, par exemple, où Paul-Emile Victor était en pleine banquise, il ne parvenait plus à se* rappeler le nom de l'explorateur : *« Comment s'appelle-t-il déjà M. Engelure ? »*, demandait-il. Moi, j'étais béat devant lui. Il m'avait proposé deux histoires qu'il voulait que je tourne comme metteur en scène, s'estimant trop âgé pour les réaliser lui-même. L'une c'était *la Guerre du feu* avant la lettre, et l'autre racontait les aventures d'un photographe ambulant sur les marchés de Provence.

– Mais l'idée de jouer du Pagnol ne vous est jamais venue ?

– Marcel m'avait demandé notamment de reprendre *Marius* à la scène. Puis *la Femme du boulanger*. J'ai refusé. A ce propos, je donne un grand coup de chapeau à Galabru. Lui l'a fait, l'a bien fait et a remporté un énorme succès, mérité.

– Vous n'aviez pas tourné depuis trois ans, depuis *Garçon*, de Claude Sautet, qui était un film-charnière. Vous revenez avec un rôle où vous vous vieillissez de quinze ans. Est-ce un virage à la Gabin, époque *Touchez pas au grisbi*. Le rôle du Papet est-il le prélude à une seconde et fructueuse carrière ?

– *On peut considérer que revenir* au cinéma dans un rôle de vieillard, c'est courageux. Ou alors malin, parce que, lorsque j'enlève la moustache, on s'aperçoit que je ne suis pas si décati que ça. Mais, il faut constater aussi que c'est dangereux. La jeune génération, les quinze, vingt ans qui connaissent à peine Montand vont découvrir ce monsieur à travers cela... Ils vont définitivement le rejeter dans le clan des vieux. Et moi je ne me sens absolument pas enclin à commencer une collection de grands-pères. Ma sagesse, *mon* bon sens me poussent plutôt à dire, assez, tu arrêtes, tu as terminé, on ne te voit plus du tout...

» Ce métier est une telle souffrance, a toujours été pour moi une telle souffrance, qu'il serait vraiment temps que ça cesse... Au cinéma, il s'agit de s'approcher le plus près possible de la vérité du personnage, on met un costume – le velours du Papet, – mais c'est de l'intérieur qu'il faut s'habiller, et on est jamais sûr d'y arriver.

» On s'est extasié sur mon amaigrissement dans *l'Aveu*, là n'est pas le problème. Maigrir, n'importe quel crétin peut le faire... Mais donner la vie à un personnage, l'amener jusqu'au bout, être à la hauteur de ce que l'on vous demande, du prix qu'on vous paie, de l'image que les gens ont de vous, c'est une autre affaire. Et encore le cinéma ça n'est rien comparé au *one man show*.

» Les trois premières semaines de mon dernier spectacle à l'Olympia, en 1981, je le jure, j'ai souhaité tous les soirs me casser la jambe, pour avoir une excuse de ne pas entrer en scène, Parce que j'avais peur, physiquement peur. J'ai toujours souffert, même pour la mesure. Pour chanter *C'est si bon*, il fallait que je compte dans ma tête : *« C'est si bon, deux, trois, quatre, un... De partir n'importe où, deux, trois, quatre, un... »* Ça ne se voyait pas ? Merci. Mais je n'étais finalement pas fait pour ça. Pourquoi un fils, un petit-fils de paysans comme moi a viré saltimbanque, je ne le saurai jamais.

– Est-ce que dans votre carrière il y a eu des « époques », des « paliers » ?

– *Oui, on vieillit par paliers*, en effet. Notre ami de Funès comparait notre vie à un petit théâtre où, tous les dix ans, un rideau se levait, un vert, un jaune, un bleu. A la fin, tombe le rideau noir... Moi, j'ai eu la pétoche vers la quarantaine, un été éblouissant à cinquante-trois ans, ça correspondait à la sortie de *César et Rosalie*.

» Et, bon, à partir de la soixantaine, il faut s'accepter comme on est. Pour ma rentrée à l'Olympia, je me suis senti obligé à une rigueur, à une économie d'énergie, rester allongé pendant la journée, surveiller les menus, marcher un peu, pour le souffle, afin de pouvoir tout donner, le soir, à heure dite. Il ne faut jamais *l'oublier, le public est une* jeune fille de dix-huit-vingt ans légi*timement* exigeante...

» Respecter les clignotants, même *si on se sent encore capable* de certaines choses... Ainsi, je ne me vois pas remonter en scène, en France. Des galas, oui. Et peut-être cette tournée que je me promets depuis longtemps : l'Amérique profonde, les pays où je n'ai jamais chanté, l'Egypte, Israël...

– Etes-vous satisfait de votre physique ?

– Je n'ai jamais aimé ni mon physique *ni mon côté « populaire-sympa »*. Je sais qu'intérieurement il *peut m'arriver d'être gentil* – et méchant comme tout le monde, – *mais en* faire la représentation, cela me gênait et je ne pouvais pas faire autrement, puisque, c'était cela que l'on attendait. Lorsque j'interprétais *Luna Park*, je n'avais pas l'intention d'être le prolo chantant, mais c'est comme ça qu'on me percevait. Venant du milieu d'où je venais dans la mesure où cela correspondait à mes idées politiques, j'ai persévéré dans ce style. Mais il m'emmerdait ce grand garçon simple, il commençait à me cavaler. Dans une certaine mesure, j'ai eu le même problème que Marilyn, obligée de jouer les idiotes égarées, à cause de sa voix, cette petite voix aiguë de petite fille dans ce corps superbe.

– Lorsque vous étiez « le prolo chantant », vous faisiez déjà de la politique ?

– Mais il y a vingt ans que je suis concerné par la politique, ça ne m'a pas poussé tout à coup comme une bosse, ça n'est pas un violon d'Ingres ! Aussi bien à travers les chansons (dites engagées) qu'à travers les films (dits politiques), je n'étais pas loin de ce que je dis aujourd'hui.

– Les choses alors étaient plus claires, vous étiez estampillé de gauche...

– Ce n'est pas une raison pour m'estampiller de droite maintenant. Ni pour croire que je veux être président de la République. La question que je pose est la *suivante : pour me* faire entendre, faut-il à tout prix *viser* la candidature ? C'est tout. Si d'aller à la bataille électorale me permet de moucher tel ou tel, alors j'irai. Imaginez Le Pen, moi, je veux pouvoir lui dire : *« Vous êtes un lâche, monsieur, quand on est antisémite, on dit qu'on est antisémite, quand on est raciste, on dit qu'on est raciste. »*

» Mais, pour l'instant, je me contente de m'arroger le droit d'affirmer qu'un M. Séguin fait très bien son travail, ainsi qu'un M. Juppé, ou qu'un M. Malhuret. Je ne vois pas non plus pourquoi on insulte Philippe de Villiers; qu'on *m'explique pourquoi*. Parce qu'il est clérical ? Respectez-le, même si vous n'êtes pas d'accord. Mais je reconnaissais tout aussi bien les capacités d'un Delors, d'un Bérégovoy, de Jack Lang à la culture. On pouvait lui reprocher un peu trop de paillettes, mais les actions positives il les a eues. Et je souhaite à M. Léotard d'en faire autant.

« C'est clair, je suis un franc-tireur »

» *Voilà, c'est clair*, je suis un franc-tireur, et je comprends que certains puissent dire : *« Pour lui, c'est facile, il n'a pas de réelles responsabilités, il n'appartient à aucun parti. »* Je peux leur répondre qu'il m'a été beaucoup plus difficile d'être compagnon de route du Parti communiste sans être communiste, parce que j'en prenais plein la gueule sans avoir l'appui de la force *du parti. Bien sûr*, il me témoignait ici et là de la sympathie, mais quand je me suis trouvé seul face à mon départ pour l'URSS, je n'ai pas vu les mecs de chez Renault venir me soutenir.

» J'ai eu une poignée d'amis, et ces amis je les ai toujours. Je suis bien parti tout seul, enfin avec Simone ; je n'ai pas eu les masses laborieuses avec moi ; alors que moi *j'étais sans arrêt, en tant que compagnon* de route, à défendre précisément ces masses laborieuses. Et merde à la fin ! C'est pourquoi je n'ai rien à foutre de désespérer ou pas Billancourt, quand il me semble qu'une vérité est bonne à dire, il faut la dire. Je me fous pas mal que cela les chagrine, ou que cela les gène. *Quand on voit comment* ils peuvent se conduire face à tel ou tel événement, Sakharov, ou les mineurs de Silésie ou les étudiants de Prague...

» Où est ma place ? Elle est là. De temps en temps, j'ai l'impression qu'il y a des choses qu'il faut dire, *et* qu'on ne dit pas assez. Et puisque ma voix porte... »

Propos recueillis par **DANIÈLE HEYMANN.**

ARTS

Mort du peintre Gérard Gasiorowski

Le peintre Gérard Gasiorowski est mort, le 19 août à Lyon, d'un infarctus. Il était âgé de cinquante-six ans.

Gérard Gasiorowski aimait signer ses tableaux de ses seules initiales, y ajoutant, suprême ironie, la mention *« vingtième siècle »*. *Mort* alors qu'il commençait enfin à sortir de l'indifférence, il entre trop tôt, bien trop tôt, dans la nuit du silence. Cet anonymat tant revendiqué, qui maintenant l'entoure à jamais, ne servait pas à couvrir un désenchantement fort prisé ces temps-ci, mais *était* le contrepoint moqueur d'une ferveur profonde. Il voulait à tout prix, contre la modernité balbutiante des modes, renouer avec la rage de son métier de peintre.

S'élevant lui-même au rang de chevalier dès qu'il pénétrait dans l'espace blanc de son atelier de Cachan, il livrait combat. Pas de métaphore, ici la guerre faisait rage. Après l'exemple de Duchamp, s'arrêter devenait impossible ; il s'agissait de parcourir, inlassablement, toutes les directions de l'histoire de l'art.

De Giotto à Lascaux, en passant par le Japon, Gasiorowski retrouve toutes les aventures de la peinture et se signe presque à chaque chapitre pour construire patiemment son chemin le long de cette ligne d'or qu'il avait montrée cette année à l'abbaye Fontevraud. Se méfiant de sa virtuosité, il passait couche sur couche, quitte à *masquer le fond de la toile* jusqu'à le rendre invisible. A l'usage de ceux qui *s'étonnaient* de l'âpreté de la lutte, il avait inscrit au bas de sa dernière œuvre une citation de saint Augustin, propre à leur ouvrir les yeux : *« Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui perd sa passion. »*

B. R.

[Né à Paris en 1930, Gérard Gasiorowski avait commencé à peindre en 1951, après des études d'arts appliqués, s'était arrêté au bout de deux ans, pour ne reprendre toile et pinceau qu'une dizaine d'années plus tard. Sa peinture dessinée, *fine, délicate*, nourries de références littéraires et artistiques, n'a commencé à être exposée qu'en 1970, et a alors été assimilée à l'hyperréalisme. Puis Gasiorowski était à nouveau sorti *de la scène artistique, mais cette fois* sans cesser de peindre, de penser, de vivre la peinture, se dévouant corps et âme, dans l'isolement le plus complet, à sa passion ; jusqu'à la rétrospective de *1983 à l'ARC, où étaient présentés* les jalons de sa longue marche solitaire, menée dans l'oubli de soi. Depuis 1983, le peintre avait trouvé une sorte de paix intérieure, à l'orientale, et brossait de *grandes suites austères et magnifiques*, comme celle des *Stances* présentée au printemps dernier à Fontevraud. Pour la FIAC, il venait d'en achever une nouvelle, intitulée *Fertilité* que la galerie *Adrien Maeght présentera en hommage* au peintre disparu.]

● **RECTIFICATIF.** – Les initiales FRAC désignent *non pas* un Fonds régional d'action culturelle, *comme il a été indiqué par erreur* dans l'article d'Emmanuel de Roux, *« Itinéraire breton »*, mais *Fonds régional d'art contemporain*. *(Le Monde du 22 août 1986.)*

ARCHÉOLOGIE

A Orléans

Le pont-levis de Jeanne d'Arc

Tout Orléans se presse pour aller voir le pont-levis qui ouvrait les portes de la ville lors du fameux siège mené par Jeanne d'Arc. Ce qu'il en reste vient d'être exhumé par une équipe d'archéologues.

Difficile de savoir ce qui satisfait le plus M. *Dominique Petit*, responsable des fouilles urbaines : l'humble chausson – intact – d'une fillette vivant au XV[e] siècle, arraché à la tourbe du chantier ? Ou, quelques mètres plus loin, « la » découverte dont tout Orléans parle en ce moment, où se pressent depuis le mois de juillet des centaines de visiteurs et de touristes : le pont-levis qui ouvrait les portes de la ville lors du fameux siège de *1429, pas moins*. Là, au pied même de la statue équestre de Jeanne d'Arc, place du Martroi, au cœur d'Orléans !

L'arcature de pierre du « pont dormant », faisant face au « pont levant » en bois, qui a évidemment disparu, ainsi qu'un pan impressionnant de la muraille, se trouvent dans un état parfait de conservation. On raconte que Jeanne d'Arc emprunta cette porte – appelée porte Bannier, – qui fut édifiée vers 1350, puis consolidée en 1392 et en 1417 pour parer aux raids des Anglais. Vu le « *culte* » voué à la Pucelle à Orléans, la municipalité, que dirige M. Jacques Douffiagues, ne peut manquer d'intégrer ces glorieuses reliques dans le parking souterrain qu'elle projette sous la place. *« Ce sont les premiers vestiges substantiels de l'époque de Jeanne d'Arc qui nous sont restitués »*, précise M. Dominique Petit. Son équipe est en train de fouiller le fossé – la basse-cour – du pont-levis, qui semble avoir servi de dépotoir à un atelier de métallurgie au XV[e] siècle, et les caves et les latrines des habitats post-médiévaux qui furent rasés au XVIII[e] siècle au moment de l'ouverture de la place du Martroi.

Ce pont-levis, c'est le second « gros coup » de l'équipe de M. Dominique Petit après la découverte, il y a quelques mois dans un *sous-sol de la* place du Châtelet, d'une stèle du *Haut-Empire mentionnant le nom* de *Genabum*. Une trouvaille qui met un point final à une polémique plus que centenaire sur les origines de la ville. Orléans était-il *Genabum*, la cité des Carnutes, dont la révolte en 52 avant J.-C. provoqua la guerre des Gaules ? Une polémique savamment entretenue par Napoléon III, féru d'histoire ancienne, auteur d'une biographie de César, et qui, lui, penchait plutôt pour le site de Gien, à 40 kilomètres en amont d'Orléans.

Le budget de la fouille du Martroi se monte à 200 000 francs, dont 60 % à la charge de la ville, destinés surtout à l'hébergement de la vingtaine d'archéologues qui travaillent sur le site. Les 52 millions de francs débloqués pour l'opération du Louvre n'excitent pourtant pas la jalousie de Dominique Petit. L'archéologie urbaine, que les Parisiens découvrent peut-être au Louvre, se pratique depuis dix ans à *Orléans*, avec une prédilection des chercheurs pour cette « micro-archéologie » – par opposition à l'archéologie « monumentale », – certes moins « noble » mais autrement plus « rentable » sur le plan scientifique, qui consiste à fouiller les déchets de nos ancêtres pour reconstituer leur vie quotidienne. Après une période de friction et d'incompréhension municipale, la concorde s'est installée entre archéologues, aménageurs et élus locaux, qui ne sont pas insensibles au bénéfice électoral. Rien d'extraordinaire désormais à ce qu'une fouille s'intègre dans un projet d'urbanisme. *« C'est devenu un processus normal »*, assure un archéologue. Dans les six départements du Centre, la quasi-totalité des communes ont rédigé un POS, ont pris l'habitude d'inscrire en annexe la liste des sites archéologiques sensibles, « à titre d'information ». Rien ne les y oblige. *« La loi n'a pas encore créé de servitude archéologique »*, souligne M. Jean-François Baratin, archéologue départemental. C'est le résultat d'un pacte – fruit d'un patient travail – entre la direction régionale des Antiquités et les élus locaux.

Mieux, c'est à Orléans que l'équipe dirigeante qui a opéré au Louvre a fait ses premières armes et affiné sa méthodologie. M. Yves de Kisch fut directeur des Antiquités du Centre, et à ce titre responsable des fouilles menées autour de la cathédrale d'Orléans de 1977 à 1980. M. Pierre-Jean Trombetta y fut également associé. A Orléans, on est fier d'avoir permis à quelques vedettes de l'archéologie urbaine de se roder.

Sans les « terrains d'entraînement » d'Orléans, mais aussi de Bordeaux, de Marseille, de Tours, de Reims, de Bourges et de bien d'autres villes, l'*« explosion »* qui s'est produite sur le site du Louvre n'aurait pas été possible. C'est le sentiment de nombreux archéologues provinciaux. *« Notre travail préparatoire a permis un déblocage mental. Le Louvre aurait été impensable il y a dix ans... Mais c'est une opération qu'on ne voit qu'une fois par siècle. Napoléon III avait lancé Gergovie et Alise-Sainte-Reine (1), Mitterrand aura lancé le Louvre !... »* Mais, reconnaît un archéologue, *« ça nous aura saignés en province »*. Sans trop de regrets quand même. La moisson est si belle dans la cour Napoléon.

RÉGIS GUYOTAT.

(1) L'empereur ordonna des fouilles à Alise-Sainte-Reine à partir de 1861, et sur le plateau de Gergovie, où il visita lui-même le site.

La Cour carrée du Louvre

Une lettre de M. Michel Fleury

A la suite de la publication dans le Monde *du 20 juin dernier d'un article,* « Les trésors du Louvre. Les fours de Bernard Palissy », *d'Emmanuel de Roux, nous avons reçu de M. Michel Fleury, qui a dirigé le chantier de la Cour carrée, les précisions suivantes :*

M. de Roux écrit qu' *« il y a eu deux chantiers bien distincts aux méthodes et aux ambitions divergentes pour ne pas dire contradictoires »*, que, à la Cour carrée, il s'agissait de *« mettre en valeur les moignons* (sic) *glorieux d'un palais »*, tandis que *« les méthodes d'Yves de Kisch et de Pierre-Jean Trombetta »* ont été *« différentes »*, puisqu'il s'agissait de *« se livrer à une enquête à partir d'indices disparates destinés à disparaître »*.

La campagne de fouilles que j'ai dirigée, avec M. Kruta, à la Cour carrée n'a eu nullement pour seule *« ambition »* de *« mettre en valeur les moignons glorieux d'un palais »* mais aussi de procéder, au préalable, à *« une enquête à partir d'indices destinés à disparaître »*. Cette enquête a été faite et c'est ainsi qu'ont été, comme l'indique M. de Roux, découverts *« des milliers de tessons de poterie »* qui ont procuré *« des séries complètes de la céramique utilisée à Paris dans la première moitié du seizième siècle »*. M. de Roux aurait pu ajouter (ce que signale notre communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 25 novembre 1985, dont je lui avais remis les épreuves) que les fouilles de la Cour carrée ont permis aussi de recueillir une série de formes bien datables de la première moitié du quatorzième siècle et que le triage par flottation de la totalité des terres a procuré *« de nombreux vestiges de micro-faune et de macro-restes végétaux »*. Il est donc clair que l'ambition a été exactement la même dans les deux fouilles.

Quant à la méthode suivie à la Cour carrée, combinant la fouille fine stratigraphique (pour les couches sécrétées par le site) et la fouille demi-fine (pour les terres apportées de l'extérieur pour remblai), elle a été approuvée par la Commission historique et archéologique du Louvre, présidée par le *professeur Duby... et où figure* M. de Kisch. Si, ce qui n'est certes pas le cas, l'emploi d'un *« moyen mécanique »* comme le tapis roulant était *« inadapté »*, il a été aussi le fait de la fouille de M. de Kisch, qui, en mars 1985, employait trois tapis roulants de 10 mètres (ce dont il n'y a d'ailleurs pas lieu de lui faire grief). Voilà, il me semble, qui aurait dû conduire votre collaborateur à conclure « avec *sérénité* » que les « méthodes et les ambitions » des deux chantiers de la Cour carrée et de la Cour Napoléon n'ont été ni « divergentes » ni « contradictoires ».

J'ajoute deux observations. M. de Roux qualifie l'énorme soubassement du château (dont le développement total est de 284 mètres) de « moignons ». Ce terme paraît bizarrement restrictif au vu de la photographie qui accompagne l'article. Le texte donne la hauteur de ce soubassement, soit 7 mètres.

Enfin, il indique que j'ai été évincé de la direction des antiquités historiques de l'*Ile-de-France* par le fait du prince, en plaçant ces mots *entre guillemets*. Or l'irrégularité de l'arrêté qui m'a remplacé d'office a été constatée par un jugement du tribunal administratif de Paris du 13 décembre 1985 qui a annulé l'arrêté de nomination de mon successeur.

Spectacles

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gary Cooper : 16 h, l'Homme de l'Ouest, de A. Mann (v.o.) ; 19 h, Madame et son cow-boy ; 21 h, Today we live, de H. Hawks (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Naples millionnaire, de E. de Filipo (v.f.) ; 17 h, Métamorphose du chef de la police politique, de H. Soto ; 19 h, Sa Majesté est de sortie, de J. von Sternberg (v.o.).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

AMERICAN JUSTICE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CAGE AUX VICES (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86).

LE CAMP DE L'ENFER (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

CAMPUS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CASH-CASH (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz (à partir de vendredi), 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45.08.96.45).

LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

D.A.R.Y.L. (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-32-47-94).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-Français) (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GINGER ET FRED (It., vo.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1e (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) Studio 43 (H. sp.), 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Forum orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).

LE MÉTRO DE LA MORT (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 11e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-42-41-46).

POLICE ACADEMY III (A., v.o.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PSYCHOSE III (**) (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PYGMÉES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-77-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

SI T'AS BESOIN DE RIEN, FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o. (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TEEN WOLF (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UN SACRÉ BORDEL (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 22 août

LES FILMS NOUVEAUX

CENT FRANCS L'AMOUR (*), film de Jacques Richard. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (42-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE MAL PAR LE MAL, film américain de Michael Glaser. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention ST-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MOME (*), film français d'Alain Corneau. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 15e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

POLTERGEIST II, film de Brian Gibson (*) (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHORT CIRCUIT, film américain de John Badham. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Manhattan, Woody et les Robots ; Zelig ; Comédie érotique d'une nuit d'été ; Tombe les filles et tais-toi ; Broadway Danny Rose ; Guerre et Amour ; Bananas.

V. MINNELLI (v.o), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : le Chevalier des sables.

MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) : la Vie de Brian.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : la Folle Ingénue ; + Action Christine, 6e (43-29-11-30) : Sérénade à trois.

PROMOTION DU CINÉMA, Studio 28, 18e (46-06-36-07) : l'Empire des sens (v.o.) (**).

RUSSIE ANNÉES 70 (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : l'Ascension.

TARKOVSKI (v.o.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : 16 h 40 : Andrei Roublev ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h 40 : Andrei Roublev.

PAUL VERHOEVEN, Salle Escurial, 13e (47-07-28-04), 22 h 15 : la Chair et le Sang ; 20 h 30 : le Quatrième Homme (inédit) ; 18 h 15 : Spetters (inédit).

ROMERO ARGENTO : The Last Man of Earth (avant-première) ; 16 h : Crazies (version intégrale) ; 18 h : La femme qui en savait trop ; 20 h : Six jours pour un assassin ; 22 h 30 : les Cinq Jours de Milan.

ROGER CORMAN, 24 h : Capone ; + ven. 24 h : Massacre de la Saint-Valentin ; 24 h : Intruder (exclusif).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Michel Boujenah à l'Olympia.
Réal. Alain Nahum.

21 h 55 Le retour de la chaloupe.
Emission de Béatrice Soule et Nicole Courtois-Higelin. Réal. Jean-Louis Cap. Avec Jean-Claude Casadesus, Manu Di Bango, Diane Dufresne, Jacques Higelin, Mory Kante, Touré Kunda, Myriam Makeba, Youssou N'Dour, Johnny Clegg et Savuka à l'île de Gorée (Sénégal).

23 h 00 36, photo de vacances.

23 h 05 Journal.

23 h 20 TSF : spécial musique américaine country-music.
Réal. Bernard Lion. Avec Rose Marie, Carl Perkins, Jerry Lee Lewis.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le privé.
Le fantôme aux pieds nus.

21 h 30 Magazine : Apostrophes
▶ de Bernard Pivot (rediff.).
Sur le thème « Les nouveaux philosophes sont-ils de gauche ou de droite ? »

22 h 40 Journal.

22 h 55 Ciné-club :
La mémoire courte ■■
Cycle : Les inédits de l'été.
Film d'Eduardo de Gregorio (1982). Avec Nathalie Baye, Philippe Léotard, Bulle Ogier...
Une interprète de l'UNESCO découvre l'existence d'un trafic de passeports permettant aux anciens nazis de revenir en Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Feuilleton : Celebrity.
D'après l'œuvre de Thomas Thompson.

21 h 20 Magazine : Taxi.
De Philippe Alfonsi. Avec Maurice Dugowson, réal. Caroline Huppert.

22 h 20 Soir 3.

22 h 40 Décibels.
La télévision israélienne.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate en trio, de Pierre Jansen.

CANAL PLUS

21 h, Cinéma : Nathalie. ■ film français de Christian-Jaque. Avec M. Carol, M. Piccoli, P. Clay, L. Seigner, L. Delamare (1957) ; 22 h 40, Cinéma : One, two, two ■ Film français de Christian Gion. Avec N. Calfan, F. Huster, J. François, C. Alric (1978) ; 0 h 15, Cinéma : The Rose ■■ film de Mark Rydell. Avec B. Midler, A. Bates, F. Forrest (1979) ; 2 h 25, Holocaust 2000 □ film italien d'Alberto de Martino. Avec K. Douglas, S. Ward, A. Belli (1978) ; 4 h, Cinéma : Histoire d'O n° 2 □ film érotique français d'Eric Rochat (1984) ; 5 h 45, Le défilé-spectacle.

LA « 5 »

20 h 30, Série : K 2000 ; 21 h 20, Série : Baretta ; 22 h 10, Magazine : Grand Prix ; 0 h, à 1 h 50, Rediffusions ; 0 h, Série : Baretta ; 0 h 50, Magazine : Grand Prix ; 1 h 50, Série : Star Trek.

TV 6

20 h 00, Tonic ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, Le roman du cinéma ; 21 h, Les inconnus de l'Histoire : Nigidius Figulus (rediff.) ; 22 h, Le ballon mort, de Marc Villard ; 23 h 50, Lettres d'un pays qui change : Venezuela ; 0 h 05, Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (donné le 27 avril 1985 à la salle Pleyel à Paris) : La Damnation de Faust, de Berlioz, par l'Orchestre national de France, chœurs et maîtrise de Radio-France ; 22 h 20, Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 0.00 : Musiques traditionnelles d'Irlande.

Samedi 23 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Columbo.
Subsconscient.

21 h 50 Les étés de Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
La vie est ailleurs.
Avec Alain Prieur, champion du monde de cascades en moto ; Catherine Destivelle, escalade à mains nues ; Bernard Gorsky, navigateur ; Anne-Sophie Tiberghien, aventurière : bourlingue en Amazonie ; Jacques Lanzmann, écrivain et marcheur ; Nicole Viloteau, auteur de la Femme aux serpents ; *Don Habrey, sauts de toit en toit à Paris ; Cisia Zike, auteur d'Oro et de Sahara ; Francis Le Guen, spéléologue ; Eric Surcouf et Constantin Rissof.*

23 h 50 36, photos de vacances.

23 h 55 Journal.

0 h 10 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Toutes folles de lui.
Emission présentée par Christophe Dechavanne, réal. G. Amado.
▶ *Avec Jean-Jacques Goldman, The Gibson Brothers, Alain Chamfort, les comédiens Alice Sapritch, Michel Blanc, Sabine Azema, André Dussolier, Valérie Mairesse (...) et le « portrait de charme » de Jack Lang.*

21 h 50 Série : La flèche brisée.
Le sauvetage.

22 h 20 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n roll graffiti.
Tournée du groupe Tears For Fears.

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 00 Sac à dingues surprise.
Emission de Guy Montagné, réal. P. Marouani et R. Portiche.

22 h 15 Série : Mission casse-cou : Pas de quartiers.
Réal. T. Wharmby.
Série policière anglo-saxone.

23 h 05 Musiclub.
Emission de Charles Imbert.
Les nuits d'été, *d'Hector Berlioz, interprétées par l'Orchestre national de Lille, sous la direction de Jean-Claude Casadesus, avec Barbara Hendricks, soliste.*

CANAL PLUS

20 h 30, Cinéma : Un mari peut en cacher un autre, film américain d'Edward Swieck (1984) ; 22 h 05, Série : Hollywood Blues ; 23 h, Reportage : Les superstars du catch ; 23 h 55, Cinéma : Massacre au drive in □ Film d'horreur américain de Stu Segall, avec Adam Lawrence, Jacques Barnes, Douglas Gudbye (1957) 1 h 05, Cinéma : Les fantasmes de Mme Jordan ■■, film érotique suédois de Dusan Makavejev (1981) ; 2 h 35, Cinéma : Histoire d'O □ film érotique français d'Eric Rochat (1984) ; 4 h 20, Cinéma : One, two, two ■, film dramatique français de Christian Gion (1978) ; 5 h 55, Série : Comics...

LA « 5 »

20 h 30, Série : La cinquième dimension ; 21 h 25, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 30, Téléfilm : La disparition de Philipp Leacock ; de 23 h 45 à 2 h 55, rediffusions ; 23 h 45, Série : La cinquième dimension ; 0 h 35, Série : L'inspecteur Derrick ; 1 h 40 Téléfilm : La disparition.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 ; 23 h, Live 6, invité : Kool and the Gang. ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 00, Festival d'Avignon 1986 : Alain Cuny lit : Partage de midi, de Paul Claudel ; 22.30, Musique : Festival international de piano de La Roque ; 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 7 février 1966 à la Philharmonie de Berlin) : Le voyage d'hiver, de Schubert ; 23.00, Les soirées de France-Musique : Banlieues ; à 1.00, Poissons d'or.

Dimanche 24 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Monte Walsh. ■
Film américain de William Fraker (1970), avec Lee Marvin, Jeanne Moreau, Jack Palance, Mitch Ryan et Jim Davis.
Un cow-boy décide de venger l'un de ses amis, tué par un pilleur de banques. Un western crépusculaire ; la vie au grand air est peu à peu détruite par l'arrivée de la civilisation, les cow-boys se sédentarisent.

22 h 05 Sport dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

22 h 50 36 photos de vacances.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Les scrupules de Maigret, d'après G. Simenon, réal. J.-L. Muller.
Avec Jean Richard, Valérie Lagrange, Nicole Garcia, Michel Robin (rediff.).
Un homme se présente devant le commissaire. Il affirme que sa femme veut le tuer.

21 h 50 Musiques au cœur : Pasticcio.
Magazine d'Eve Ruggieri, réal. Jean-Louis Martinoty, textes et arr. musicaux, Jean-Claude Malgoire, retransmission simultanée sur France-Musique d'après la musique de Haendel.
Un « pasticcio » est un pot-pourri d'airs tirés des œuvres d'un ou de plusieurs compositeurs. Jean-Louis Martinoty a extrait ainsi trente-trois airs d'opéras peu connus de Haendel pour construire une intrigue nouvelle.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Série : La mémoire du peuple noir.
Brésil, terre en transe. Emission de Claude Fléouter ; réal. Robert Manthoulis.
Pour Claude Fléouter, la musique prend sa source dans le quotidien, elle exprime les peines, les espoirs, l'âme des peuples.

21 h 25 Aspects du court métrage français.
Privé de femme, film d'Anne Bocrie avec R. Blanche, Smain. *Le pèlerinage*, film de Jean L'Hôte, avec Y. Robert, C. Delorme, P. Etaix, D. Marie. *L'ouvre-boîtes*, film d'Alain Schmoltze, avec R. Krawiec, R. Amor, C. Saint-Adrien.

22 h 00 Soir 3.

22 h 30 Cinéma de minuit :
Paris-Méditerranée ■
Cycle « France, l'avant-guerre ».
Film de Joe May en noir et blanc (1935), avec Annabella, Jean Murat, Noguéro et Louis Florencie.
Une petite vendeuse accompagne vers la Côte d'Azur un aimable garçon qu'elle croit être de sa condition, mais qui se révélera un richissime lord.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Croquis et agaceries d'un gros bonhomme en bois, d'Erik Satie, interprétés par Philippe Davenet, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, Boxe : réunion d'Antibes ; 0 h, Série : Espion à la mode ; 0 h 45, Cinéma : Nana ■ Film français de Christian-Jaque. Avec C. Boyer, M. Carol, W. Chiari (1955).

LA « 5 »

19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Chips ; 21 h 20, Série : Baretta ; 22 h 15, Téléfilm : L'accident du vol 401.

TV 6

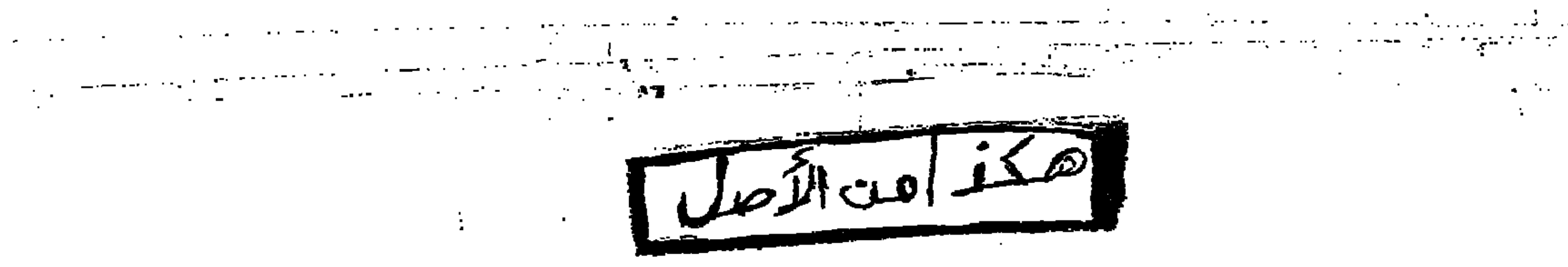
14 h, 18 h 30, 19 h, 20 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

19 h 15, Atelier de création radiophonique : le cinématographe, par René Farabet et Claude Ollier (rediff.) ; 22 h 15, Sourire d'été : Paris cinémascope ; 22 h 30, Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Jorge Bolet (enregistrement des 14 et 16 août au parc de Florans des Masterclass) ; 0 h 05, Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15, Concert (donné le 12 novembre 1985 à la Philharmonie de Berlin) : Concerto pour violon et orchestre n° 1 de Bruch, et Symphonie n° 2 de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. S. Ozawa, sol. P. Amoyal, violon ; 22 h, Concert (retransmission simultanée avec A 2) : Pasticcio, de Haendel : airs extraits de vingt et un opéras par Jean-Louis Martinoty ; textes et arrangements musicaux de Jean-Claude Magloire, avec l'orchestre de Deutsche Mandelsolisten, dir. J.-C. Malgoire, U. Trekeel-Burckhardt, E. Moser, J. Nirouet...



Sports

Les championnats du monde de natation

Pluie de records de France

Une pluie de huit records de France et quatre nageurs ou nageuses en finale sur six alignés, avec mention particulière à la quatrième place de la Savoyarde Catherine Plewinski au 100 mètres papillon dames, a balayé la déception née de la disqualification du petit phénomène Pascaline Louvrier.

Vendredi matin ce sont les nageuses du 4×100 mètres quatre nages qui ont amélioré le record de France de près de 3 secondes.

La natation française a pris du poids lors de la cinquième journée des championnats du monde à Madrid. Matt Biondi a remporté sa deuxième médaille d'or avec le relais 4 x 100 mètres. Les nageuses de RDA ont réalisé deux nouveaux doublés dans le 100 mètres papillon avec Kornelia Gressler et Kristin Otto et dans le 100 mètres brasse avec Sylvia Gerasch, qui a battu son propre record du monde, et Hoerner.

Les larmes de Pascaline

MADRID
de notre envoyé spécial

Elle a pleuré. Puis elle s'est laissée engloutir par le sommeil, brisée. A quinze ans à peine, on n'est plus tout à fait une petite fille, mais pas encore une femme, et lorsque l'on participe à ses premiers championnats du monde, qu'on a gagné sa place en finale du 100 mètres brasse puis que, soudain, on est disqualifiée à midi, le monde bascule.

Pascaline Louvrier, le petit phénomène de la natation française, mettra sûrement longtemps à comprendre pourquoi un vieux juge tout de blanc vêtu, clignant des yeux, penché sur le bassin madrilène inondé de soleil, a fait d'elle une tricheuse. Pour une sortie de virage pas assez académique. L'esquisse vague d'un de ces mouvements ondulatoires formellement interdit aux spécialistes de la brasse. Un soupçon dont Patrice Prokop, directeur technique national, ne retrouvera pas trace en revoyant le virage maudit de Pascaline sur un magnétoscope ouest-allemand. Mais les enregistements non officiels n'ont pas le poids d'une preuve. La réclamation française est restée lettre morte.

Il y a quelques jours, une mesure analogue avait frappé le Canadien Alex Baumann, une star de la natation actuelle, bardé de titres et de gloire. Les juges ont fait marche arrière, requalifiant Baumann, pour s'apercevoir ensuite, image à l'appui, que le Canadien était bien fautif. Baumann est resté qualifié.

Stephan Caron n'est plus seul

Pascaline n'a pas pu se mesurer en *finale* au petit prodige canadien Allison Higgson, treize ans et demi, médaille de bronze du 200 mètres brasse en début de semaine et encore quatrième du 100 mètres, jeudi. Les larmes de Pascaline furent la seule fausse note d'une journée à marquer d'une pierre blanche pour la natation française, qui a recueilli, sous une pluie de huit records nationaux, les premiers *fruits solides du redressement.*

La superbe quatrième place de la Savoyarde Catherine Plewinski au 100 mètres papillon derrière l'Américaine Mary Meagher, fut l'un des plus beaux fleurons de la journée. La nageuse de Cluses, âgée de dix-huit ans, a battu deux fois son record de France (1 mn. 00 s. 76 le matin, puis 1 mn. 00 s. 72 l'après-midi) et deux fois, au passage, la meilleure performance nationale des 50 mètres (28 s. 33 et 28 s. 31). Sans complexe, ce petit gabarit venu d'une région de ski, a jeté ses 1,63 mètre dans la bagarre contre des papillonneuses aux mensurations autrement plus impressionnantes.

Mais d'autres records ont été bouleversés dans les archives de la natation française, celui de Franck Iacono en série du 400 mètres nage libre (3 mn. 53 s. 76), assorti de la septième place en finale de Thierry Pata au 200 mètres brasse (2 mn. 19 s. 16), huitième en finale et, surtout, du 4 x 100 mètres nage libre, successivement hissé par Laurent Neuville, Bruno Gutzeit, Laurent Viquerat et Stephan Caron à 3 mn. 24 s. 29, puis à 3 mn. 23 s. 69. Un temps qui a valu la sixième place à ce relais et qui impose désormais un certain respect.

Le tonus général, la quatrième place des ballerines de la natation synchronisée, *les matchs nuls de* l'équipe de water-polo contre les Etats-Unis et Cuba, permettent à Patrice Prokop de constater : « *Derrière les Etats-Unis, la RDA et la RFA, la France est une des nations les plus présentes à Madrid.* » Le gros poisson Stephan Caron n'est plus seul dans l'aquarium.

MICHEL DESFONTAINES.

LES RÉSULTATS

MESSIEURS

● **400 mètres.** – 1. Henkel (RFA), 3 mn 50 s 5 ; 2. Dassler (RDA), 3 mn 51 s 26 ; 3. Jorgensen (E-U), 3 mn 51 s 33.

● **200 mètres brasse.** – 1. Szabo (Hong.), 2 mn 14 s 27 (record d'Europe, ancien record 2 mn 15 s 11 par Wilkie, G-B) ; 2. Davis (Can.), 2 mn 14 s 93 ; 3. Bentley (E-U), 2 mn 16 s 51.

DAMES

● **100 mètres papillon.** – 1. Gressler (RDA), 59 s 51 ; 2. Otto (RDA), 59 s 66 ; 3. Meagher (E-U), 59 s 98.

● **100 mètres brasse.** – 1. Gerasch (RDA), 1 mn 8 s 11 (record du monde, ancien record 1 mn 8 s 29 par la même le 23 août 1984, à Moscou) ; 2. Hoerner (RDA), 1 mn 8 s 41 ; 3. Bogomilova (Bul.), 1 mn 8 s 52.

Des piscines laboratoires

MADRID
de notre envoyé spécial

Les mille cinq cents nageurs et nageuses qui participent à Madrid aux cinquièmes Championnats du monde de natation (du 13 au 23 août) sont tous scrupuleusement filmés. Ce stock d'images sans précédent, commandé par la fédération *ouest-allemande à un laboratoire de* biomécanique qui a délégué deux spécialistes en Espagne, sera ensuite *décortiqué*, analysé, dans le plus grand secret, mais sans aucun doute pour le plus grand profit des nageurs de RFA. Les scientifiques d'outre-Rhin focalisent leurs études sur la mise en action et le virage, enregistrant dans le bassin madrilène les 15 premiers mètres des compétiteurs et les 15 derniers mètres avant le virage.

Cette superproduction à usage des entraîneurs donne une idée de l'ampleur des moyens mis en œuvre par les grandes nations sportives pour rester dans la course aux performances et rivaliser entre elles au sommet. La petite RDA, avec ses dix-sept millions de citoyens-athlètes, fut *la première, il y a* quelques années, à donner le signal en mobilisant systématiquement et *massivement l'arsenal de la science* et des techniques modernes. Dans son sillage, l'Allemagne de l'Ouest a entrepris elle *aussi à sa manière de* se doter d'impressionnants instruments dont a bénéficié le phénoménal Mikael Gross.

Les Etats-Unis eux-mêmes ne se contentent plus de vivre en toute sérénité sur le formidable vivier du *million de nageurs californiens* élevés par une brochette d'entraîneurs célèbres. Ils ont emmené, avec leurs champions de la trempe du sprinter Matt Biondi ou du papillonneur Pablo Moralès, une équipe de deux médecins, cinq physiothérapeutes et deux psychologues, reconnaissant ainsi qu'ils ne peuvent plus négliger le moindre détail pour rester *la première puissance mondiale* de natation.

La délégation américaine a désormais régulièrement recours à la mesure du taux d'acide lactique dans le sang, révélateur de la tolérance de l'organisme du sportif à l'effort et qui permet de détecter l'état de fatigue ou de fraîcheur du nageur. Cette méthode, lancée par les Allemands de l'Est, avait été adoptée, dès 1980, par les Français.

Comme quoi la natation hexagonale sait aussi être en pointe, même si elle ne travaille pas à la même échelle avec ses 120 000 licenciés et un budget sport de 13 millions de francs, six fois moins important que celui de l'OM de Bernard Tapie.

La natation française, cinglée par l'échec aux championnats d'Europe en 1983 d'où elle ne revint qu'avec une seule place individuelle et trois relais en finale, a eu le mérite de « *décortiquer* » ce qui n'allait pas et de « *faire le ménage* », selon les propres mots du directeur technique national actuel, Patrice Prokop. Elle s'est attachée, plusieurs années durant, les services d'un psychologue, Patrice Nihous, pour repartir du bon battement de pied et notamment mieux gérer les problèmes relationnels à l'approche d'un grand événement.

Sans prétendre lutter à armes égales avec les grandes puissances nageuses, *la fédération a entrepris* de reprendre la compétition par le bon bout. Pas si simple, dans un pays qui ne possède pas une puissante tradition sportive. Et où cohabitent autour des bassins une école traditionnelle, symbolisée avec le succès que l'on sait par le couple *Guy Boissière-Stephan Caron*, et une génération d'entraîneurs et de chercheurs plus techniques, plus scientifiques, à l'image de Michel Pedroletti, qui lança, en 1977 à l'INSEP un centre national d'entraînement fort critiqué à ses débuts pour ses nouvelles méthodes.

A vrai dire, la natation française ne manque ni d'authentiques espoirs ni d'entraîneurs ou de spécialistes à la hauteur. *Elle a simplement du* mal à réaliser la synthèse de ses potentiels, pour ne pas dire de ses chapelles. C'est la conviction d'une poignée de passionnés réunis depuis 1981 dans l'Association Recherche natation (ARN) : treize spécialistes qui tentent de mettre en commun le *fruit de leurs expériences.*

On trouve dans ce groupe officieux médecins, physiologistes, diététiciens, psychologues, biomécaniciens et entraîneurs. « *On n'est pas là pour réinventer le travail à la mine* », prévient d'emblée l'un des membres, Christophe Millet, entraîneur au centre de Font-Romeu.

Approche scientifique de la préparation aux compétitions, certes. Mais pas question de faire de la piscine une usine. Leur espoir, rejoignant *les* vœux de la Fédération, serait que la natation française utilise mieux une trousse aux outils trop dispersés.

Assurément, la France est encore bien loin des Etats-Unis, où le nageur universitaire dispose d'un entraînement qui n'en fait pas qu'un animal de bassin. Non seulement on lui facilite l'entraînement en lui proposant des cours répétés à différents horaires, un peu comme les films de Canal Plus, mais, surtout, on lui *ménage d'autres pôles d'attraction.*

Matt Biondi énumérait l'impressionnante liste de ces activités hors bassin et hors études à l'université de Berkeley : basket-ball, cinéma, camping, voile, course à pied, excursions. Nager n'est pas une obsession. Et cela dédramatise la défaite en piscine. Michel Paulin, qui fut longtemps l'entraîneur de l'Allemand de l'Ouest Thomas Fahrner à l'ASPTT Lyon, rapporte cette confidence de son ancien élève : « *Finalement, je pense avoir fait une bêtise en cessant de suivre mes cours à la faculté trois mois avant les Jeux de Los Angeles. J'aurais sûrement mieux réussi.* »

M. D.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats d'Europe. Du mardi 26 au dimanche 31 août à Stuttgart. A2, Sports été, tous les après-midi et résumés le soir vers 22 h.

Aviron

Championnats du monde. Jusqu'au dimanche *24 août* à Nottingham. TF1, Sports dimanche vacances, à 14 h 50.

Boxe

Championnats du monde des poids super-welters (version IBF). *Buster Drayton* (E-U) contre Davey Moore (E-U), dimanche 24 août à Juan-les-Pins. *En direct sur Canal +* à 20 h 45.

Canoë-Kayak

Championnat du monde de course en ligne. Jusqu'au dimanche 24 août à Montréal.

Cyclisme

Championnat du monde sur piste. *Du jeudi 28 août au lundi* 1er septembre à Colorado-Springs.

Football

Championnat de France
Première division
Sixième journée
mardi 26 août

Nice-Paris-SG ; Saint-Etienne-Toulouse ; Nantes-Bordeaux ; Metz-Lens ; Rennes-Marseille ; RC *Paris-Sochaux* ; Auxerre-Laval ; Lille-Nancy ; Brest-Monaco ; Toulon-Le Havre.

Septième journée
vendredi 29 août

Monaco-Saint-Etienne ; Le Havre-Nice ; Toulouse-Brest ; Nancy-Toulon ; Laval-Metz ; Paris-SG-Lille ; Bordeaux-Rennes ; Lens-RC Paris ; Sochaux-Nantes ; Marseille-Auxerre.

Deuxième division
Quatrième journée
samedi 23 août
Cinquième journée
mercredi 27 août

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Saint-Marin. Dernière manche du championnat, dimanche *24 août* à Misano. TF1, Sports dimanche vacances à 14 h 50.

Natation

Championnats du monde. Jusqu'au dimanche 31 août à Madrid. A2, *Les jeux du stade,* samedi 30 août à 17 h. TF1, Sport dimanche vacances (résumé) à 14 h 50.

Rugby

Challenge du Manoir. Deuxième journée, dimanche 24 août.

Spéléologie

Festival international du *film de spéléologie et du* monde souterrain. Du mardi 26 au dimanche 31 août, à *La Chapelle-en-Vercors* (Drôme).

Tennis

Championnats internationaux des Etats-Unis à Flushing-Meadow. Du mardi 26 août au *dimanche 7 septembre.* Ouverture en direct de 18 h à 21 h 30, mardi, sur la Cinq, puis retransmission en direct et en différé tous les jours lors de deux rendez-vous : 12 h à 15 h 30 et 18 à 21 h 30.

Vol à voile

***Grand Prix international de* vitesse en planeur.** Jusqu'au dimanche 24 août à Luchon.

Volley-ball

France-Tchécoslovaquie. Samedi 23 août à Montpellier.

CIBLES

RUGBY

Les rebelles All Blacks « blanchis »

Dix des rugbymen néo-zélandais, écartés de la sélection nationale pour avoir participé, contre l'avis de *leur fédération*, à une tournée en Afrique du Sud au début de l'année, ont été rappelés pour former l'ossature de l'équipe des All Blacks qui rencontrera l'Australie, *samedi* 23 août, à Wellington.

« *Notre tâche est de composer la meilleure équipe possible et nous nous sommes efforcés d'y parvenir* », a expliqué Brian Lochore, *l'entraîneur national, pour justifier ce rappel.* Depuis la *mise en quarantaine* des « rebelles », les Néo-Zélandais avaient battu l'équipe de *France* en tournée aux antipodes par 18-9, puis avaient dû s'incliner contre les Australiens 13-12.

Les dix joueurs « blanchis » sont les trois-quarts Warwick Taylor et Craig Green, ainsi que *les huit* avants qui forment le pack All Blacks : Wayne Shelford, Alan Whetton, Gary Whetton, Murray Pierce, Jock Hobbs, Gary Knight, Hika Reid et Steve McDowell.

La décision des sélectionneurs a *été* sévèrement condamnée par l'organisation antiségrégationiste néo-zélandaise Hart, dont le porte-parole a estimé que les joueurs « rebelles » auraient dû être exclus *« pour vingt ans » et non pas écartés de deux rencontres seulement.*

TENNIS

Monsieur Propre à Flushing Meadow



Vainqueur à Toronto et grand favori à Flushing Meadow avec Ivan Lendl, Boris Becker abordera le championnat américain plus riche de 2 à 3 millions de deutschemarks (6,5 à 9,75 millions de francs). C'est à *ce prix que son manager Ion Tiriac négocie un nouveau contrat publi*citaire d'un an avec une grande marque de lessive allemande qui mise sur l'allure « *propre et impeccable* » du jeune champion. A dix-huit ans, ses revenus publicitaires dépassent déjà 225 millions de francs.

Haro sur les émigrés

Rude Pravo, l'organe officiel du PC tchécoslovaque, a stigmatisé, *dans son édition du 12 août, les sportifs émigrés en Occident* et a accusé la championne de tennis Martina Navratilova, naturalisée américaine, de « *vendre à l'étranger le savoir-faire appris en Tchécoslovaquie* ». *Rude Pravo* reproche à une partie du public tchécoslovaque d'avoir applaudi Navratilova lors de la coupe de la Fédération, disputée fin juillet à Prague, « *par provocation* », préférant « *célébrer la gloire de l'émigrée plutôt que celle des sportives tchécoslovaques* ».

Le quotidien praguois se montre encore plus sévère à l'égard de deux joueurs de hockey sur glace, Frantisek Musil et Michal Pivonka, *dénués de « rigueur morale »,* qui ont abandonné *leur équipe* le 23 juillet au Canada par « *goût de l'argent* ». – (AFP.)

Médecine

Selon une enquête nationale

Un hémophile français sur deux est contaminé par le virus du SIDA

Plus de la moitié des hémophiles français ont été contaminés par le virus du SIDA : c'est ce que montre une enquête *épidémiologique* nationale menée en février dernier par le Centre national de la transfusion *sanguine et dont les conclusions sont* publiées dans l'hebdomadaire scientifique, *The New England Journal of Medicine* (numéro du 21 août).

D'après cette étude, qui a porté sur 2 062 hémophiles – soit environ la moitié de *l'ensemble des* hémophiles français, – 50,5 % d'entre eux sont séropositifs pour le virus du SIDA. Cette *proportion* varie d'une région à l'autre, atteignant par exemple 71,7 % à Paris et 16,2 % dans le nord de la France.

Les pourcentages d'infection ne varient pas selon le type d'hémophilie, puisque *51,2 %* des hémophiles A – ceux qui ont un déficit en facteur VIII de la coagulation – et *46,5 % des hémophiles B – ceux qui* n'ont pas de facteur IX – sont séropositifs. Une proportion non négligeable de conjointes ou partenaires occasionnelles de ces hémophiles – très exactement 6,8 % – sont également séropositives. Cette constatation confirme le risque faible mais néanmoins réel, de transmission hétérosexuelle du virus du SIDA.

Enfin, les donneurs, dont le sang a servi à préparer les concentrés enrichis en facteurs de la coagulation, ont eux aussi été testés : selon les régions, la proportion de séropositifs varie de 0,019 % dans le Nord, à 0,109 % à Paris.

Plus de la moitié des hémophiles *français contaminés par le virus du* SIDA, cela ne manquera pas de poser, dans un proche avenir – même si *tous ne seront pas, en définitive*, atteints par la maladie – de redoutables problèmes de santé publique. Le fait que, depuis le 1er octobre 1985, les produits d'origine sanguine servant au traitement des hémophiles, sont spécialement préparés, de manière à éliminer tout risque de contamination virale (en particulier grâce à la méthode du chauffage), laisse seulement espérer que la propagation de l'épidémie de SIDA dans cette population à haut risque va ralentir.

F. N.

Quatre jours après avoir été mis sous assistance mécanique

L'opéré de Nancy a reçu un cœur humain

L'attente n'aura pas été longue pour l'opéré du cœur de Nancy : quatre jours après *avoir été mis sous* assistance cardiaque bi-ventriculaire externe, M. Barthélémy Musacco a été à nouveau opéré dans la soirée du 21 août, son chirurgien, le professeur Jean-Pierre Villemot, ayant réussi à trouver un cœur humain compatible dans la région bordelaise (*le Monde* du 22 août).

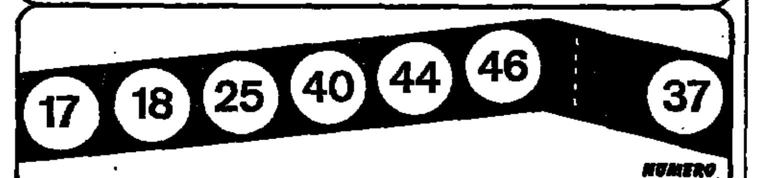
Ce cœur, prélevé sur une per*sonne de trente-cinq ans, victime* d'un accident de la route, a été acheminé à Nancy à bord d'un avion spécial de l'armée française. L'intervention chirurgicale, qui a duré environ quatre heures trente, s'est bien pas*sée et, ce vendredi 22 août*, le patient avait regagné la salle de réanimation de l'hôpital de Brabois à Vandœuvre-les-Nancy.

La preuve est donc faite que la pompe de type Vizahor fabriquée par Rhône-Poulenc peut servir de *« cœur externe en parallèle »*, dans l'attente d'une greffe cardiaque *humaine. Sans l'utilisation* d'une technique de ce type, il est vraisemblable que M. Musacco, en état de *« défaillance cardiaque terminale décompensée »* depuis le 17 août, serait mort avant d'avoir pu bénéficier d'une greffe.

D'un coût bien moindre que les cœurs artificiels temporaires mis au point en particulier aux *Etats-Unis*, la pompe de Rhône-Poulenc devrait trouver, dans ces cas de défaillance cardiaque massive, de *nouvelles* indications. Mais, sans les nombreuses informations données sur l'intervention de Nancy, l'équipe chirurgicale du professeur Villemot aurait-elle pu trouver un cœur humain compatible aussi rapidement ? Rien n'est moins sûr.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 10

NATIONAL LOTO N° 34 — TIRAGE DU MERCREDI 20 AOUT 1986



PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR [TF1]
SAMEDI 23 AOUT 1986 A 20H35

VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI
AUX HEURES HABITUELLES
POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	2	3 288 010,00 F
5 BONS N° + complémentaire	23	156 580,00 F
5 BONS N°	996	11 840,00 F
4 BONS N°	74 044	160,00 F
3 BONS N°	1 592 427	11,00 F

Informations « services »

Accidents de la circulation

Fonds spécial en cas de délit de fuite ou défaut d'assurance

Chaque année, des milliers de personnes sont victimes d'un accident de la circulation dont l'auteur a pris la fuite ou a négligé de souscrire une assurance. Les blessés ou les familles des tués peuvent recevoir une indemnité du Fonds de garantie automobile (FGA) qui intervient pour tous les accidents survenus en France *quelles que soient* les personnes impliquées (conducteurs de véhicule à moteur ou sans moteur, cavaliers, utilisateurs de planches à roulettes, etc.).

Les victimes (qui doivent avoir la nationalité française, *posséder* leur résidence principale en France ou être ressortissants d'un Etat ayant conclu un accord de réciprocité) doivent adresser une lettre recommandée au FGA en relatant les circonstances de l'accident, et y joindre *un état descriptif des dommages*, la justification (par constat ou témoignage) de la responsabilité de l'adversaire et du délit de fuite ou de l'absence d'assurance. L'intervention du FGA peut être étendue, sous certaines conditions, aux dégâts matériels.

★ *Fonds de garantie automobile*, 64, rue Defrance, 94300 Vincennes.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 24 août

Provins, 14 heures : mobilier, tableaux, pianos ; **Rambouillet**, 10 heures et 14 h 30, vins, alcools.

FOIRES ET SALONS

Batz-sur-Mer (samedi seulement) ; **Calais** (samedi seulement) ; **Decize**, **Dieulefit** dans la Drôme (samedi seulement) ; **Divonne-les-Bains**, **Gien**, **Grenoble**, **La Bourboule** (samedi seulement) ; **Noordpeene** (dimanche seulement) ; **Olonzac** (34) (samedi seulement) ; ***Pleurs*** (51). (dimanche seulement) ; **Samatan** (32) et **Valbonne** (06).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 AOUT

« Histoire d'une abbaye célèbre : Port-Royal », 11 heures, et 15 h 30, *123, boulevard de Port-Royal* (Mme Rouch-Gain).

« Cimetière du Père-Lachaise », *14 h 50*, entrée principale (Art pour tous).

« Les hôtels du Crédit foncier », *15 heures, 19, place Vendôme. S'inscrire* au 42-60-71-62 ou 45-48-26-17 (Anne Ferrand).

« *L'Opéra et son sous-sol* », *15 heures*, devant entrée (Ch. Merle).

« A la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, office de tourisme, 7, rue des Réservoirs.

« Exposition : les nouveaux réalistes », 10 h 30, 11, avenue du Président-Wilson et « le Marais : de l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers, évocation de l'affaire des poisons », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« La Cité des sciences en bateau, à pied et... à table », 9 h 30. Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« De Meliès à Yves-du-Manoir ; le Père-Lachaise méconnu hors des parcours traditionnels », 10 h 30, porte principale, et « de Jules Vallès aux deux murs des Fédérés, derniers instants retrouvés de la Commune de Paris », 14 h 45, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade.

« *Le vieux quartier Saint-Séverin* », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie côté pair et « le Marais, la place des Vosges illuminée, 21 heures, parvis Hôtel-de-Ville (G. Botteau) ; ou métro Pont-Marie (Flâneries).

« *Sur les pas des Templiers* », *15 heures, sortie métro Temple* (I. Hauller).

« Les salons de réception du ministère des affaires extérieures », 11 heures, 37, Quai d'Orsay (M. Ragueneau).

« Le Marais inconnu », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

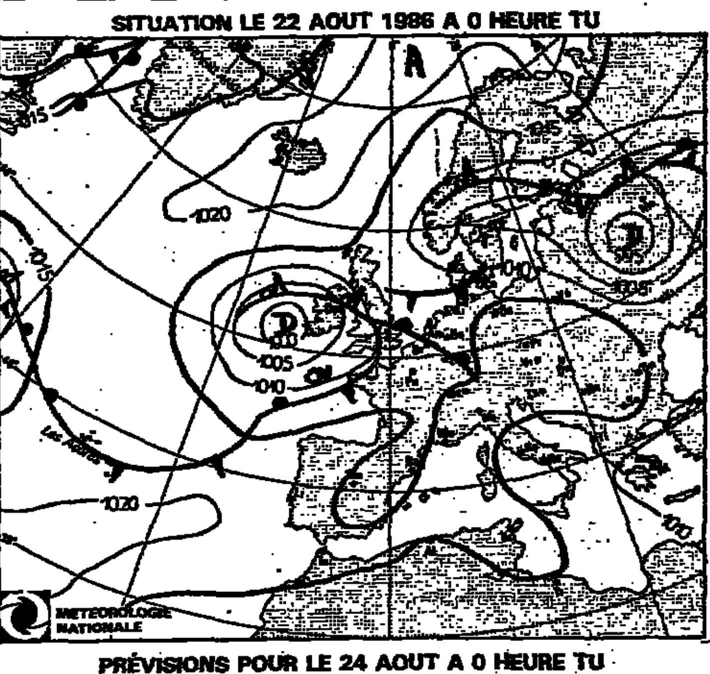
« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Lutèce).

CONFÉRENCES

Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette, 15 h 30 : Espace Diderot, salle de projection « Montesquieu, l'homme et l'écrivain » (M.-A. Malissard).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 AOUT A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 août à 00 h et le dimanche 24 août à minuit.

Evolution générale : La perturbation qui a abordé la France donnera encore un temps humide, nuageux et pluvieux samedi, ensuite le temps sera plus instable. L'Europe reste pendant trois jours dans une situation dépressionnaire qui occasionne un rafraîchissement.

Samedi : le ciel sera très nuageux le matin sur toutes les régions sauf le littoral de la Méditerranée et la Corse. Il pleuvra au nord-est de la Seine et quelques averses se produiront sur le Massif *Central et les Alpes du Nord. Ailleurs* ce sont les brumes et les brouillards qui domineront.

Les températures minimales seront de 12 degrés à 14 degrés sur la moitié nord et de 14 degrés à 17 degrés sur la moitié sud.

Dans la journée, au nord de la Loire et dans le Nord, ainsi que des régions de l'Est aux Alpes, le ciel restera très nuageux et des averses se produiront fréquemment. Sur la plus grande partie du pays, temps nuageux avec quelques éclaircies.

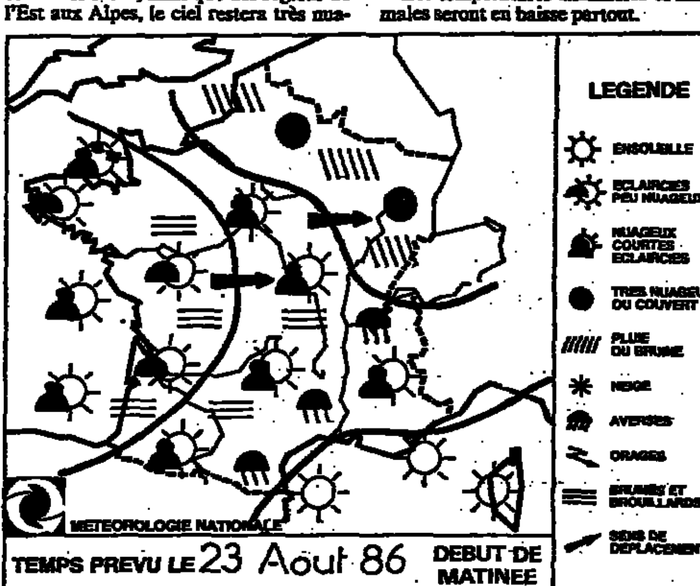
Les températures seront comprises entre *16 degrés et 22 degrés* sur la moitié nord entre 22 degrés et 30 degrés sur la moitié sud. Mistral et tramontane se lèveront en fin de journée.

Dimanche : atténuation lente du temps pluvieux. La matinée sera très brumeuse en général, seul la côte méditerranéenne aura un ciel peu nuageux mais le vent du nord à nord-est soufflera assez fort.

Dans l'après-midi, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Il y aura des averses locales mais assez fréquentes de la Bretagne et de la Vendée aux frontières belges ainsi que sur le Massif Central.

Sur les Alpes le ciel restera très nuageux.

Les températures minimales et maximales seront en baisse partout.



TEMPS PREVU LE 23 Aout 86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 20-8-1986 à 6 h TU et le 21-8-1986 à 6 h TU ★ — **Temps observé** le 21-8-1986 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	26	15	P	LOS ANGELES	27	18	S
AJACCIO	28	14	S	TOULOUSE	34	16	S	LUXEMBOURG	19	13	C
BIARRITZ	23	18	C	POINTE-À-P.	32	27	S	MADRID	35	12	S
BORDEAUX	32	13	S	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	43	27	N
BOURGES	26	13	S					MEXICO	25	7	B
BREST	17	14	C	ALGER	36	20	S	MILAN	27	18	N
CAEN	22	15	A	AMSTERDAM	20	13	P	MONTRÉAL	26	16	S
CHERBOURG	19	12	P	ATHÈNES	33	24	S	MOSCOU	18	11	P
CLERMONT-FERR.	28	13	S	BANGKOK	32	26	C	NAIROBI	–	–	–
DIJON	23	12	S	BARCELONE	30	21	S	NEW-YORK	21	18	P
GRENOBLE St-M-H	27	12	S	BELGRADE	23	11	S	OSLO	17	8	A
LILLE	22	14	P	BERLIN	18	10	C	PALMA-DE-MAL.	30	18	S
LIMOGES	27	13	B	BRUXELLES	20	14	P	PÉKIN	31	20	S
LYON	27	12	S	LE CAIRE	36	23	C	RIO-DE-JANEIRO	21	21	P
MARSEILLE-MAR.	31	18	S	COPENHAGUE	18	11	P	ROME	29	18	S
NANCY	22	14	N	DAKAR	30	26	N	SINGAPOUR	31	26	C
NANTES	25	18	P	DELHI	30	25	N	STOCKHOLM	18	10	P
NICE	27	20	S	DJERBA	31	23	S	SYDNEY	18	9	S
PARIS-MONTS.	21	15	P	GENÈVE	26	10	S	TOKYO	32	23	N
PAU	29	17	C	HONGKONG	33	25	O	TUNIS	33	21	S
PERPIGNAN	28	19	B	ISTANBUL	31	25	S	VARSOVIE	16	8	N
RENNES	22	12	P	JÉRUSALEM	29	18	S	VENISE	27	16	S
ST-ÉTIENNE	24	13	S	LISBONNE	29	17	N	VIENNE	22	12	C
STRASBOURG	22	15	S	LONDRES	19	13	P				

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Carnet

Naissances

– Noémie et Demeter
font part de la naissance, le 23 juillet 1986, d'

Anne-Karoline BEKUS-SORET.

50290 Breville-sur-mer.

Décès

– Mme Yves Chapron,
son épouse,
M. le capitaine
et Mme Olivier Chapron,
M. et Mme Frédéric Chapron,
ses enfants,
Son petit-fils Sébastien,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves CHAPRON,
colonel des troupes de marine (ER),
maire d'Arzon (56),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 14 août 1986, à l'âge de cinquante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu le 16 août, en l'église d'Arzon.

23, rue des Fontaines.
56640 Arzon.

– Saintes.

Dominique et Suzette Fagart,
Jean-Pierre et Sylvie Chabasse,
Denis et Françoise Fagart,
Laurent et Huguette Fagart,
Bruno et Catherine Fagart,
ainsi que leurs enfants,
Mme Paulette Thibault,
Mme Rosette Vieu,
Mme Madeleine Fagart,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Fernande FAGART,

qui s'est éteinte dans *les mains* de Dieu, le 21 août 1986.

La célébration aura lieu en l'église Saint-Vivien de Saintes, le *samedi* 23 août, à 9 h 30.

7, rue du Général-Sarrail,
17100 Saintes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emile LE BÉGUEC,

survenu le 16 août 1986 à Montmorency (Val-d'Oise).
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité *familiale, le 21 août.*

De la part de
Gilles et Huguette Le Béguec,
Et de toute la famille.

12, rue des Acacias,
75017 Paris.

– Danièle et Michel Gervais,
ses enfants,
Pierre et Anne Gervais,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymonde MARX,
née Lévy,

survenu le 16 août 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 20 août, dans l'intimité familiale.

7, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul NAUWELAERTS,
née Jacqueline Buisson,

survenu à Hyères, le 10 août 1986.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– *M. et Mme Jacques Silvain,*
M. et Mme Pierre Bordet,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston SILVAIN,
directeur honoraire du groupe
des agences à Madagascar
du Comptoir national d'escompte
de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,

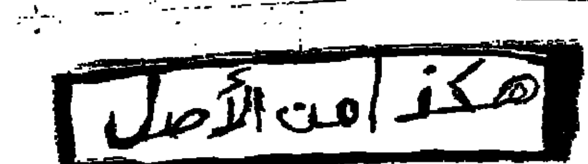
survenu à Saint-Malo, le 14 août 1986, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité le 18 août en l'église de Paramé.

35, boulevard Rochebonne,
35400 Saint-Malo.

Communications diverses

– L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR), qui regroupe des résistants de tous mouvements, des réseaux et des FFL, ravivera la flamme de l'Arc de Triomphe le samedi 23 août, à 18 h 30. Le rassemblement aura lieu à partir de 17 h 45, à l'angle de la rue de Balzac et de l'avenue des Champs-Elysées. Le cortège partira à *18 h 15* précises, précédé de la musique de la gendarmerie mobile (drapeaux, décorations).

– Dimanche 24 août, à 15 h 30, les anciens combattants célébreront le 42e anniversaire de la *Libération* de Paris à la Grande Mosquée, 3, rue de Quatrefages, Paris-5e.



Les difficultés financières de la Régie

Renault ne produira plus d'automobiles au Mexique

Sans doute faut-il y voir un symbole. La régie Renault a annoncé, le 21 août, son retrait du marché mexicain et la fermeture de son usine de montage du Mexique. Comme la commercialisation des automobiles n'est possible dans ce pays que lorsqu'on y est producteur, il n'y aura donc plus de Renault vendues. Le service après-vente des véhicules en circulation sera toutefois assuré.

L'implantation de Renault dans ce *pays centre-américain* remonte au début des années 60, lorsque la Régie avait décidé d'y assembler la Dauphine. Les vingt ans qui suivirent virent la mise en place d'une force commerciale en même temps qu'étaient assemblés nombre de modèles Renault.

Mais, depuis le début de l'actuelle décennie, le marché automobile mexicain a évolué très défavorablement. De 341 000 voitures en 1981, il est tombé à 200 000 en 1983 et après un léger redressement en 1985 (240 000), il ne devrait être que de 170 000 cette année. Sur ce marché déclinant, la position de la Régie a évolué en dents de scie : 5,7 % en 1981, 10,3 % en 1983, 8,8 % en 1984, 7,6 % en 1985.

Avec les difficultés financières, cette évolution posait la question du maintien de la Régie dans un pays financièrement exsangue. D'autant que, avec un taux d'intégration de 45 % seulement, les multiples dévaluations mexicaines avaient rendu coûteux les achats de composants, et que la loi, qui limite à deux modèles la gamme de chaque constructeur, pénalise Renault. La Régie avait ainsi perdu 55 millions de francs en 1985, du fait de ses activités d'assemblage et de commercialisation. Fidèle à sa volonté de supprimer toutes les sources de pertes — là où c'est possible, — M. Besse a donc décidé ce retrait, qui met au chômage près de neuf cents ouvriers mexicains.

Mais, ce faisant, il soulève deux problèmes. Que va-t-il se passer avec l'usine de moteurs mexicaine de Rimex ? Cet investissement de 300 millions de dollars avait pour objet de produire pour Renault des moteurs pour les marchés américains (80 %) et mexicains (20 %). Le marché mexicain lui étant fermé et les ventes américaines d'American Motors (la filiale de Renault) étant en pleine déroute, la rentabilité de cette opération apparaît comme des plus incertaines. Renault a certes cherché une association avec General Motors, mais vainement. Une reprise de cette usine ou une association avec une autre firme restent incertaines dans les circonstances actuelles.

D'autre part, si l'on affirme à la Régie qu'il n'y a pas d'analogie à faire entre présence mexicaine et présence américaine, on ne peut pas ne pas s'interroger. Les pertes d'American Motors de 1986 sont très largement supérieures aux pertes de Renault au Mexique. La volonté de M. Besse de supprimer les sources de pertes devra bien s'appliquer aussi un jour aux Etats-Unis. Même si le traitement alors employé diffère de celui infligé au Mexique.

ENTREPRISES

Le numéro un mondial du verre dans l'électronique médicale

Le groupe américain PPG Industries, spécialisé dans le verre et la chimie, se diversifie dans l'électronique médicale, par acquisition de deux entreprises pour 100 millions de dollars au total. La première est la division d'Honeywell spécialisée dans les instruments pour cardiaques. La deuxième, Hellige, filiale de Litton Industries, fabrique des équipements de monitoring à Fribourg, en RFA. Il s'agit de la première sortie de PPG, numéro un mondial du verre, hors de ses activités traditionnelles, à croissance lente. Son chiffre d'affaires a atteint 4,3 milliards de dollars l'an passé mais avec un bénéfice stagnant à 300 millions de dollars. PPG prépare d'autres acquisitions médicales, qui pourraient représenter 10 % à 20 % de ses ventes totales en 1990.

Le verrier français Saint-Gobain avait tenté une diversification dans l'électronique à la fin des années 70, mais a dû y renoncer, sur décision du gouvernement socialiste.

Dr Pepper racheté par ses cadres

Le fabricant américain de boissons non alcoolisées Dr Pepper sera racheté par plusieurs de ses cadres associés avec les firmes de courtage Shearson Lehman Brothers et Hicks and Hass. Le propriétaire de Dr Pepper, Fortsmann Little, avait envisagé de le vendre pour 470 millions de dollars (3,1 milliards de francs) à Coca-Cola. La Commission fédérale du commerce s'était opposée à cette transaction en estimant que la fusion de Coca-Cola, premier producteur américain de boissons non alcoolisées (39 % du marché), et de Dr Pepper (7 %) risquerait de créer une solution de monopole. Le montant de la vente n'a pas été révélé.

La Générale de fonderie amputée de deux filiales supplémentaires

La Société générale de fonderie, dont la crise financière s'est brusquement aggravée en mai 1985 (capitaux propres négatifs de 600 millions de francs, endettement total de 1,6 milliard), poursuit son désengagement industriel. Sa filiale, la Société française de chauffe-eau électrique (SFCE — marques Rhônelec et Lemercier), a déposé son bilan le 11 août et a été déclarée en règlement judiciaire le même jour. L'administrateur judiciaire a trois mois pour trouver un repreneur. La Générale de fonderie n'est pas parvenue à redresser les comptes de la firme, reprise à la fin de 1983, quelques mois après un premier dépôt de bilan.

La Générale de fonderie a également abandonné son activité boulangerie, en vendant sa filiale Biolac (23 millions de francs de chiffre d'affaires), qui fabrique des pétrins de marque Rex, à la société Vendée mécanique industrie (VMI), qui ne reprend que les actifs incorporels. VMI (63,5 millions de francs de chiffre d'affaires pour son exercice clos le 31 mars 1986; 4,8 millions de bénéfices) est le premier fabricant français de pétrins. Il porte ainsi sa part de marché national de 67 % à 80 %.

Les problèmes de restructuration du CIC

Un groupe de dix banques régionales en quête d'image et de cohésion

Les dix présidents des banques affiliées au groupe CIC attendent leur nomination. Un moyen de tester la part faite au professionnalisme pour cette constellation d'établissements régionaux qui constitue un cas à part dans le monde bancaire.

A quelques jours de la seconde vague de nominations des présidents de banques privatisées — initialement prévue pour le conseil des ministres du 27 août, elle pourrait être retardée — le climat est fébrile dans la trentaine d'établissements bancaires concernés. On se souvient qu'à la fin juillet avaient été nommés — ou reconduits dans leurs fonctions — les PDG des banques directement détenues par l'Etat, cette première liste englobant naturellement les « *trois vieilles* » (Société générale, Crédit lyonnais et BNP), mais aussi les présidents de quatre compagnies financières : Suez, Paribas, Crédit commercial de France (CCF) et Crédit industriel et commercial (CIC).

Ces derniers ont donc bénéficié d'un mois pour établir la liste des présidents de banques filiales de ces sociétés holding qu'ils souhaitaient voir changés (ou au contraire confirmés à leur poste) ; le contenu de cette liste est naturellement soumis à l'arbitrage de Matignon et de la rue de Rivoli via le tandem Jacques Friedmann-Edouard Balladur, les deux « *grands maîtres* » de la privatisation.

A cet égard, le sort qui sera fait aux présidents du groupe CIC, une constellation de dix banques régionales et de trois établissements parisiens sera particulièrement intéressant. Il permettra de juger — à travers un échantillon de près du tiers des futures nominations — la place faite au « *professionnalisme* »... et aux désirs du nouveau patron du groupe, d'ores et déjà confronté aux velléités d'indépendance de quelques filiales traditionnellement « *remuantes* ».

Avant de s'attaquer au problème de fond que constitue la nécessaire cohésion d'un groupe assez disparate et qui, indiscutablement, n'a pas su se donner l'image que mérite cette expérience bancaire à ramifications locales, via des banques affiliées, unique en France et probablement en Europe sous cette forme, M. Jean Dromer, *qui a succédé fin juillet à* M. Georges Dumas, devra d'abord abandonner sa double casquette, celle de président de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO) et de PDG de l'Association française des banques (AFB), le syndicat patronal de cette profession.

Pour la BIAO, un établissement assez peu connu du grand public mais dont l'activité bancaire traditionnelle est parfois un excellent poste d'observation pour la politique africaine de la France, l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre prochain devrait pourvoir à la nomination d'un nouveau président. Celui-ci pourrait être M. Antoine d'Arjuron, l'actuel directeur général. Quant à l'AFB, M. Dromer assurera l'intérim pendant quelques mois en attendant un successeur.

Reste la structure du CIC. En recevant les présidents des banques affiliées, deux jours après sa nomination, leur nouveau patron (ces banques sont détenues à 51 % par la société holding) avait défini une stratégie en trois points : responsabiliser les unités, obtenir une totale circulation de l'information (ce qui manque cruellement) et mettre en place une coordination totale doublée d'un contrôle concerté. Une façon de donner « *un souffle* » à ce groupe doté « *d'avantages exceptionnels et dont la structure régionale s'inscrit parfaitement dans le cadre de la décentralisation* » mais qui avait, par le passé, essuyé de sévères critiques, y compris de l'intérieur.

Dans le rapport Blin sur la nationalisation des banques (du nom du sénateur rapporteur général de la commission des finances de la Haute Assemblée), les auteurs de ce document ne s'étaient pas privés d'épingler le cas de ce groupe qui, selon eux, offrait « *l'illustration la plus éloquente des méfaits de la nationalisation. Les nouvelles structures qui en étaient résultées — création, d'une part, d'une société holding consacrant l'éclatement du CIC actuel et, d'autre part, d'une société en nom collectif regroupant l'ensemble des implantations internationales (c'est le CIC-UE International et Cie) — rencontreront probablement dans leur mise en œuvre des difficultés insurmontables* », assurait en juin 1984 ce rapport sénatorial.

« *Insurmontables ?* » Cela reste à démontrer. « *Difficultés ?* » Assurément, et rue de la Victoire, au siège social du CIC, il faudra attaquer de front le problème du CIC-Paris, à cheval entre la société holding et les banques régionales, et celui de la Banque de l'union européenne, jusqu'ici simplement sauvée du naufrage par l'intégration au groupe. Ce dernier devra compter également avec divers mouvements d'humeur, tel celui de certains cadres du CIAL (Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine), par exemple, qui, tout en affirmant « *leur attachement au CIC* », s'insurgent contre « *la dépossession organisée* » des filiales (et des bénéfices) du CIAL situées à Bâle et au Luxembourg au profit du CIC-Paris.

A la société lyonnaise de banque, fleuron du groupe mais aussi repaire de « *francs-tireurs* », on proclame haut et fort sa solidarité. « *Une banque comme la nôtre doit appartenir à un même groupe, et nous avons besoin du réseau international.* » Pour ajouter aussitôt que « *notre clientèle régionale tient beaucoup à l'indépendance de la banque* ». De toute façon, « *la meilleure solution, c'est encore d'avoir un bon compte d'exploitation, le seul moyen pour qu'on ne vienne pas nous chatouiller...* »

Dernier point en suspens, la participation de 34 % acquise par le groupe d'assurance GAN au début de l'année après cession de la Compagnie financière de Suez, qui ne détient plus que 4,37 % du capital du CIC. Sans rejeter la nécessaire coopération entre banque et assurance, il semble bien qu'un intérêt de 34 % — donc une minorité de blocage, — ce soit « *trop* ». A cet égard, le fait qu'un nouveau patron ait été nommé en juillet dernier à la tête du GAN en la personne de M. Heilbronner — un homme que M. Dromer connaît bien — pourrait faciliter cette « *mutuelle compréhension* » des relations entre le CIC et le GAN.

SERGE MARTI.

Un véritable réseau national

Le groupe CIC comprend :

— La Compagnie financière de Crédit industriel et commercial, société mère. Banque inscrite, elle contrôle majoritairement ou totalement ses filiales ;

— Dix banques régionales : la Banque Bonnasse Frères (région marseillaise), la Banque régionale de l'Ain (à Bourg), la Banque régionale de l'Ouest (Centre-Ouest), la Banque Scalbert Dupont (dans le Nord), le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, le Crédit industriel de Normandie, le Crédit industriel de l'Ouest, la Société bordelaise de CIC (Grand Sud-Ouest), la Société lyonnaise de banque (Grand Sud-Est), la Société nancéienne et Varin Bernier ;

— Trois banques parisiennes : le CIC-Paris, qui exerce ses activités à Paris et en Ile-de-France, région à vocation nationale, la Banque de l'Union européenne, banque de caractère non territorial à vocation financière, et la Banque transatlantique, banque des Français installés à l'étranger ;

— Une banque internationale : CIC-Union européenne, International et Cie contrôle huit succursales et filiales, et gère trente-deux bureaux de représentation. Le réseau comprend cinquante-cinq adresses dans trente-huit pays ;

— Des sociétés communes : ces filiales sont spécialisées dans des domaines variés, le crédit à moyen et long terme (UBR), le crédit-bail (Bail, Equipement), les produits d'assurance-vie (SOCAPI), l'ingénierie financière (CFI), l'inforamtion et la transmission des informations financières (Créditrans), l'aide à l'exportation (Aidexport), les associations (Associc-Services), etc.

Aéronautique

Premier vol d'un moteur à hélice rapide

Un moteur à hélice rapide a été testé, le 21 août, pour la première fois, en Californie, sur un Boeing 727 dont il remplaçait l'un des réacteurs. Ce moteur est composé de deux hélices incurvées de 3,45 mètres de diamètre, tournant en sens inverse afin de réduire les turbulences. Il a été développé par General Electric et baptisé Unducted Fan (UDF) ou encore Propfan. L'avion ainsi équipé est monté à 6 300 mètres d'altitude et a atteint la vitesse de 550 km/h. Les essais se poursuivront jusqu'au mois de novembre pour vérifier la puissance développée et le niveau des vibrations et du bruit. D'autres motoristes cherchent à mettre au point ce type de propulseur qui économiserait un quart de la consommation de carburant par rapport aux moteurs les plus économes, et notamment Pratt et Whitney-Allison et Rolls-Royce. La mise au point du Propfan est déterminante pour le lancement d'un nouveau petit Boeing, le 7J7, bimoteur de cent cinquante places prévu pour entrer en service en 1992.

La préparation du budget 1987

(Suite de la première page.)

Le choix gouvernemental s'explique aussi par la nécessité de soutenir la demande intérieure, condition nécessaire d'une reprise durable et générale des investissements.

A la suppression déjà annoncée de l'impôt sur les grandes fortunes (4 milliards de francs), MM. Balladur et Jupé ont ajouté comme prévu la suppression de la tranche d'imposition à 65 % (coût : 2 milliards de francs) qui, dans le barème pour 1986, frappe les revenus au-delà de 483 480 francs. La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes sera socialement compensée par des allégements équivalents touchant les contribuables disposant de très faibles revenus. Les 4 milliards de francs qui seront ainsi mis au pot auront pour résultat d'exonérer complètement un certain nombre de particuliers et d'alléger sensiblement les contibutions dues par des dizaines de milliers d'autres. D'ultimes arbitrages restaient à effectuer sur ce point pour répartir les 4 milliards de francs entre allégements fiscaux et exonérations.

Un remodelage des tranches du barème sera peut-être annoncé lorsque le gouvernement présentera, à la mi-septembre, son projet de budget pour 1987. Mais ce remodelage ne prendra probablement pas effet l'année prochaine. En 1987, le gouvernement se contentera d'actualiser le barème en fonction de l'inflation, comme il le fait chaque année, et l'administration calculera *in fine* une réduction d'impôt de l'ordre de 3 %. La difficulté qui reste à résoudre est de savoir à qui profitera exactement cet allégement et en particulier de décider si les contribuables les plus démunis seront aussi concernés, étant entendu qu'une mesure spécifique leur sera de toute façon appliquée.

Les 12 milliards de francs d'allégements des charges des entreprises se répartiront en une dizaine de mesures. En dehors de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 50 % à 45 % (coût : 3,8 milliards de francs), la plus importante des décisions prises par le gouvernement est la modification de la fiscalité sur les droits de succession. L'abattement de 25 % accordé aux donations-partages qui avait été supprimé en 1982 pour empêcher les contribuables fortunés d'échapper à l'impôt sur les grandes fortunes, sera rétabli. L'IGF étant lui-même supprimé, le gouvernement a estimé que les risques de fraudes étaient considérablement réduits et que la mesure faciliterait surtout les transmissions de capital pour les entreprises et les agriculteurs.

Les autres mesures porteraient sur un allégement supplémentaire de la taxe professionnelle (4 milliards de francs environ), un allégement de taxe sur les frais généraux des entreprises, une réduction importante du prélèvement effectué sur les sociétés pétrolières, la réduction enfin de la taxe sur le fuel lourd. Les agriculteurs bénéficieraient également de quelques faveurs et le régime des provisions pour congés payés serait aménagé dans un sens favorable aux entreprises. S'ajouteraient les déductions fiscales annoncées par M. Méhaignerie pour le logement.

Le montant global des abattements (27 milliards de francs) ne devrait pas être remis en cause d'ici au conseil des ministres du 17 septembre, pas plus que le partage de la mane fiscale entre les particuliers et les entreprises. En revanche, le détail de nombreuses mesures fiscales reste à préciser, et notamment le partage des allégements fiscaux entre contribuables aisés et contribuables démunis.

ALAIN VERNHOLES.

Economie

Un rapport de l'OCDE

Tassement de la croissance au Canada

Grâce à une reprise qui, sous l'impulsion d'une demande intérieure dynamique, est entrée dans sa quatrième année successive, le Canada devrait connaître une conjoncture *« relativement favorable »* au cours des dix-huit prochains mois, en dépit d'un tassement de l'expansion à 3,75 % en 1986 et 3,25 % en 1987, estime l'OCDE dans son dernier rapport annuel consacré à ce pays. De fait, les Canadiens ont connu en 1985 une croissance de 4,5 %, l'une des plus élevées des pays de la zone, et sont parvenus au début de 1986 à ramener au-dessous de la barre des 10 % un chômage qui reste malgré tout élevé puisqu'il est estimé pour l'ensemble de l'année en cours à 9,5 %.

Les progrès ont été moins probants en matière d'inflation. La nécessité pour les autorités monétaires de maintenir par moments des taux d'intérêt élevés pour casser la spéculation sur le dollar canadien et la politique du gouvernement, soucieux de contenir un déficit public important – 6,1 % du produit national brut en 1986, le plus fort des pays de l'OCDE après l'Italie – ont temporairement mis un terme au processus de désinflation. L'alourdissement de la fiscalité indirecte, notamment, y a contribué. La modération des salaires, si elle se poursuit, conjuguée aux retombées de la baisse du prix du pétrole, devrait malgré tout remener la poussée inflationniste à 3,5 % cette année et à 2,5 % en 1987 contre 4,1 % en 1985.

Incertitudes

L'avenir à court terme de l'économie canadienne reste soumis à de trop nombreuses incertitudes pour que les auteurs du rapport s'engagent fermement dans leurs prévisions. Quelles seront les conséquences réelles de la chute, même enrayée, des cours du pétrole dans ce pays exportateur net d'énergie ? Dans un premier temps, les experts du château de la Muette estiment que l'annulation de projets de prospection d'hydrocarbures ou le report d'investissements coûteux dans le secteur énergétique auront une influence négative sur l'ensemble de l'économie. Le nouvel élan donné à la demande tant interne qu'extérieure, par un pétrole moins onéreux, finira toutefois par donner un nouveau dynamisme à l'industrie manufacturière dont le Canada commencera à sentir les bienfaits en 1987. Un effet de bascule qui devrait se retrouver au niveau des finances fédérales, l'augmentation des recettes due à l'accélération de la croissance finissant par compenser les moins-values liées à la baisse des prix de l'énergie. Une évolution qui se base sur l'hypothèse d'un baril à 15 dollars en moyenne à compter du second semestre 1986.

Autre incertitude, de taille également : l'évolution de l'économie du puissant voisin du Sud, les Etats-Unis, jouera un rôle majeur entraînant ou freinant selon les cas l'activité canadienne. Même phénomène pour les taux d'intérêt, une détente sur le loyer de l'argent dépendant, à Ottawa, de l'attitude de Washington et au bout du compte de la capacité du gouvernement Reagan de concrétiser sa promesse de limiter les déficits budgétaires américains. Au total et compte tenu d'une chute des cours mondiaux qui a peu de chance d'être compensée par le redressement de la production céréalière, le Canada risque d'être confronté à une dégradation des termes de l'échange équivalant à une baisse de 1,5 point de son produit national brut d'ici à la fin de 1987. Mais si le déficit de la balance des comptes courants doit refléter cette évolution et enregistrer un déficit de 5,25 milliards de dollars US en 1986, les auteurs du rapport attendent pour 1987 une amélioration en ce domaine et gardent à leur analyse globale une tonalité prudemment optimiste, en dépit des problèmes particuliers que ne manqueront pas de rencontrer certaines provinces dépendant fortement de l'énergie comme l'Alberta.

PÉROU

Les syndicats soutiennent la politique anti-FMI du président Garcia

Les dirigeants syndicaux péruviens ont apporté leur soutien au président Garcia venu leur réaffirmer que le pays pouvait se passer des crédits du Fonds monétaire international. Le Pérou *« n'est pas un pays de deuxième ordre »* et parviendra à sortir de la *« grave crise actuelle »* en refusant *« les effets d'une théorie imposée de l'extérieur qui signifie le déficit de la trésorerie, la dévaluation permanente de la monnaie et la hausse de l'inflation »*. Une attitude qui préoccupe certains créanciers du Pérou. Le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, a déclaré le 20 août à Lima que la France était prête à *servir* d'intermédiaire entre le Pérou et le FMI pour trouver des *« solutions raisonnables »*. Le même jour, le ministre péruvien de l'économie et des finances, M. Luis Alva Castro, avait pour sa part indiqué que la décision du Fonds de ne plus accorder de crédits à Lima n'entraverait pas le développement du pays, des accords ayant été conclus permettant aux Péruviens de compter sur de nouvelles lignes de crédits avec l'Argentine (100 millions de dollars cette année, 200 millions en 1987), le Brésil, la Corée du Sud, la France et l'Italie.

REPÈRES

Energie :

L'URSS va « coopérer avec l'OPEP » selon Téhéran

L'URSS *« s'est engagée à réduire ses exportations pétrolières vers l'Europe occidentale de 100 000 barils par jour »*, à partir du 1er septembre, pour *« permettre la hausse des prix du pétrole »*, a déclaré, le 21 août, M. Aghazadeh, ministre iranien du pétrole, à son retour d'une visite de trois jours à Moscou. L'URSS a décidé *« de coopérer avec l'OPEP »*, en *« évitant toute augmentation de sa production »*, a ajouté le ministre. Par ailleurs, l'URSS pourait reprendre ses achats de gaz iranien, interrompus en 1980 à la suite d'une augmentation des prix jugée trop élevée. L'URSS exporte plus de 1 million de barils par jour en Europe occidentale.

Commerce

Baisse de 7 % au premier semestre des échanges inter-allemands

En volume, le commerce inter-allemand a diminué de 7 % au premier semestre 1986, revenant à 7,5 milliards de marks contre 8 milliards un an auparavant. Les exportations ouest-allemandes vers la RDA ont baissé de 8 %, pour représenter 3,75 milliards de marks, tandis que les ventes est-allemandes à la RFA diminuaient de 5 %, pour revenir à 3,73 milliards de marks. Le solde des échanges reste positif de 18 millions de marks en faveur de l'Allemagne fédérale. Le ministre de l'économie de Bonn table sur des échanges bilatéraux de près de 16 milliards de marks pour l'ensemble de 1986, contre 16,7 milliards en 1985.

Inflation

Prix inchangés en juillet aux Etats-Unis

Les prix à la consommation sont restés inchangés aux Etats-Unis en juillet, permettant une baisse de 0,2 % en rythme annuel durant les sept premiers mois de l'année : du jamais vu depuis 1949, annonce le département du travail. Les très bons résultats du mois dernier sont dus à une baisse de 4,1 % des prix des produits énergétiques, la diminution atteignant 6,6 % pour les carburants. Hors énergie, l'indice aurait progressé de 0,5 % en raison d'une poussée de 0,8 % des prix des produits alimentaires. Les économistes estiment, dans leur majorité, que les effets bénéfiques de la chute des cours du pétrole sur l'indice des prix joueront de moins en moins et prévoient une lente remontée de l'inflation pour les mois à venir.

La politique de l'emploi

« Ça traîne un peu » estime M. Paul Marchelli

Dans un entretien accordé au quotidien *les Echos*, le 22 août, M. Paul Marchelli, président de la CGC, renvoie dos à dos MM. Philippe Séguin et Edmond Maire. Annoncer un chiffre incompressible de 2 à 2,5 millions de chômeurs *« me paraît choquant »*, estime M. Marchelli, qui juge tout aussi *« maladroite »* la formule du *« chômage zéro »*. Au regard de la situation de l'emploi, le président de la CGC considère que l'action gouvernementale *« traîne un peu »*. Les mesures pour le travail différencié, par exemple, *« n'étaient que du bricolage »*, M. Marchelli reprochant au gouvernement de *« présenter des solutions aussi maigres en impact »*.

En évoquant les mesures en préparation pour de nouvelles formes d'emploi, le président de la CGC reconnaît que *« M. Séguin a l'honnêteté de présenter le problème dans sa vérité »*. *« Il vaut mieux ce type d'emploi que des chômeurs sur le pavé »*, ajoute-t-il, même si *« la vraie réponse au problème du chômage n'est pas là »*.

C'est à l'égard de la politique en direction des cadres que M. Marchelli se montre le plus sévère. En matière fiscale, *« ça fait tout de même un peu trop longtemps que nous sommes tondus à l'excès chaque année »*. *« A force d'accumuler les mécontentements chez les personnels d'encadrement, on a des surprises désagréables lors des élections »*, prévient le président de la CGC, en rappelant l'*« histoire récente »*.

M. Sainjon (CGT) annonce une rentrée « offensive » dans la métallurgie

« Ce qui est à l'ordre du jour, aujourd'hui, quels que soient le groupe, l'industrie ou l'entreprise, c'est bien de contrer avec la force qu'il faut la politique patronale et gouvernementale en cours », a affirmé M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (CGT), lors d'une conférence de presse le 21 août. Il a annoncé une rentrée *« offensive »*.

Traitant des problèmes qui concernent actuellement la construction navale, l'automobile, l'électronique et la sidérurgie, M. Sainjon a rappelé la *« détermination »* des travailleurs et de la CGT à *« riposter massivement »* aux *« mauvais coups »* du patronat et du gouvernement. *« Nous sommes confiants dans le développement des luttes dans et hors des entreprises »*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *« La CGT sera là, et on la verra. »*

A propos des discussions concernant le chantier naval de la NORMED, le responsable syndical a été catégorique : *« Pas de négociation sociale avant d'aborder une négociation industrielle. »*

La mensualisation des retraites généralisée au 1er décembre

La mensualisation du paiement des pensions de retraite et de réversion du régime général sera généralisée à compter du 1er décembre 1986, confirme un arrêté publié au *Journal officiel* du jeudi 21 août. Cette désision avait été prise sous le gouvernement de M. Laurent Fabius : deux décrets publiés au *Journal officiel* du 29 janvier 1986 avaient institué la mensualisation des pensions de vieillesse, jusqu'à présent versées à la fin de chaque trimestre, à compter du 1er décembre et la mensualisation des pensions d'invalidité et d'accidents du travail à compter du 1er octobre 1986. La mensualisation des retraites était expérimentée en Bourgogne depuis le 1er décembre 1985 et en Languedoc-Roussillon depuis le 1er janvier 1986.

L'arrêté précise que les pensions de retraite seront mises en paiement *« le huitième jour calendaire du mois suivant celui au titre duquel elles sont dues ou le premier jour ouvré suivant si le huitième jour n'est pas ouvré »*. Les pensions du mois de janvier seront versées, par exemple, le 8 février.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moët-Hennessy

CHIFFRE D'AFFAIRES AU 30 JUIN 1986

Pour les six premiers mois de l'année 1986, le chiffre d'affaires consolidé de Moët-Hennessy atteint 3 383 millions de francs, soit une diminution de 1 % par rapport à 1985, en raison principalement de la baisse du dollar de 25 % sur les 6 premiers mois de 1986 par rapport à la même période de 1985. A taux de change identiques à ceux de 1985, la progression aurait été de 10 %. Ce chiffre d'affaires traduit une évolution contrastée des différents secteurs :

- Champagne et vins : les expéditions de champagne, grâce à une forte demande à l'exportation, permettent d'envisager une progression significative en volume sur l'ensemble de l'année. Par ailleurs la récolte de 1986 s'annonce abondante.
- Cognac et spiritueux : bien que les ventes de qualités vieilles aient notablement progressé, l'ensemble des expéditions d'Hennessy accuse un léger retard sur 1985. Le deuxième semestre permettrait cependant d'atteindre pour l'année un volume équivalent à celui de l'année dernière. Dans ce secteur, l'effet de change favorable du yen compense en partie l'effet dollar.
- Parfums et produits de beauté : dans un marché international particulièrement difficile, la progression de Dior se confirme, et l'excellent accueil réservé par le marché new-yorkais à « Poison » conforte le succès de ce parfum.
- Horticulture : le secteur horticole n'inclut pas encore les ventes de Delbard, en forte progression. Les ventes d'Armstrong sont conformes aux prévisions, mais fortement affectées par la baisse du dollar.

Les estimations de résultats pour 1986 restent en ligne avec les prévisions annoncées lors de l'Assemblée générale du 6 juin 1986 ; la baisse du dollar affectant le chiffre d'affaires est limitée au niveau des résultats par la politique de couverture à terme.

Les résultats du premier semestre 1986 feront l'objet d'un communiqué vers le 15 septembre.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ *(en millions de francs).*

	30 juin 1986	30 juin 1985	Variation %
● Champagne et vins	1 302	1 364	– 4,5
● Cognac et spiritueux	1 067	1 369	– 8,7
● Parfums et produits de beauté	958	794	+ 20,6
● Horticulture	56	93	– 39,8
TOTAL GROUPÉ	3 383	3 420	– 1,1

PRIMISTÈRES S.A.

L'assemblée générale ordinaire réunie le 24 juillet 1986 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 1986 qui se soldent par un bénéfice de 3 675 515 F contre une perte de 11 154 438 F au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de l'effet sur le résultat de l'exercice précédent de la comptabilisation de 37 135 073 F de produit au titre du report en arrière des déficits, l'amélioration réelle d'un exercice à l'autre est de 51 965 026 F.

L'assemblée a pris connaissance des mesures qui ont permis de retrouver dès l'exercice 1985-1986 une exploitation équilibrée et des orientations arrêtées en matière de stratégie commerciale, qui tiennent compte notamment de la prise de contôle du groupe Radar qui va permettre de tirer avantage des complémentarités évidentes existant entre les réseaux Felix Potin et Radar.

L'assemblée a décidé de ne procéder à la distribution d'aucun dividende.

SOPAGRI

Sopagri cède sa participation de 10 % dans Générale Biscuit

Par application hors Bourse Sopagri vient de céder à BSN la totalité de sa participation au capital de Générale Biscuit, soit 10 %.

Cette opération engendrera au titre de l'exercice 1986 une plus-value nette de l'ordre de 130 millions de francs, soit environ 55 F par action Sopagri.

Il est rappelé que Sopagri a pour vocation principale de détenir des participations minoritaires significatives dans des sociétés du secteur agro-alimentaire. Son portefeuille comprend notamment des participations dans :

- Pomona (distribution de fruits et légumes) .... 10 %
- Guyomarc'h (aliments du bétail, volaille découpée, aliments chiens et chats) .... 10 %
- Biscuiterie lilloise .... 20 %
- Virbac (produits vétérinaires) ... 10 %

Marchés financiers

PARIS, 21 août ↑

Retour au cap 400

Peugeot a tenu la vedette jeudi rue Vivienne en s'adjugeant un gain coquet de 7 %. L'événement s'est produit le jour de la liquidation générale dans un marché rendu fou, fou, fou par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui prélude une prochaine désescalade en Europe.

Alors que de nouveaux dégagements étaient escomptés la veille, des investisseurs ont repris de solides positions et les baisses ont brillé par leur absence. Confirmant ses bonnes dispositions matinales, le marché a passé la vitesse supérieure. Senofi, Total, Roussel-Uclaf, Matra, Schneider, Printemps, Presses de la Cité, Béghin, Nord-Est, CSF, Lafarge, Bic, Elf, surtout Compagnie bancaire ont tenu la tête du peloton compact des valeurs françaises parties à l'assaut de nouveaux sommets. A la clôture, l'indicateur instantané affichait une nouvelle avance de 1,47 %, la huitième d'une série qui ne paraît pas devoir s'arrêter.

Dans la soirée, l'indice CAC était publié et saluait à 0,3 point près son retour au cap 400, abandonné voici plus de deux mois.

« On est parti pour la surchauffe », murmurait un professionnel, à la fois heureux mais inquiet de la rapidité prise par la hausse.

Le mois boursier s'achève de façon triomphale. Les records ne sont pas battus, mais le résultat dépasse toutes les espérances, avec une progression moyenne des cours voisine de 10 %. Les étrangers ont largement contribué à établir ce score : les Allemands, les Suisses, les Néerlandais, les Britanniques et, en sous-main, les Américains. Ils étaient encore là ce jeudi.

Singulièrement, très ferme la veille, le marché obligataire a campé sur ses positions. La demande est toute prête à s'engager, mais l'offre se dérobe. « C'est l'épreuve de force », déclarait un spécialiste. Le MATIF est resté bien orienté, mais s'est montré plus hésitant aussi. L'échéance de juin 1987 a même valu moins chère que mercredi : 113,80, contre 113,90.

NEW-YORK, 21 août =

Résistant

La décision du FED d'abaisser le taux d'escompte n'a pas provoqué de réaction particulière jeudi à Wall Street. Sinon que des prises de bénéfices se sont produites. Mais elles ont été généralement bien absorbées et, à la clôture, l'indice des industrielles, qui, durant la séance, avait évolué de part et d'autre de son niveau précédent au point de frôler un instant la barre des 1 900 points (1 899,47), s'établissait à 1 881,19 (– 0,14 point).

Sur 2 038 valeurs traitées, 918 ont monté, 703 ont baissé et 417 n'ont pas varié.

Désormais, l'attention des investisseurs n'est plus attirée que par l'état de santé de l'économie. Beaucoup attendent d'avoir des nouvelles un peu plus rassurantes. Et comme elles ne viendront pas dans l'immédiat, l'évolution des cours a été fonction des situations particulières. IBM a baissé sur les conseils de vente faits par une importante firme de courtage. Les valeurs de consommation ont été bien orientées en liaison avec les avantages escomptés de la réforme fiscale.

L'activité a toutefois diminué et 136,3 millions de titres ont changé de mains contre 157,3 millions la veille.

VALEURS	Cours du 20 août	Cours du 21 août
Alcoa	36 1/4	36
A.T.T.	23 5/8	23 1/2
Boeing	61 1/2	61 3/4
Chase Manhattan Bank	42	42 1/2
Du Pont de Nemours	79 1/4	80 1/2
Eastman Kodak	57 3/8	58 5/8
Exxon	65 5/8	65 1/4
Ford	62 3/8	62
General Electric	78 1/4	76 1/4
General Motors	74 1/8	74
Goodyear	34 5/8	34 5/8
I.B.M.	139 1/4	138 1/8
I.T.T.	53 1/2	54 3/8
Mobil Oil	34 7/8	35 1/8
Pfizer	68 5/8	68 5/8
Schlumberger	31 3/4	32
Texaco	31 3/4	31 7/8
U.A.L. Inc.	53 5/8	53 1/8
Union Carbide	22	22 1/4
U.S.-X	19 1/2	19 3/4
Westinghouse	57 5/8	57 1/2
Xerox Corp.	57 1/4	57 3/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,69 F ↓

Le repli du dollar a repris vendredi 22 août mais dans des marchés très calmes. La devise américaine a coté 6,6875 F (contre 6,7230 F) et 2,04 DM (contre 2,0541 DM). Le franc a continué de se déprécier vis-à-vis du DM : 3,2780 F (contre 3,2738 F). La Banque de France n'est pas intervenue ce qui laisserait présager une baisse prochaine des taux en RFA.

FRANCFORT	21 août	22 août
Dollar (en DM)	2,0541	2,04
TOKYO	**21 août**	**22 août**
Dollar (en yens)	153,03	153,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 août)	7 %
New-York (21 août)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	20 août	21 août
Valeurs françaises	158,5	153
Valeurs étrangères	108	110

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 août	21 août
Indice général	394,2	399,7

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	20 août	21 août
Industrielles	1881,32	1881,19

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	20 août	21 août
Industrielles	1 268,4	1 267,1
Mines d'or	222,5	226,9
Fonds d'Etat	89,93	89,85

TOKYO

	20 août	21 août
Nikkeï Dow Jones	18 936,2	18 675,6
Indice général	1 583,35	1 568,85

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 août
Nombre de contrats : 5 334

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	112,75	113,80	113,75	113,60
Précédent	–	112,60	113,85	113,90	113,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HOECHST ET BASF : BAISSE DES REVENUS A CAUSE DU DOLLAR. – Les deux grands groupes chimiques ont enregistré pour le premier semestre une baisse assez sévère de leurs revenus, en bonne partie à cause de la dépréciation du dollar. Mais ils ont été touchés de façon très inégale. Si Hoechst accuse un tassement se son chiffre d'affaires consolidé, revenu à 16,5 milliards de DM (– 12 %), la firme a la satisfaction d'avoir réussi à défendre ses marges avec un résultat avant impôts de 1,63 milliard de DM (– 1 %).

Chez BASF, par contre, le bénéfice consolidé avant impôts a plongé (– 19,1 %) pour s'établir à 1,39 milliard de DM pour un chiffre d'affaires juste érodé : 22,73 milliards de DM (– 5,3 %). Là encore, le dollar a sévi. Mais en plus, et surtout, la chute des prix pétroliers est responsable de la fonte des profits, la firme de Ludwigshafen ayant de gros intérêts dans l'industrie des hydrocarbures.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,6900	6,6950	+ 55	+ 67	+ 120	+ 145	+ 350	+ 440
$ can.	4,8164	4,8235	– 57	– 39	– 118	– 90	– 435	– 356
Yen (100)	4,3597	4,3658	+ 76	+ 89	+ 152	+ 177	+ 492	+ 564
DM	3,2722	3,2762	+ 65	+ 79	+ 139	+ 160	+ 411	+ 472
Florin	2,9039	2,9071	+ 40	+ 48	+ 87	+ 102	+ 266	+ 314
F.B. (100)	15,6199	15,6498	– 48	+ 5	– 75	+ 37	– 203	+ 150
F.S.	4,0600	4,0655	+ 85	+ 105	+ 179	+ 207	+ 532	+ 613
L. (1 000)	4,7447	4,7516	– 187	– 162	– 349	– 308	– 899	– 790
£	10,0250	10,0392	– 286	– 261	– 490	– 440	– 1318	– 1146

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	5 3/4	5 7/8	6	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8
F.B. (100)	7 1/2	8	7	7 5/16	7	7 5/16	7 1/16	7 3/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16
L. (1 000)	10 1/2	12	11 1/8	11 5/8	10 3/4	11 1/4	10 1/2	10 7/8
£	10 1/8	10 3/8	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16	9 1/2	9 5/8
F. franç.	6 7/8	7 1/8	7 1/4	7 3/4	7 3/8	7 7/8	7 5/8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 21 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1570	4,5 % 1973	1558	1550	1570	+ 0 77
4385	C.N.E. 3 %	4495	4500	4510	+ 0 33
1133	B.N.P. T.P.	1120	1120	1120	....
1135	C.C.F. T.P.	1229	1229	1229	....
....	Créd. Lyon. T.P.	1099	1094	1094	- 0 45
....	Electricité T.P.	2689	2685	2689	....
1753	Renault T.P.	1987	1970	1976	- 0 55
2300	Rhône-Poul. T.P.	2350	2348	2350	....
1208	St-Gobain T.P.	1295	1298	1299	+ 0 30
1346	Thomson T.P.	1270	1290	1290	+ 1 57
435	Accor	476	476	476	....
1610	Agence Havas	1813	1830	1830	+ 0 93
....	Ag. Havas C. I.	1570	1585	1585	+ 0 95
740	Air Liquide	765	770	770	+ 0 65
2250	Alcatel	1985	1980	1990	+ 0 25
1570	Als. Superm.	1582	1580	1580	- 0 12
380	A.L.S.P.I.	429	429 70	430	+ 0 23
360	Alsthom	367	374 90	373	+ 1 63
1820	Arjom. Prioux	1950	1980	1980	+ 1 53
215	Ausedat-Rey	249 90	264	270 20	+ 8 12
1500	Aux. Entrepr.	1550	1560	1558	+ 0 51
1240	Avions Dassault	1420	1381	1395	- 1 76
615	Bail-Equipem.	600	609	610	+ 1 66
1070	Bail-Investiss.	1135	1148	1146	+ 0 96
1190	Cie Bancaire	1300	1380	1380	+ 6 15
595	Bazar H.-V.	656	670	675	+ 2 89
435	Béghin-Say	459 80	464 90	478	+ 3 95
310	Berger (Ma)	340	344	344	+ 1 17
585	Bic	628	633	632	+ 0 63
1470	B.I.S.	1480	1482	1485	+ 0 33
2260	Biscuit (Géné.)	2280	2270	2270	- 0 43
1900	Bongrain S.A.	2040	2070	2075	+ 1 71
1220	Bouygues	1449	1451	1450	+ 0 06
3910	B.S.N.	4140	4144	4140	....
1220	Carnaud	1242	1240	1239	- 0 24
3230	Carrefour	3350	3380	3380	+ 0 89
1800	Casino	1960	1990	2000	+ 2 04
....	Casino A.D.P.	....	....	....	....
....	C.C.M.C.	900	910	910	+ 1 11
1440	Cetelem	1620	1665	1665	+ 2 77
1670	C.F.A.O.	1764	1776	1779	+ 0 85
495	C.F.D.E.	520	518	510	- 1 92
1080	C.G.I.P.	1278	1339	1339	+ 4 77
1220	Chargeurs S.A.	1431	1456	1456	+ 1 74
52	Chiers-Châtill.	57	55 80	55 80	- 2 10
660	Ciments franç.	719	719	719	....
535	Club Méditerr.	640	633	633	- 1 09
236	Codetel	236 50	238	238	+ 0 63
390	Cofimeg	406	410	408	+ 0 49
885	Coles	960	975	975	+ 1 56
285	Compt. Entrepr.	274 50	274	274	- 0 18
615	Compt. Mod.	607	621	621	+ 2 30
1620	Créd. Foncier	1760	1771	1771	+ 0 62
630	Crédit F. Imm.	530	505	515	- 2 83
1900	Crédit Nat.	2100	2187	2187	+ 4 14
285	Crouzet ★	285 50	285	280	- 1 92
2000	Damart S.A.	2295	2200	2220	- 3 26
3440	Darty	3680	3820	3800	+ 3 26
275	Dév. R.d.C. (Ll)	261	271 50	271 50	+ 4 02
470	D.M.C.	530	535	534	+ 0 75
2190	Docks France ★	2415	2455	2455	+ 1 65
1500	Dumez	1471	1470	1460	- 0 74
1150	Eaux (Gén.)	1337	1376	1365	+ 2 09
2900	Ecco ★	3365	3420	3420	+ 1 63
....	Electro-Financ.	997	1000	1000	+ 0 30
275	Elf-Aquitaine	312	315	313	+ 0 32
275	— (certific.)	290 50	294 50	299	+ 2 92
2280	Epeda-B-Faure	2300	2300	2295	- 0 21
2860	Essilor	3210	3180	3180	- 0 93
520	Esso S.A.F.	525	529	543	+ 3 23
2850	Eurafrance	3400	3470	3480	+ 2 35
1370	Eurocom ★	1400	1415	1439	+ 2 78
2120	Euromarché	2450	2489	2489	+ 1 59
1220	Europe n° 1 ★	1075	1092	1092	+ 1 58
1500	Facom	1505	1520	1520	+ 0 99
910	Fichet-Bauche	949	930	930	- 2
306	Finextel	323 50	318	317	- 2
270	Fives-Lille	314	315	315	+ 0 31
14	Fonderie (Gén.)	17	18	19	+ 11 76
200	Fraissinet (Ma)	198	201	201	+ 1 51
310	Francarep	356	353 50	358	+ 0 56
1160	Fromageries Bel	1100	1108	1115	+ 1 36
1050	Gal. Lafayette	1130	1160	1160	+ 2 65
395	Gascogne	414	420	425	+ 2 65
290	Géophysique	295	295	295	....
1100	Gerland	1129	1140	1140	+ 0 97
345	GTM-Entrepose	393	399	399	+ 1 52
645	Guyenne-Gas. ★	738	740	739	+ 0 13
2800	Hachette ★	2900	2915	2915	+ 0 51
650	Hénin (La)	710	735	740	+ 4 22
55	Imétal	55 30	56 05	56 50	+ 2 16
815	Imm. Plaine-M.	855	855	857	+ 0 23
4200	Inst. Mérieux	4256	4285	4285	+ 0 68
680	Interbail	690	693	693	+ 0 43
1900	Intertechnique	2080	2160	2160	+ 3 84
810	J. Lefebvre	1018	1055	1055	+ 3 63
1860	Lab. Bellon	1920	1990	1998	+ 4 06
1300	Lafarge-Coppée	1420	1450	1450	+ 2 11
1420	Lebon	1435	1390	1410	- 1 74
4100	Legrand	4600	4660	4660	+ 1 30
1100	Lesieur	1074	1130	1125	+ 4 74
....	Locabail Immob.	892	900	898	+ 0 67
685	Locafrance	675	690	690	+ 2 22
1060	Locindus	1126	1120	1120	- 0 53
1020	L. Vuitton S.A ★	1015	1025	1017	+ 0 19
755	Luchaire	761	766	766	+ 0 65
1380	Lyonn. Eaux	1417	1440	1440	+ 1 62
200	Mais. Phénix	204 50	195 50	199	- 2 68
550	Majorette (Ly)	545	536	540	- 0 91
105	Manurhin	107	109	108 50	+ 1 40
380	Mar. Wendel	442	445	443	+ 0 22
1330	Martell	1452	1462	1462	+ 0 68
2320	Matra	2500	2560	2578	+ 3 12
3450	Merlin-Gerin	3235	3278	3280	+ 1 39
3100	Michelin	3490	3500	3500	+ 0 28
6170	Midi (Cie)	1745	1740	1740	- 0 28
525	Midland Bk S.A.	529	530	535	+ 1 13
460	Min. Salaig. (Ma)	513	513	513	....
37	M.M. Penarroya	41 50	41 50	41	- 1 20
2200	Moët-Hennessy	2319	2325	2325	+ 0 25
860	Mot. Leroy-S ★	1035	1026	1045	+ 0 96
65	Moulinex	74 60	78 20	77 10	+ 3 35
1060	Navig. Mixtes	1204	1220	1227	+ 1 91
183	Nord-Est	205	210 10	211 50	+ 3 17
485	Nordon (Ny)	436	442	442	+ 1 37
480	Nouvelles Gal.	499	511	506	+ 1 40
1060	Occident. (Gén.)	1039	1043	1040	+ 0 09
1460	Omn.F.Paris	1455	1431	1431	- 1 64
210	Olida-Caby	215	223	223	+ 3 72
480	Opfi-Paribas	489	497	497	+ 1 63
3720	Oréal (L')	3617	3630	3629	+ 0 33
860	Paris-Réescomp.	938	940	940	+ 0 21
1110	Pechelbronn	1150	1190	1200	+ 4 34
1360	Penhoet	1460	1400	1430	- 2 05
965	Pernod-Ricard	1044	1085	1085	+ 3 92
128	Pétroles B.P.	138 80	146 50	149	+ 7 34
930	Peugeot S.A.	1081	1150	1150	+ 6 38
53	Pocklain	53 50	54 40	54 40	+ 1 68
1510	Poliet	1718	1700	1700	- 1 04
650	P.M. Labinal	739	765	780	+ 5 54
1780	Presses Cité	2100	2130	2125	+ 1 19
1590	Prétabail Sic.	1626	1635	1633	+ 0 43
450	Primagaz	449 50	459 90	459 50	+ 2 22
545	Printemps	642	657	650	+ 1 24
1720	Promodès	1940	1950	1950	+ 0 51
265	Prouvost S.A ★	268 50	273	272	+ 1 30
885	Radiotechn.	910	909	909	- 0 10
129	Raff. Dist. Total	154	165	170 10	+ 10 45
1800	Redoute (La) ★	2041	2040	2040	- 0 04
1480	Roussel-Uclaf	1631	1688	1656	+ 1 53
1170	Roussel-C.N.I.	1378	1310	1325	- 3 84
4280	R. Impériale (Ly)	4650	4650	4650	....
265	Sade	263 50	263 50	263 50	....
3060	Sagem	3110	3147	3147	+ 1 18
595	St-Louis B.	619	630	630	+ 1 77
1840	Salomon	1699	1700	1720	+ 1 23
1080	Salvepar	1220	1208	1208	- 0 98
705	Sanofi	686	712	727	+ 4 45
440	S.A.T.	448	456	456	+ 1 78
740	Saupiquet (Na)	830	865	865	+ 4 21
695	Schneider ★	713	730	740	+ 3 78
117	S.C.O.A.	116	115 80	116	....
35	S.C.R.E.G.	33 40	33	33	- 1 19
525	Seb ★	558	562	546	- 2 15
490	Sefimeg	473	453	460	- 2 74
1830	S.F.I.M.	1820	1860	1860	+ 2 19
78	S.G.E.	89 90	91 50	92	+ 2 33
535	Signaux Ent. El.	595	625	630	+ 5 70
925	Silic	949	947	947	- 0 21
615	Simco-U.P.H.	819	823	826	+ 1 13
355	Simmer (L)	334 80	358	358	+ 6 92
1300	Skis Rossignol	1280	1339	1340	+ 4 68
940	Slimisco	930	928	928	- 0 21
240	Sodero (Na)	244 50	248	246	+ 0 61
2030	Sodexho	2085	2090	2080	+ 0 23
410	Sogerap	418	420	427	+ 2 15
1290	Sommer-Allib.	1285	1400	1400	+ 8 94
805	Source Perrier	778	787	787	+ 1 15
1350	Sovac	1485	1540	1535	+ 4 77
....	Spie-Batignol.	791	781	781	- 1 26
500	Strafor	542	540	540	- 0 36
425	Synthelabo ★	380	380	383	+ 0 78
540	Talcs Luzenac	568	568	568	....
3310	Tél. Elect.	3125	3170	3170	+ 1 44
1470	Thomson-C.S.F.	1750	1764	1764	+ 0 80
370	Total (CFP)	423	432	435	+ 2 83
86	— (certific.)	96	96 60	96	....
3200	T.R.T.	3050	3091	3091	+ 1 34
920	U.F.B.	1005	1070	1088	+ 8 25
....	U.I.C.	1610	1629	1612	+ 0 12
....	U.I.F.	600	594	595	- 0 83
1040	U.I.S.	1032	1052	1052	+ 1 93
730	U.C.B. ★	706	724	741	+ 5 10
....	Unibail	928	928	928	....
470	Valéo	488	487	488	....
72	Vallourec	75 60	74 90	74 90	- 0 92
4820	V. Clicquot-P.	4900	4980	4980	+ 1 63
910	Via Banque	880	876	880	....
720	Elf-Gabon	759	752	752	- 0 92
82	Amax Inc.	82 10	86	87 50	+ 6 57
420	Amer. Express	417	435	435	+ 4 31
165	Amer. Teleph.	156 50	160 10	160 10	+ 2 30
72	Anglo Amer. C.	73 60	76	76 50	+ 3 94
355	Amgold	374 50	384	385	+ 2 80
775	BASF (Akt)	885	889	889	+ 0 45
885	Bayer	958	994	985	+ 2 81
122	Buffelsfont.	125 50	129 50	128 50	+ 2 39
275	Chase Manh.	273	285	286	+ 4 78
177	Cie Pétr. Imp.	202	206 50	206 50	+ 2 22
42	De Beers	41 90	41 60	41 60	- 0 71
2420	Deutsche Bank	2730	2790	2760	+ 1 09
38	Dome Mines	41 20	43 10	43 10	+ 4 61
....	Dresdner Bank	1475	1494	1492	+ 1 15
85	Driefontein Cal	83 20	84	83 50	+ 0 36
530	Du Pont-Nem.	541	540	540	- 0 18
385	Eastman Kodak	379	384 50	384 50	+ 1 45
28	East Rand	30 50	31 20	31 20	+ 2 29
265	Electrolux	291 50	295	275	- 5 66
225	Ericsson	218	219 50	219 50	+ 0 68
410	Exxon Corp.	440	443	443	+ 0 68
395	Ford Motors	410	428	428	+ 4 39
49	Freegold	56 05	58 40	58	+ 3 47
73	Gencor	69 40	71 50	71	+ 2 30
520	Gén. Electr.	510	517	517	+ 1 37
445	Gén. Belgique	497	502	502	+ 1
510	Gen. Motors	491	504	504	+ 2 64
45	Goldfields	49	47 80	47 80	- 2 44
39	Gd Metropolitain	37 70	39	39	+ 3 44
54	Harmony	58 30	58	58 20	- 0 17
34	Hitachi	40 40	40 70	40 75	+ 0 86
785	Hoechst Akt.	904	913	913	+ 0 99
102	Imp. Chemical	100	101 40	101 40	+ 1 40
81	Inco. Limited	75 10	79 10	79 10	+ 5 32
925	IBM	920	952	948	+ 3 04
370	ITT	367	380	380	+ 0 84
200	Ito-Yokado	189	187 50	189 50	+ 0 26
54	Matsushita	58 60	62 10	62 10	+ 5 97
725	Merck	767	760	760	- 0 91
765	Minnesota M.	730	765	765	+ 4 79
210	Mobil Corp.	229 20	238	238	+ 3 83
....	Morgan J.P.	628	638	638	+ 1 59
31200	Nestlé	32850	33300	33300	+ 1 36
135	Norsk Hydro	134 40	136 70	136 70	+ 1 71
117	Ofsi	144 80	146 90	147 50	+ 1 86
1330	Petrofina	1381	1395	1395	+ 1 01
505	Philip Morris	493	508	508	+ 3 04
140	Philips	154 40	158 30	158 30	+ 2 52
490	Quilmès	508	504	507	- 0 19
420	Randfontein	498	480	480	+ 0 82
540	Royal Dutch	573	585	585	+ 2 09
56	Rio Tinto Zinc	60	61	61 10	+ 1 83
88	St Helena Co	69 90	67 05	68 50	- 2
205	Schlumberger	208 50	212 30	215 50	+ 3 35
80	Shell transp.	84 10	87 50	87 50	+ 4 04
1930	Siemens A.G.	2280	2280	2280	....
127	Sony	128 10	129 80	129 80	+ 1 17
139	T.D.K.	135	132	133	- 1 48
18 50	Toshiba Corp.	27 60	28 65	28 65	+ 3 80
1380	Unilever	1484	1505	1505	+ 1 41
300	Unt. Techn.	303 60	307 50	307 50	+ 1 28
370	Vaal Reefs	410	415	415	+ 1 21
370	Volvo	390	400 50	402	+ 3 07
168	West Deep	185	182 50	183	- 1 02
345	Xerox Corp.	371	384 50	384 60	+ 3 63
1 05	Zambia Corp.	1 15	1 12	1 12	- 2 60

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8060	..
Emp. 8,80 % 77	121 66	2 194
9,80 % 78/93	107 40	1 101
8,80 % 78/86	100 64	6 100
10,80 % 79/94	111 36	10 416
13,25 % 80/90	111 60	2 904
13,80 % 80/87	107 25	11 721
13,80 % 81/89	114 05	8 280
16,75 % 81/87	109 50	15 878
16,20 % 82/90	125 91	9 809
16 % juin 82	128 25	3 244
14,60 % fév. 83	126 92	7 280
13,40 % déc. 83	131 75	8 958
12,20 % oct. 84	122 30	10 629
11 % fév. 85	128 30	5 485
10,25 % mars 86	118 58	4 582
ORT 12,75 % 83	1720	..
OAT 10 % 2000	119 90	2 384
OAT 9,90 % 1997	116 35	6 836
OAT 9,80 % 1996	113 80	5 477
Ch. France 3 %	169	..
CNB Bques janv. 82	103 65	1 208
CNB Paribas	105	1 208
CNB Suez	105 30	1 208
CNI janv. 82	103 64	1 206
PTT 11,20% 85	120 70	7 456
CFF 10,30% 86	123 10	0 984
CNE 11,50% 85	118 50	2 288
CNT 9% 88	107 50	3 040
CRH 10,90% déc. 85	120 90	6 318

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	520	520
Agache (Sté Fin.)	784	776
A.G.F. (St Cent.)	7900	7850
André Roudière	243	240
Applic. Hydraul.	608	619
Arbel	146	145 10
Astorg	285	289
Avenir Publicité	1790	1830
Bain C. Monaco	569	545
Banque Hypoth. Eur.	451	451
B.G.I.	396	411
Blanzy-Ouest	473	475
B.N.P. Ci	488 50	489
B.N.P. Intercontin.	380	384 80
Bénédictine	4070	4050
Bon-Marché	475	461
Calif	950	920
Cambodge	440	....
C.A.M.E.	249	250
Campenon Bern.	300	301
Carbone-Lorraine	620	600
C.E.G.Frig.	600	590
Centen. Blanzy	2081	2100
Centrest (Ny)	242	250 d
Cerabati	65 80	65 80 o
CERUS	670	685
Chambourcy (M.)	983	....
Champex (Ny)	158 50	155
C.I.C. (Financ. de)	255	257
C.I. Maritime	470	462
[illegible]	1376	....
Citram (B)	215	215
Clause	985	1000

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Calcadel (Ly)	1000	1000
Cogifi	541	560
Comiphos	386	422
Cie Industrielle	4419	4242
Comp. Lyon-Alem.	421 50	421
Concorde (La)	1165	1170
C.M.P.	25	26
Crédit (C.F.B.)	740	740
Créd. Gén. Ind.	1195	1242
Crédit Lyonnais C.I.	727	728
Cr. Universel (Cie)	863	870
Créditel	199	200
Darblay S.A.	495	478
Darty Act. d. p.	3079	3040
De Dietrich	1745	1750
Delalande S.A.	1100	1110
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1390	1379
Didot-Bottin	570	570
Drag. Trav. Pub.	38	38 50
Eaux Bass. Vichy	1560	1558
Eaux Vittel	1540	1602
Economats Centre	599	598
Electro-Banque	495	484
Elf-Antargaz	396	395
E.L.M. Leblanc	835	850
Emili-Bretagne	265	261
Entrepôts Paris	615	615
Epargne (B)	2590	2600
Europ. Accumul.	91	88 50
Eternit	2830	2650
Exor	3130	3105
Finalens	250	250
FIPP	284	284
Fnac	919	911
Foncière (Cie)	502	505
Fonc. Lyonnaise	3950	3850
Foncina	498	499
Forinter	1125	1125
Fougerolle	147	147
France I.A.R.D.	411	410
France (La)	7890	7570
From. Paul Renard	517	502
GAN	1310	1330
Gaumont	480	485
Gaz et Eaux	2370	2415
Gévelot	270	270
Gr. Fin. Constr.	550	550
Gds Moul. Paris	370 10	370 10
Groupe Victoire	4280	4420
G. Transp. Ind.	490	471
Hutchinson	835	810
Immindo S.A.	510	510
Immoinvest	316	316
Immobail	540	550
Immobanque	827	848
Immob. Marseille	8010	8000
Immofice	550	570
Invest. (Sté Cent.)	3300	3380
Jaeger	280	283
Lafitte-Bail	625	640
Lambert Frères	105	104
Lille-Bonnières	1000	1040
Loca-Expansion	365	365
Locafinancière	480	490
Locatel	352	377
Louvre (Sté)	1850	1849
Machines Bull	54	55 50
Magasins Uniprix	237	227 80 o
Magnant S.A.	127 50	127
Maritimes Part.	380	....
M. H.	....	....
Métal Déployé	400	405

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	180	153 80
Naval Worms	110 10	110 20
Navig. (Nat. de)	180	180
OPB Paribas	422	427
Optorg	210	211
Origny-Desvroise	268	295
Palais Nouveauté	978	1000
Parfinance-CIP	978	975
Paris France	241	....
Paris-Orléans	325	325
Part. Fin. Gest. Im.	1800	1728
Pathé-Cinéma	571	575
Pechiney (cert. inv.)	196	199
Piles Wonder	869	860
Piper-Heidsieck	1027	1068
P.L.M.	173	185
Porcher	296	298
Providence S.A.	1641	1690
Publicis	1757	1750
Raff. Souf. R.	210	210
Rhône-Poul. (c. inv.)	431	425
Ricqlès-Zan	130	140
Rochefortaise S.A.	242	249
Rochette-Cempa	60 40	58
Rosario (Fin.)	190	197
Rougier et Fils	73	70 20
Sacer	185	....
Sacilor	18 25	18 15
SAFAA	736	764 d
Safic-Alcan	570	580
SAFT	1610	1610
Saga	326 60	319
St-Gobain C.I.	315	327
Salins du Midi	543	548
Santa-Fé	180 50	181
Sasam	134	134
Saulnes	74 90	76
Saunier-Duval	65	65
Savoisienne (M)	161 30	165
SCAC	574	587
Sennelle Maubeuge	530	521
S.E.P. (M)	218	220
Serv. Equip. Véh.	85	88 40
Sicli	182	179
Sicotel	420	415
Sinvim	311	320
Siph (Plant. Hévéas)	360	345
SMAC Acieroïd	70 20	70
Sté Générale-CIP	1045	1060
Sofal financière	2075	2075
Soffo	328	339
Soficomi	910	910
S.O.F.I.P. (M)	140	....
Sofragi	1055	1051
Souchure Autog.	408	....
Sovabail	827	834
Speichim	90	90
S.P.I.	635	635
Suez (Fin. de)-CIP	1170	1170
Stemi	675	685
Taittinger	2251	2300
Testut-Aequitas	420	421
Tour Eiffel	475	519 d
Ufiner S.M.D.	500	515
U.A.P.	2820	2810
Uniner	5 25	5 20
U.T.A.	1980	1995
Vicat	610	605
Vinax	189 50	180
Waterman S.A.	540	530
Brass. du Maroc	137	137

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	1080
Akzo	421	450
Alcan Alum.	200	200
Algemeine Bank	1774	1720
American Brands	649	612
Am. Petrofina	290	....
Arbed	420	....
Asturienne Mines	145	166
Bco Pop Espanol	338 90	338 50
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	1001
B. Régl. Internat.	32990	....
Br. Lambert	520	524
Canadian-Pacific	70 45	70 90
Commerzbank	1065	1080
Dart. and Kraft	419 90	419 90
De Beers (port.)	41 70	38 50
Dow Chemical	360	386
Gén. Belgique	497	502
Gevaert	880	....
Glaxo	102	96
Goodyear	216	225
Grace and Co	322	335
Gulf Canada Corp.	68 35	70
Honeywell Inc.	488	480
I. C. Industries	340	364
Int. Min. Chem	183	....
Johannesburg	590	840
Kubota	14 50	14 90
Latonia	288	288
Mannesmann	810	....
Midland Bank Plc	54	53 50
Mineral-Ressourc.	46 30	....
Noranda	89 20	90
Olivetti	46 80	45 50
Pakhoed Holding	180	180
Pfizer Inc.	475	475
Procter Gamble	545	545
Ricoh Cy Ltd	31 50	....
Rolinco	243 40	245 80
Robeco	269 50	271 20
Rodamco	382	382
Saipem	27 80	27 80
Shell fr. (port.)	80 50	....
S.K.F. Aktiebolag	313	....
Sperry Rand	495	500
Steel Cy of Can.	110	98
Stilfontein	36	35
Swedish Match	380	....
Tenneco	263 50	265
Thorn EMI	48	50
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	32 05	31 70
Vieille Montagne	881	900
Wagons-Lits	894	903
West Rand	14	14 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asturg	14	15 10
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Coparex	360 10	361
Dubois Inv. (Centre)	790	795
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	655	....
Révillon	250	239 20
Rorento N.V.	143 50	144 40
Sapelem	212	110 o
S.P.R.	230	....
Ultrax	369	....
Union Brasseries	137 30	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1520	1540	Dauphin O.T.A.	1600	1680	Moles	319 90	319 90
Alain Manoukian	760	770	Devanlay	1800	1900	Navale-Delmas	754	785
Asystel	379	385	Deville	1000	990	Om. Gest. Fin.	416	....
BAFP	859	872	Drouot-Assurances	530	530	Patemelle-R.D.	3900	....
B.I.P.	1580	1580	Editions Belfond	312	324 50	Petit Bateau	263	285
Bolloré Technologies	920	957	Elect. S. Dassault	890	870	Petroligaz	450	450
Buitoni	580	572	Expand	403	403	Rexel	900	936
Cabinet de Lyon	880	875	Filipacchi	930	939	St-Gobain Emballage	1420	1430
Calberson	659	680	Guintoli	400	401	St-Honoré Matignon	251 50	251
Cardif	3000	3120	Guy Degrenne	949	950	S.C.G.P.M.	192 50	200
Cap Gemini Sogeti	2276	2340	I.C.C.	343	330	Seine-Marne	985	986
C.D.M.E.	799	800	IN Informatique	475	494	S.E.P.	1237	1286
C. Equip. Elect.	220 50	229	Loca-Investissement	369	368	S.E.P.R.	1600	1599
C.E.G.I.D.	975	971	Manutan	551	555	S.M.T. Goupil	307	319 30
C.G.I. Informatique	560	558	Merlin Immobilier	500	500	Sofibus	343	350
C. Occid. Forestière	129 80	126	Métallurg. Minière	171 50	170	Supra	900	910
Dafsa	190	188	M.M.B.	700	700	Valeurs de France	340	342

SICAV (sélection) — 21/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	722 17	704 58	Fruci-Associations	1273 63	1273 63	Paribas-Valor	1104 52	1103 42
Actions France	465 68	444 54	Fructicapi	312 39	307 77	Patrimoine-Retraite	1675 35	1642 50
Actions sélectives	606 96	579 43	Fructidor	265 44	261 52	Phénix Placements	279 15	277 76
Aedificandi	672 08	641 60	Fructifrance	789 61	780 11	Pierre Investiss.	764 99	730 30 ◆
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1181 80	1152 98	Fructivar	80076 82	79877 13	Placement court-terme	71490 75	71490 75
A.G.F. 5000	558 01	542 45	Fruci ECU	575 94	567 43	Placement J	53156 66	53156 66
A.G.F. ECU	1204 07	1192 15	Fruci-Première	12565 84	12380 14	Prév'Associations	21752 59	21752 59
A.G.F. Interfonds	465 70	454 34	Fructoblig	1132 70	1131 57	Province Investiss.	538 03	513 63
A.G.F. OBLIG.	1222 19	1216 11	Gestion	60018 61	59869 94	Rentacic	173 86	171 09
Agfimo	669 61	653 47	Gestion Associations	164 71	151 31	Revenus Trimestriels	8185 10	8104 06
Altefi	229 52	219 11	Gestion Mobilière	738 80	703 39	Revenu Vert	1239 85	1238 61
A.L.T.O.	208 66	199 20	Gest. Rendement	503 72	480 88	St-Honoré Assoc.	14305 26	14234 09
America-Valor	784 23	748 67	Gest. Sél. France	783 19	747 68	St-Honoré Bio-aliment.	747 13	713 25
Amérique Gestion	391 98	374 21	Haussmann Associat.	1296 59	1296 59	St-Honoré Capital	......	......
Arbitrages court terme	5063 48	5053 36	Haussmann court terme	1121 02	1121 02	St-Honoré Pacifique	539 13	514 68
Argonautes	426 20	406 87	Haussmann Epargne	1405 74	1405 74	St-Honoré P.M.E.	433 05	413 41
Associc	1261 06	1261 06	Haussmann Europe	1964 68	1875 59	St-Honoré Réel	11023 16	10879 24
Aurecic	1259 77	1223 08	Haussmann France	1086 69	1037 41	St-Honoré Rendement	12301 36	12240 16
Bourse-Investiss.	472 47	451 05	Haussmann Obliconv.	1332 82	1332 82	St-Honoré Technol.	758 04	723 67
Bred Associations	2709 17	2701 07	Haussmann Obligation	1583 38	1611 58	St-Honoré Valor	12638 89	12538 38
Capital Plus	1639 28	1639 28 ◆	Horizon	1251 06	1214 62	Sécuricic	10721 22	10710 51
CIP (voir AGF Actions)	......	......	I.M.S.I.	634 15	605 39	Sécur. Mobilière	448 60	428 26
Columbia	865 87	826 61	Indo-Suez Valeurs	802 60	766 21	Sécuri Taux	10215 54	10215 54
Conventions	396 26	381 01	Intl. françaises	14258 10	13978 53 ◆	Sélcourt terme	12193 68	12102 91
Cortal court terme	11944 56	11944 58	Interoblig.	11883 18	11426 13	Sécadex (Crédit BP)	795 17	783 42
Cortexa	958 05	914 61	Intersélect France	479 27	457 54	Sicav-Associations	1337 96	1335 29
Crédinter	485 68	471 53	Investisseurs Indust.	667 37	637 11	S.F.I. fr. et étr.	590 15	572 96
Croiss. France	291 20	278 66	Invest. mt	14959 52	14929 66	Sicavimmo	790	754 18
Croiss. Mercure	2759 31	2878 94	Invest.Obligataire	17828 48	17792 89	Sicav 5000	367 05	347 49
Croiss. Immobil.	653 93	624 28	Japacic	176 44	170 33	Slivafrance	561 31	546 29
Croiss. Prestige	377 99	360 85	Jeune épargne	232 25	228 82	Slivam	418 28	407 09
Démeter	12636 52	12636 52	Laffitte-crt-terme	61572 69	61572 69	Slivarente	223 81	217 82
Drouot-France	844 45	815 24	Laffitte-Expansion	847 68	809 24	Slivinter	414 43	403 34
Drouot-Investiss.	1092 76	1043 21	Laffitte-France	349 61	333 76	S.I.-Est	1336 76	1276 16
Drouot-Sécurité	252 19	240 75	Laffitte-Japon	336 14	320 90	S.I.G.	918 76	876 69 ◆
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	S.N.I.	1182 79	1158 05

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	79	78
Casino	201 80	198
Pernod Ricard	285	287
Total	8 30	....
Souscription		
Parisienne Réesc.	....	....
Raffinage	....	....
Sefimeg	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 695	6 723	6 460	6 850
ECU	6 870	6 887	....	....
Allemagne (100 DM)	325 990	327 380	317	337
Belgique (100 F)	15 747	15 812	15 050	15 900
Pays-Bas (100 fl.)	289 150	290 310	280	298
Danemark (100 krd)	86 600	86 710	85 500	90
Norvège (100 k)	91 370	91 800	87 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 048	10 069	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 987	5 010	4 700	5 500
Italie (1 000 lires)	4 734	4 748	4 500	5
Suisse (100 fr.)	405 320	406 650	394	414
Suède (100 krs)	97 020	97 520	93 500	99
Autriche (100 sch)	46 390	46 500	44 850	47 200
Espagne (100 pes.)	5 030	5 090	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 802	4 803	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 812	4 832	4 650	5 100
Japon (100 yens)	4 368	4 381	4 220	4 430

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/8
Or fin (kilo en barre)	80800	81700
Or fin (en lingot)	80850	81900
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	395	385
Pièce suisse (20 fr)	531	531
Pièce latine (20 fr)	460	465
Souverain	624	629
Pièce de 20 dollars	2890	3080
Pièce de 10 dollars	1510	1520
Pièce de 5 dollars	885	1100
Pièce de 50 pesos	3165	3100
Pièce de 10 florins	495	498
Or Londres	379	391 75
Or Zurich	374 50	380 50
Or Hongkong	376 85	381 75
Argent Londres	5 08	5 15

Le Monde

Moscou et la catastrophe de Tchernobyl

La thèse des « erreurs humaines » évite de mettre en cause la politique nucléaire soviétique

« Incurie, irresponsabilité, indiscipline » : les responsables soviétiques du nucléaire, lors de leur conférence de presse, jeudi 21 août à Moscou, n'ont pas mâché leurs mots pour dénoncer les *« erreurs humaines »* qui sont à l'origine de la catastrophe de Tchernobyl (*le Monde* du 22 août). Ils n'ont pas hésité non plus à en rejeter pratiquement toute la responsabilité sur l'équipe qui, le 25 avril dernier, travaillait autour du réacteur nucléaire. La dureté de ces propos contraste avec les analyses du rapport remis la semaine dernière par les Soviétiques à l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il est vrai que ce dernier s'adresse à des experts et non à l'opinion publique nationale et internationale.

De là à conclure que les Soviétiques tiennent un double langage, il n'y qu'un pas que l'on serait tenté de franchir. D'autant que le discours tenu à Moscou par M. Andronik Petrossiants, président du comité d'Etat à l'énergie nucléaire, analysé à la lumière de ce que l'on sait maintenant sur l'origine de l'accident, soulève quelques questions.

Lorsque M. Petrossiants explique, en énumérant les *« six erreurs »* fatales, que les pompes principales de circulation fonctionnaient avec un trop fort débit, ou encore que les opérateurs avaient débranché le système de refroidissement de secours, il omet de préciser que de telles opérations étaient inscrites dans la procédure des essais auxquels se livraient les technicien au moment de l'accident. Les opérateurs seraient-ils coupables d'avoir suivi les instructions qui leur étaient données ? La faute ne revient-elle pas plutôt à ceux qui ont conçu le déroulement de ces essais ?

Lorsque M. Petrossiants accuse, à plusieurs reprises, l'équipe de quart d'avoir affaibli le système de sécurité du réacteur, perdant ainsi la possibilité d'arrêter ce dernier cas d'urgence, il oublie d'ajouter que les techniciens se trouvaient devant un réacteur fonctionnant de manière tout à fait anormale. Une situation, précise d'ailleurs le rapport technique, à laquelle le personnel *« n'était pas préparé »* et *« dont il ne connaissait pas les risques »*.

Insuffisamment formés, dirigés de surcroît par un *« ingénieur électricien »* — appellation qui dit bien qu'il ne s'agissait pas d'un spécialiste des réacteurs nucléaires — les techniciens ont pris des décisions erronées. Mais pouvait-il en être autrement, alors qu'ils ne disposaient vraisemblablement pas de directives claires et précises à suivre en cas de « pépin » ? Ceux qui ont programmé les essais et constitué l'équipe de quart, ceux surtout qui sont chargés de la sûreté nucléaire ne partagent-ils pas, pour une bonne part, la responsabilité de l'accident ?

Il est vrai que faire reposer une telle catastrophe sur l'indiscipline des hommes évite de poser le problème de la conception et du mode de fonctionnement des réacteurs de la filière RBMK, utilisée à Tchernobyl. Des réacteurs, dont les experts occidentaux soulignent la délicatesse du maniement.

Mais peut-on admettre cela dans un pays qui tire actuellement 50 % de son électricité nucléaire — 60 % bientôt, lorsque les tranches en construction seront opérationnelles — de ce type de réacteurs ? Peut-on avouer aux populations habitant au voisinage des sept centrales du pays fonctionnant avec des réacteurs RBMK — dont l'une est implantée non loin de Leningrad — qu'ils vivent près d'installations à haut risque ? Peut-on enfin reconnaître que la technologie peu avoir — elle aussi — des faiblesses et des défaillances ?

Il reste que les techniciens dont les imprudences ont conduit à cette catastrophe ont été aussi les premiers à en subir les conséquences. Ils étaient placés sous les feux de l'explosion et se trouvaient, au moment de l'accident, dans une zone fortement irradiée.

ELISABETH GORDON.

Sri-Lanka

New-Delhi impose un cessez-le-feu d'un mois à la guérilla tamoule

Les cinq mouvements de guérilla tamouls ont accepté, le jeudi 21 août, le principe d'un cessez-le-feu d'un mois à Sri-Lanka, afin de faciliter les négociations en cours, à Colombo, entre le gouvernement sri-lankais et les Tamouls modérés regroupés dans le TULF (Front uni de libération tamoule). Cette décision a été prise à la suite d'une rencontre entre des représentants de l'insurrection et trois ministres indiens, dont le responsable des affaires étrangères.

Entre-temps, à Colombo, les négociations entre le gouvernement et le TULF approcheraient de leur conclusion. *« La question la plus importante, celle d'une entité linguistique tamoule, n'a pas encore été abordée »*, a cependant déclaré, jeudi soir, M. Amrithalingam, dirigeant des Tamouls modérés. Le négociateur sri-lankais a dit, de son côté, qu'il ne serait jamais question d'une fusion des provinces du nord et de l'est, où résident la majorité des Tamouls, ainsi que ces derniers le revendiquent.

(*Lire pages 7 à 9 notre enquête* « Tamouls, les filières de l'exil »).

Turquie

Un raid contre les rebelles kurdes en Irak aurait fait entre 150 et 200 morts

Un raid aérien lancé le 15 août par la Turquie contre des repaires de rebelles kurdes dans le nord de l'Irak (*le Monde* daté 17 et 18 août) a fait entre cent cinquante et deux cents morts, a déclaré le premier ministre Turgut Ozal, cité par le quotidien *Milliyet*.

A en croire le journal, M. Ozal, qui visitait mardi 19 août la campagne autour d'Ankara, a déclaré à un villageois : *« On dit qu'environ cent cinquante ou deux cents personnes ont été tuées. C'est ce qu'on m'a dit. »*

Milliyet écrit également, en s'appuyant sur des sources étrangères, que trois cents personnes ont été tuées. Selon d'autres journaux, une station de radio irakienne aurait fait état de cent soixante-cinq morts.

Vendredi, M. Ozal avait déclaré que l'attaque avait été lancée contre *« trois repaires des rebelles »*, en représailles après la mort de douze soldats turcs pris en embuscade la semaine dernière par les maquisards kurdes à proximité de la frontière irakienne. Selon Ankara, le raid a été lancé avec l'accord de Bagdad, qui n'a fait aucune déclaration à ce sujet depuis vendredi.

D'autre part, le ministère turc des affaires étrangères a accusé le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi de s'être ingéré dans ses affaires en critiquant le raid. Selon Radio-Tripoli, Kadhafi a jugé le raid inacceptable et a comparé la Turquie à Israël et à l'Afrique du Sud.

A Athènes, un représentant du Front de libération kurde (HRK), Mehmet Silopi, a affirmé, lors d'une conférence de presse, que plusieurs centaines de personnes, dont des femmes et des enfants, avaient été tuées par le raid, et a menacé Ankara de représailles. Les soldats turcs *« confisquent la nourriture de notre peuple et arrêtent les gens. Sans doute plus de dix mille personnes ont été arrêtées dans ces opérations »*, a-t-il dit, affirmant que le soutien de la population au HRK ne cessait de croître. Il a précisé que le Front, qui se bat pour l'autonomie, organise des soulèvements locaux contre les Turcs et tend des embuscades aux militaires. Il a appelé les pays européens à « boycotter » la Turquie. — *(Reuter.)*

Pologne

Arrestation de la fille d'un haut fonctionnaire

Varsovie *(AFP)*. — Mme Julita Mirkowicz-Wroniak, la fille d'un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères impliqué, selon les autorités, dans l'affaire Zbigniew Bujak, et son mari, Tadeusz Mirkowicz, ont été arrêtés lundi 18 août peu après leur retour des Etats-Unis.

Le couple, des traducteurs d'anglais en polonais, avait séjourné plusieurs mois outre-Atlantique. Le père de Julita, M. Zbigniew Wroniak, directeur adjoint du département administration et finances au ministère polonais des affaires étrangères, avait été arrêté le 31 mai quelques heures après l'interpellation de Zbigniew Bujak, le leader de Solidarité clandestine, qui se cachait dans un appartement enregistré au nom de la fille de M. Wroniak. Ce dernier serait détenu depuis sous l'inculpation d'*« entraves à une enquête »* de police.

Aux Etats-Unis, le couple avait affirmé ne rien savoir de l'affaire Bujak. Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, avait affirmé en juin qu'il n'y avait *« aucune raison de supposer »* que Julita Wroniak et son mari puissent être arrêtés dans la mesure *« où se trouvant à l'étranger au moment des faits, ils n'étaient pas impliqués »* dans l'affaire Bujak.

D'autre part, trente-quatre intellectuels polonais, parmi lesquels Adam Michnik, tout récemment sorti de prison, ont publiquement demandé la libération de M. Mariusz Wilk, un journaliste indépendant co-auteur d'un livre consacré aux dirigeants clandestins de Solidarité, *Konspira*. L'ouvrage avait été publié par un maison d'édition « illégale » (indépendante), ce qui n'avait pas empêché la presse officielle d'en faire un large usage, reprenant des extraits qui lui semblaient compromettants pour les dirigeants du mouvement.

Tunisie

M. Mzali empêché de prendre un avion pour l'étranger

TUNIS
de notre correspondant

L'ancien premier ministre, M. Mohamed Mzali, a été empêché, par la police des frontières de quitter Tunis, le mardi 19 août, apprend-on de source digne de foi. M. Mzali avait l'intention de se rendre à Lausanne pour répondre à une invitation de M. Samaranch, président du Comité international olympique, dont il est lui-même vice-président. Sans lui notifier formellement une interdiction de sortie du territoire, les services de police de l'aéroport international de Tunis-Carthage ont prié — fort courtoisement, assure-t-on — M. Mzali d'attendre qu'ils reçoivent des instructions pour le laisser partir. Ces instructions ne vinrent pas, et, l'avion ayant quitté Tunis à l'heure prévue, M. Mzali n'a pu que regagner son domicile.

D'aetre part, M. Mohamed Harmel, secrétaire général du Parti communiste tunisien et directeur de l'hebdomadaire *Tarik al Jadid*, ainsi que deux rédacteurs de la publication, ont été condamnés, jeudi 21 août, à environ 6 000 dinars d'amende par le tribunal correctionnel de Tunis. Il leur est reproché des articles critiquant la politique gouvernementale, publiés en avril dernier dans *Tarik al Jadid*, qui fait depuis cette époque l'objet d'une suspension de six mois. Le responsable et un journaliste de l'hebdomadaire *al Mostagbal*, organe du Mouvement des démocrates socialistes, lui aussi suspendu pour six mois depuis avril, ont été chacun condamnés à 300 dinars d'amende pour les mêmes raisons.

MICHEL DEURÉ.

Reçu par M. Raimond

Le représentant de l'OLP à Paris « n'a pas d'inquiétude » sur la position de la France

Le ministre des affaires étrangères a réaffirmé, jeudi 21 août, au représentant de l'OLP à Paris, M. Ibrahim Souss, le souhait de la France de voir l'OLP *« associée à la négociation d'un règlement d'ensemble »* au Proche-Orient permettant *« au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination »*. M. Jean-Bernard Raimond recevait, au Quai d'Orsay, le directeur du bureau de l'Organisation de libération de la Palestine en France, à la demande de ce dernier, quelques jours après la publication par le journal israélien *Yedioth Aharonot* des déclarations attribuées à M. Jacques Chirac et selon lesquelles le chef du gouvernement français n'était *« pas favorable à la création d'un Etat palestinien indépendant »*.

M. Souss a affirmé, après son entretien avec le ministre, qu'il n'avait *« pas d'inquiétude »* sur la position de la France et il s'est déclaré satifait du commentaire fait par la suite par M. Chirac, selon lequel la France ne pratiquait pas une politique *« à géométrie variable »*.

Mercredi, le chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, M. Hamadi Essid, avait également été reçu par le ministre, auquel il avait exprimé *« l'inquiétude du monde arabe à la suite des propos prêtés à M. Chirac »*.

M. Raimond avait assuré son interlocuteur que la position française n'avait pas changé (*le Monde* du 22 août). Le ministre devrait recevoir, la semaine prochaine, le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi.

Pour 1987 le budget de la culture resterait stable

D'après les premiers chiffres fournis par le ministère de la culture et de la communication, le budget de la culture pour 1987 doit rester stable par rapport à celui de l'année précédente. Il doit, en effet, passer de 9 milliards 600 millions en 1986 à 8 milliards 900 millions en 1987.

La différence entre les deux chiffres est dû à une baisse des sommes affectées aux grands travaux qui se verront allouer 1 milliard 400 millions au lieu de 2 milliards 200 millions. Il s'agit, dit-on rue de Valois, en grande partie d'une baisse mécanique. Les plus grosses dépenses ayant déjà été engagées.

D'autre part des opérations comme le musée d'Orsay ou l'Institut du monde arabe touchent à leur fin, et les équipes chargées de mener à bien ces projets commençent à être moins nombreuses. Le budget strict des affaires culturelles restera équivalent : en francs courants avec 7 milliards 339 millions au lieu de 7 milliards 342 millions. Reste à savoir comment ce budget sera ventilé.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 août

Le palier

La première séance du nouveau mois boursier n'a pas donné lieu à une nouvelle poussée des cours. Vendredi matin, le marché s'est maintenu à niveau avec un nombre à peu près égal de hausses et de baisses.

En clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance insignifiante de 0,12 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	475	475	489
Agence Havas	1830	1820	1825
Air Liquide (L')	770	769	770
Alsthom	373	379	383
Bancaire (Cie)	1380	1398	1390
Bongrain	2075	2049	2050
Bouygues	1450	1450	1450
B.S.N.	4140	4125	4125
Carrefour	3380	3386	3394
Chargeurs S.A.	1456	1465	1469
Club Méditerranée	633	635	615
Dumez	1460	1460	1472
Eaux (Gén.)	1365	1370	1365
ELF-Aquitaine	313	315	316 50
Essilor	3180	3200	3180
Lafarge-Coppée	1450	1440	1440
Michelin	3500	3495	3500
Midi (Cie)	1740	1740	1745
Moët-Hennessy	2325	2325	2325
Navig. Mixtes	1227	1225	1222
Oréal (L')	3628	3630	3645
Pernod-Ricard	1085	1100	1089
Peugeot S.A.	1150	1160	1169
Sanofi	727	720	720
Source Perrier	787	787	787
Télémécanique	3170	3200	3200
Thomson-C.S.F.	1764	1749	1758
Total-C.F.P.	435	435	437
T.R.T.	3091	3150	3140
Valéo	489	490	488

A B C D E F G

EN BREF

● **Un tandem à la tête des jeunes giscardiens.** — M. Patrick Gérard abandonne la présidence du Mouvement des jeunes giscardiens (qu'il occupait depuis avril 1981) à l'occasion du campus d'été du MJG qui se tiendra à Chamonix du 23 au 27 août. Il sera remplacé par un tandem : Mlle Anne-Catherine de Bruchard, vingt et un ans, étudiante en droit et M. Jean-Pierre Vacher, vingt-trois ans, conseiller municipal de Saint-Etienne. Secrétaire national du Parti républicain, chargé des affaires internationales, M. Gérard entre à l'état-major parisien de M. Valéry Giscard d'Estaing.

● **Accident à la centrale solaire de Tabernas (Espagne).** — Le directeur et un employé de la centrale solaire de Tabernas, dans la province d'Almeria (Espagne), ont été légèrement blessés lors d'un incendie provoqué par une fuite de sodium gazeux, survenue le 18 août au cours d'une réparation. Les dégâts sont importants. La centrale solaire de Tabernas, dont le projet est soutenu par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), est l'une des plus modernes d'Europe. — (AFP.)

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1986 a été tiré à 444 907 exemplaires

Grèce

M. Papandréou accusé par la presse turque d'avoir touché des pots-de-vin de Dassault

Athènes *(AFP)*. — Le gouvernement grec a protesté le jeudi 21 août auprès du gouvernement d'Ankara à la suite d'une série d'articles de la presse turque accusant le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, d'avoir touché personnellement 5 millions de dollars de l'avionneur français Dassault pour la vente à la Grèce de quarante avions de combat Mirage 2000.

La presse turque avait également affirmé que le Parti socialiste panhellénique (PASOK), que préside M. Papandréou, aurait reçu une somme de 25 millions de dollars avant la campagne des élections législatives de juin 1985.

Le gouvernement grec a immédiatement demandé au gouvernement turc de *« prendre une position responsable dans cette affaire »*. Il a invité la société British Aerospace, citée par les journaux turcs comme étant la source de leurs accusations, de prendre également position afin que soit possible *« l'intervention de la justice »*.

Soudan

Le premier ministre annonce la « mobilisation sur tous les fronts »

Le premier ministre soudanais, M. Sadek El-Mahdi, a déclaré, jeudi 21 août, qu'il poursuivrait ses efforts en vue d'une solution politique au problème du sud du Soudan, mais qu'une *« confrontation militaire était inévitable avec les rebelles »* et que la mobilisation serait décrétée sur tous les fronts.

Lors d'une conférence de presse à Khartoum, M. El-Mahdi a précisé que, en dépit de la destruction d'un avion civil soudanais par les guérilleros de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), qui a fait soixante morts samedi dernier, il persévérerait sur la voie d'une solution politique au problème du sud du Soudan, car si *« certains partis, tels l'APLS du colonel John Garang, ne méritent pas une telle solution, d'autres, dans le Sud, la méritent »*. *« Une confrontation militaire est inévitable avec les rebelles, afin de protéger la population contre de tels actes de terreur »*, a-t-il ajouté.

A New-York, un haut fonctionnaire de l'ONU, M. Salim Lone, a assuré que plus de cinquante mille personnes n'auraient plus rien à manger dans deux semaines au sud du Soudan si la distribution de l'aide alimentaire internationale ne reprend pas immédiatement. Celle-ci a été interrompue il y a quelques jours — avant même la destruction de l'appareil civil soudanais par les rebelles — du fait de l'insécurité générale dans la région. — *(AFP.)*

